

MÉTÉO
Aujourd'hui: bancs de brouillards ou stratus matinaux. Ils se dissipent, sinon temps en général ensoleillé.
Demain: plutôt très nuageux et quelques précipitations possibles. Pour vendredi et samedi: évolution incertaine.

Lac des Brenets 751,52 m			+ 2		Lever Coucher
Lac de Neuchâtel 429,20 m	8°	2°	2000 m		7 h 32 16 h 59
Fête à souhaiter mardi 13 novembre: Brice					

Deux remorques de terre neuchâteloise à Genève

Les agriculteurs neuchâtelois seront présents à la grande manifestation paysanne qui a lieu aujourd'hui à Genève. Leur contribution au mouvement de protestation contre les propositions faites par la Suisse dans le cadre des négociations du GATT ? deux remorques pleines de terre. Des échantillons prélevés dans les six districts du canton, témoignage de l'unanimité qui se dégage au sein du monde rural neuchâtelois. Le convoi a quitté Boudry hier.

► 15



L'Impartial

OPINION

Les patates de Tell

«Agriculteur, ce député au Grand Conseil neuchâtelois exploite aujourd'hui le domaine avec son fils. Il lui a laissé la ferme et se fait construire une maison... subventionnée!»

Voilà le prototype d'information assassine dont souffre la paysannerie suisse, suspendue aux mamelles d'un Etat pourvoyeur de fonds.

L'avenir de l'agriculture s'inscrit dans un contexte mouvant, mesuré à l'aune de bouleversements politiques globaux. Le monde helvétique de la terre, on le sait, laboure à grands coups de manifestations les propositions soumises par Berne au GATT.

Disons-le d'entrée, polymorphe, le dossier agricole est d'une infinie complexité, tout en nuances selon que vous soyez paysan de plaine ou de montagne, selon que vous fassiez dans la céréale plutôt que dans le fromage.

Au-delà de ces considérations doivent cependant se profiler aujourd'hui des options claires.

Le taux d'approvisionnement avancé par les milieux agricoles? Il est aujourd'hui sensiblement plus élevé que celui qui avait été défini à l'époque, lors de l'entrée de la Suisse dans les négociations du GATT. L'argent s'avère à double tranchant, dès lors qu'il pourrait être reproché à Berne par ses partenaires.

Les sept milliards de subventions accordés chaque année à l'agriculture?

«Un assistanat scandaleux. D'autant que les produits suisses sont plus chers qu'ailleurs!», clament les citoyens de ce pays, de plus en plus nombreux, réticents à avoir le sentiment de se faire traire doublement, par le biais de la fiscalité et au comptoir de l'épicier du coin. Les plaques neuchâteloises qui peuplent les supermarchés de Franche-Comté le samedi en témoignent.

Mais à ce chapitre, il convient surtout de relever l'augmentation des subsides accordés à l'agriculture suisse, alors même que nos voisins commencent à les réduire.

A l'heure de l'Europe, un plan Wahlen revu et corrigé qui mettrait en œuvre, cette fois, une culture forcée des subventions nous paraît, à tout le moins, politiquement périlleux.

Le monde change, les mentalités doivent évoluer. La Suisse des années de guerre, nourrie des patates poussées dans les jardins publics, ne peut plus être celle d'il y a un demi-siècle.

Sous peine de se consoler d'un isolement hors de prix en mordant dans des légumineuses frappées de l'arbalète de Tell.

Pascal-A. BRANDT

Le sursaut du Parlement

Plus de dignité et plus de pouvoir aux Chambres fédérales

Mal logé, mal payé, mal informé, tenu pour quantité négligeable par le gouvernement, le Parlement se révolte. A l'initiative de Gilles Petitpierre, une commission planche sur une réforme en profondeur des Chambres fédérales: pour chaque député, un vrai salaire, un vrai bureau. Et pourquoi pas élire les deux présidents pour quatre ans? Face au Conseil fédéral qui refuse toute suggestion de réforme, les députés veulent un Parlement fort et jouissant d'un minimum de dignité.

Chronique fédérale

Yves PETIGNAT

Dire que le Parlement suisse est un des moins chers de toutes les démocraties est une sorte de sport auquel se livrent avec fausse humilité et complaisance nos élus. Un élu, qui passe pratiquement la moitié de son temps à Berne, reçoit environ quelque 45 à 50.000 fr. par an pour un travail de milice qui l'oblige souvent à abandonner sa véritable profession. A Berne, les 246 conseillers nationaux et aux Etats n'ont à leur disposition que 70 places de travail, dont une vingtaine de bureaux individuels seulement.

RETROUVER UNE DIGNITÉ

«Une situation indigne d'une démocratie, s'irrite Gilles Petitpierre, le Parlement sous-estime lui-même la valeur de son travail». Le conseiller national genevois est à l'origine d'une initiative parlementaire pour la réforme du Parlement, examinée

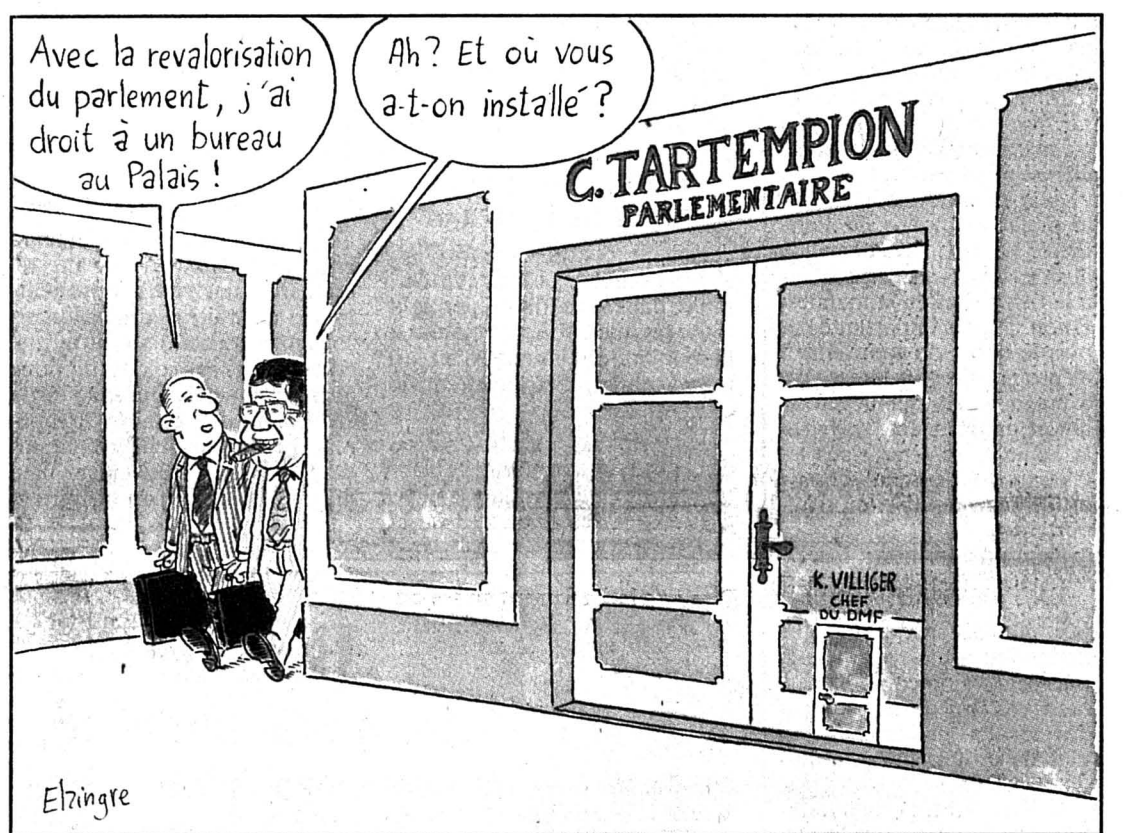
actuellement par une commission du Conseil national, et d'une motion sur la réforme des structures du Conseil fédéral.

Les travaux de cette commission, présidée par Helmut Hubacher, ont été un véritable révélateur. «Tous les membres ont pris conscience de la nécessité de redonner une dignité au Parlement et de faire reconnaître la qualité de son travail», explique Gilles Petitpierre.

Concrètement, cette prise de conscience pourrait se traduire par une revalorisation matérielle pour les députés, comme l'appelait de ses vœux l'an dernier le président du Conseil national Victor Ruffly. Soit au minimum un salaire doublé (90'000 fr) qui permettrait à l'élu de se consacrer à plein temps à son mandat s'il le souhaite.

RÉOCCUPER LE PALAIS FÉDÉRAL

Autre idée dont débat la commission: la réoccupation du Palais fédéral. Les commissaires vont sans doute purement et simplement renvoyer à ses auteurs le projet «Limelight» qui prévoit d'installer sous la salle du Conseil national des minibureaux de quatre mètres carrés, sans lumière du jour. La commission songe à de vrais bureaux, de 16 m², avec vue sur l'Aar, en prenant si besoin les locaux de la bibliothèque du DMF, dans l'aile est du Palais. On veut aussi une vraie cafétéria et des salles de réception. Ce qui pose le délicat problème de savoir à qui appartient le Palais: au Parlement ou au Conseil fédéral?



Cette revalorisation du Parlement devrait aussi passer par un pouvoir renforcé au bureau des deux Chambres. Certains, comme René Longet, songent à un mandat de quatre ans pour le président, de quoi lui permettre d'asseoir son pouvoir sur le personnel, d'organiser la documentation et le travail des députés et de s'imposer face au gouvernement. La nomination du secrétaire général du Parlement et de ses principaux collaborateurs ne devrait en tout cas plus dépendre du Conseil fédéral.

COMMISSIONS PLUS NOMBREUSES

Multiplication des commissions permanentes, une vingtaine au moins, soit une par secteur d'activité de la Confédération, avec présidence de quatre ans également, réunions plus systématiques, tous les quinze jours, compétences accrues devraient accroître le rôle des députés dans le contrôle parlementaire et l'activité législative. Les commissions pourraient ainsi recevoir la compétence tacite de régler cer-

taines affaires sans débat parlementaire.

Bref, le Parlement veut se redonner du muscle et surtout redorer son blason: «Il faut redonner l'envie de faire de la politique à certains leaders qui aujourd'hui préfèrent l'économie au Parlement», estime Gilles Petitpierre.

Satisfait de lui-même, le Conseil fédéral estime que de son côté tout va bien et que quelques secrétaires d'Etat suffiront aux tâches nouvelles...

Y. P.



Les «casseurs» frappent

Manifestation lycéenne à Paris

De violents incidents entre les forces de l'ordre et des groupes de «casseurs» incontrôlés ont marqué hier la manifestation massive (notre photo AFP) organisée à Paris par les lycéens français et qui a réuni de 100.000 à 200.000 personnes, selon les sources.

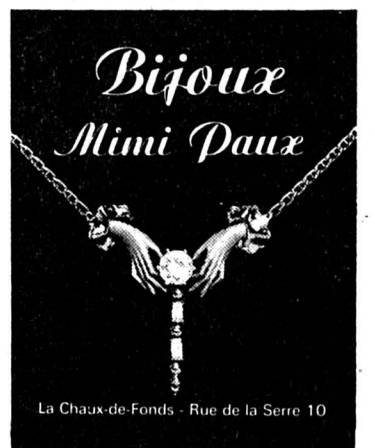
Les manifestants, dont une délégation a été reçue par le président François Mitterrand, réclament notamment des locaux moins vétustes, plus de professeurs et moins d'insécurité.

D'importantes manifestations ont également eu lieu en province.

● Lire en page 2

Pas d'Irak pour Ruf

● Lire en page 4



CESAR'S

Discothèque
84, Av. Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds
Invitations gratuites à retirer aux boutiques

DEFILE DE MODE
Mercredi 14 NOVEMBRE 1990 dès 20.30h

CLASSYMODE
mode féminine
ESCO
mode masculine

Gagnez un voyage offert par **crois-tour**
LES BRIGANS DE L'ESCAUT

Une intronisation mouvementée

Akihito sacré 125e empereur japonais

Dérapages incontrôlés

Les lycéens français ont manifesté

De violents incidents entre les forces de l'ordre et des groupes de «casseurs» incontrôlés ont marqué la manifestation massive organisée à Paris par les lycéens français et qui a réuni de 100.000 à 200.000 personnes, selon les sources.

Plusieurs centaines de jeunes, au visage masqué, se sont affrontés avec la police à proximité du pont de l'Alma, dans le centre de la capitale, qui était barré par un dispositif policier impressionnant. Les forces de l'ordre ont fait usage de canon à eau et de grenades lacrymogènes pour repousser les manifestants, qui bombardaient les policiers avec des pierres et d'autres projectiles. Plusieurs voitures ont été incendiées.

Auparavant, quelque 500 «casseurs» avaient commencé à piller des magasins de la Tour Montparnasse, grand building commercial de la rive gauche de la capitale. Des centaines de vêtements ont été dérobés, des vitrines brisées. Un restaurant, Le Jockey, a été mis à sac. Des journalistes ont été pris à partie et frappés.

A la suite de ces incidents, le préfet de police de Paris Pierre Verbrugghe a demandé aux organisateurs de procéder à la dispersion de la manifestation, la plus importante depuis le début du mouvement de protestation des lycéens il y a un mois. La manifestation devait initialement traverser la Seine et se rendre sur les Champs-Élysées, la grande artère de la capitale, où d'importantes forces de police avaient pris position.

EN PROVINCE AUSSI

Les manifestants, dont une délégation a été reçue par le président François Mitterrand, réclament notamment des locaux moins vétustes, plus de professeurs et moins d'insécurité.

D'importantes manifestations ont également eu lieu en province, notamment en Bretagne (ouest) où l'on a dénombré quelque 40.000 manifestants, à Toulouse (10.000 manifestants), à Bordeaux (de 15.000 à 20.000) et à Montpellier (10.000). Au total ces manifestations ont réuni autant de lycéens que dans la capitale.

Les slogans ont porté essentiellement sur l'insuffisance selon les lycéens des crédits alloués à l'éducation. «Du pognon pour l'éducation», répétaient les vagues de manifestants. Sur les banderoles, on pouvait lire, entre autres: «Du fric pour l'école pas pour la guerre du Golfe» ou «Lycéens en détresse, Jospin passe à la caisse». Lionel Jospin, le ministre de l'éducation, qui a reçu une délégation de 20 lycéens, a annoncé un «plan d'urgence pour les lycéens», portant notamment sur les conditions de vie et d'étude.

SATISFACTIONS

Les lycéens sont, par ailleurs, satisfaits de leur rencontre avec le président François Mitterrand, qui a demandé au gouvernement de Michel Rocard de résoudre rapidement leurs problèmes.

Selon l'Elysée, le chef de l'Etat a en effet demandé au gouvernement d'examiner «dans les jours qui viennent, en accord avec les lycéens», toutes leurs demandes entraînant des charges financières nouvelles pour l'Etat: «La rencontre a été positive. Il était d'accord avec nos revendications», a assuré Nasser Ramdane, l'un des animateurs de la contestation. (ats, afp)

● Lire également en page 18

Le Japon a un nouvel empereur - le 125e - Akihito. Le fils du défunt Hirohito a officiellement été intronisé hier, dans le palais impérial de Tokyo. 500 dignitaires de 158 pays participaient à la cérémonie.

De notre correspondant à Tokyo

Philippe BRUNET

Le cliché répandu selon lequel le Japon est un mélange unique de tradition et de modernité a été illustré de manière éclatante hier. Ces archers moyenâgeux postés devant des bannières multicolores, cette famille impériale et ces chambellans arborant costumes et coiffures d'un autre millénaire, ce cérémonial mêlant extrême solennité et grande simplicité, c'était comme une plongée dans quelque estampe médiévale représentant une scène de la cour impériale.

La cérémonie attint son paroxysme lorsque l'empereur, vêtu du Gosokutai, une robe en soie de couleur brune, apparut sur le Takamikura, somptueux trône sacré de 6 mètres de haut. Le «Japon éternel» était bien là, dans ce rituel demeuré immuable depuis des siècles.

FORÊT DE CAMÉRAS

Saisissant contraste, en vérité, avec la forêt de caméras dissimulée dans le palais, qui, pour la toute première fois, permettait à la population japonaise et au monde entier, d'être témoins de ce rituel séculaire.

Historique, l'intronisation d'Akihito était surtout pour une raison; elle était la première à être organisée en vertu de la

Constitution de 1947, rédigée par les Américains. Constitution qui, soucieuse de prévenir une éventuelle résurgence des débordements passés, a réduit le souverain nippon au rôle de symbole de la nation, le privant de tout pouvoir.

LOOK DÉSUET

Akihito, d'âme réformatrice sous le look souvent désuet, avait, dès la mort de son père Hirohito, laissé savoir qu'il entendait être un monarque à la britannique et fait vœu de «respecter la Constitution».

Il l'a réaffirmé d'une façon encore plus ferme hier, dans son discours d'intronisation, soulignant sa volonté d'honorer la Constitution et de faire son possible pour être «le symbole de l'Etat et de l'unité du peuple comme il y est stipulé».

C'est aussi en vertu des changements apportés par les textes de l'après-guerre que le premier ministre a pu rester sur la même plate-forme que le souverain au moment de lancer les acclamations «banzai!» (10.000 ans) en l'honneur de l'empereur. Plus question de donner l'impression que le chef du gouvernement est le subordonné de l'empereur, comme autrefois.

DEUX FOIS

Toshi Ki Kaifu avait d'ailleurs réfléchi à deux fois avant de donner le feu vert à cette coutume, en raison des mauvais souvenirs associés au dit terme, cri de guerre des soldats nippons durant la guerre. Qui sait? Peut-être l'arrivée de ce nouvel empereur permettra-t-elle au Japon de tourner définitivement une page fâcheuse de son histoire.

P. B.



Des manifestants d'extrême-gauche ont perturbé les cérémonies d'intronisation. (Reuter)

A coups de mortier

Dans les allées du pouvoir japonais, certains nostalgiques de l'ordre ancien ne désespèrent pas de réviser un jour la Constitution démocratique et pacifique de 1946 écrite par les Américains et qui relègue l'empereur au rang de simple symbole de l'Etat.

Mais certains n'apprécient pas ces cérémonies d'intronisation, comme le prouvent les nombreuses attaques, certaines au mortiers, contre des installations militaires et des temples shinto effectuées et revendiquées par Chukakua et d'au-

tres groupuscules d'extrême-gauche. La grande majorité des Japonais reste toutefois indifférente à ce rituel anachronique, et a surtout profité d'un jour de congé supplémentaire pour aller visiter les parcs et faire des achats.

PAS DE «BANZAI» DE FELBER

Anecdote. Le conseiller fédéral René Felber, qui représentait la Suisse aux cérémonies, n'a apparemment pas crié «Banzai» en levant les bras au ciel pour souhaiter au 125ème empereur

de l'Empire du Soleil Levant de vivre «10.000 ans».

Tout comme le prince Charles, le vice-président américain Dan Quayle et les autres dignitaires de 158 pays venus à Tokyo pour le «sokui-no-Rei», les cérémonies séculaires du couronnement d'Akihito, le représentant de la Suisse n'a pas imité le geste du premier ministre japonais Tōshiki Kaifu chargé de saluer de trois «Banzai» l'apparition de l'empereur sur le trône du chrysanthème. (ats, afp)

Bruxelles durcit le ton

Crise du Golfe: la Jordanie visée par les Douze

Vingt-quatre heures après l'appel du roi Hassan II du Maroc à la tenue d'un sommet arabe sur la crise du Golfe, l'Irak s'est empressé d'y répondre en posant des conditions que certains ont d'ores et déjà interprété comme un refus. De leur côté, les Douze de la Communauté européenne (CE) ont réclamé hier un renforcement de l'embargo terrestre contre l'Irak et décidé d'entreprendre des démarches auprès d'une quarantaine de pays, dont des non-alignés, pour obtenir la libération de tous les otages retenus par Bagdad.

Quelques heures après l'appel du roi Hassan II, la direction irakienne a accepté la proposition d'un sommet arabe, mais elle a formulé des conditions, exigeant d'abord que l'ordre du jour du sommet soit élargi au «problème palestinien, à la libération des territoires arabes oc-

cupés et à d'autres questions arabes».

RENFORCER

Les ministres des Affaires étrangères des Douze, réunis à Bruxelles, ont décidé hier de demander aux Nations Unies «d'intervenir pour mieux contrôler l'embargo terrestre» contre l'Irak. Cette décision sous-entend que des infractions sérieuses de l'embargo ont lieu, même si aucun pays n'a été accusé. La Jordanie semble cependant indirectement mise en cause. Celle-ci a d'ailleurs publiquement admis qu'elle continuait d'importer du pétrole d'Irak.

Les Douze vont en outre solliciter l'aide de pays membres du Mouvement des non-alignés et de l'Organisation de la Conférence islamique ainsi que des amis de Bagdad pour obtenir la

libération des otages toujours retenus par l'Irak.

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe, qui rencontraient à Bruxelles pour la première fois leurs homologues des Douze, se sont dits d'ailleurs prêts à faire pression sur Bagdad pour aboutir à une libération «inconditionnelle» de tous les otages retenus en Irak et au Koweït, a déclaré à la presse le chef de la diplomatie algérienne Sid Ahmed Ghazali.

AU COMPTE-GOUTTES

L'Irak, de son côté, continue de libérer au compte-gouttes certains otages occidentaux. Ainsi l'ex-premier ministre néo-zélandais David Lange a affirmé avoir obtenu à l'issue d'une visite à Bagdad une promesse de libération de 17 de ses compatriotes. L'ancien premier minist-

tre danois Anker Joergensen, également en visite à Bagdad actuellement, espère de son côté obtenir la libération de 75 ressortissants danois.

Le ministre chinois des Affaires étrangères, Qian Qichen, a pour sa part quitté hier après-midi Bagdad pour l'Arabie saoudite, peu après avoir rencontré le président irakien Saddam Hussein, a-t-on annoncé de source officielle à Bagdad. Arrivé à Djeddah, Qian Qichen s'est aussitôt entretenu avec son homologue saoudien, le prince Saoud al-Fayçal.

M. Qian a effectué une visite de deux jours en Irak, dans le cadre d'une tournée qui l'avait déjà conduit au Caire, à Ryad, et à Amman. Il a souligné, à chacune de ses étapes, la nécessité d'un «réglement pacifique» de la crise du Golfe. (ats, afp)

ÉVÈNEMENT

Légitimes revendications

Le printemps en novembre! Paris s'est rappelé hier Mai 68. La violence a parlé. Des groupes de «casseurs» ont tout gâché. Domage, vraiment dommage...

La monstre manifestation, organisée par les lycéens de toute la France, a dérapé alors que tout avait été mis en œuvre pour qu'elle se déroule dans une atmosphère bon enfant.

Ces tristes événements sont d'autant plus regrettables qu'ils ont été provoqués par une infime minorité, qui n'a sans doute rien à voir avec les problèmes dénoncés. Reste à espérer maintenant qu'ils ne vont pas ternir des revendica-

tions plus que légitimes. Car les lycéens français ont raison.

Par rapport à Mai 1968, ils ne remettent plus en cause la société mais un système d'éducation et de formation qui ne correspond plus aux exigences actuelles. Quoi de plus normal finalement que de réclamer de meilleures conditions d'enseignement, des locaux moins vétustes, moins d'élèves dans les classes, plus de sécurité dans les lycées et des salaires décentes pour les enseignants.

L'objectif du baccalauréat pour tous (40% en 1990) est certes louable, mais encore faudrait-il que le pouvoir en place s'en donne réellement les moyens. Et n'en reste plus au stade des déclarations d'intention.

Michel DÉRUNS

LE MONDE EN BREF

ISRAËL. - Le ministre israélien des Affaires étrangères David Lévy a annoncé hier la prochaine venue en Israël d'un émissaire du Secrétaire général de l'ONU, à la suite d'un accord intervenu avec les Etats-Unis, a-t-on indiqué de sources parlementaires.

RENCONTRE. - Le général John Galvin, commandant suprême des forces alliées en Europe, et le général Vigeik Eide, chef du comité militaire de l'Alliance atlantique, ont rencontré hier à Moscou le ministre soviétique de la Défense Dimitri Lazov et le chef d'état-major des armées Mikhaïl Moïseïev, a annoncé l'agence TASS.

SÉISME. - Un fort tremblement de terre, de magnitude 6,7 sur l'échelle ouverte de Richter, a frappé hier matin la région d'Alma Ata, capitale de la République du Kazakhstan.

TCHAD. - «De violents combats» ont éclaté hier entre l'armée tchadienne et des forces «d'invasion» à l'est de Tiné (près de la frontière tchado-soudanaise).

URSS. - Boris Eltsine, président de la République de Russie, et Mikhaïl Gorbatchev, président de l'URSS ont amorcé un rapprochement en créant deux commissions parallèles, russe et soviétique, qui se concerteront sur chaque point de la réforme économique.

La droite en force

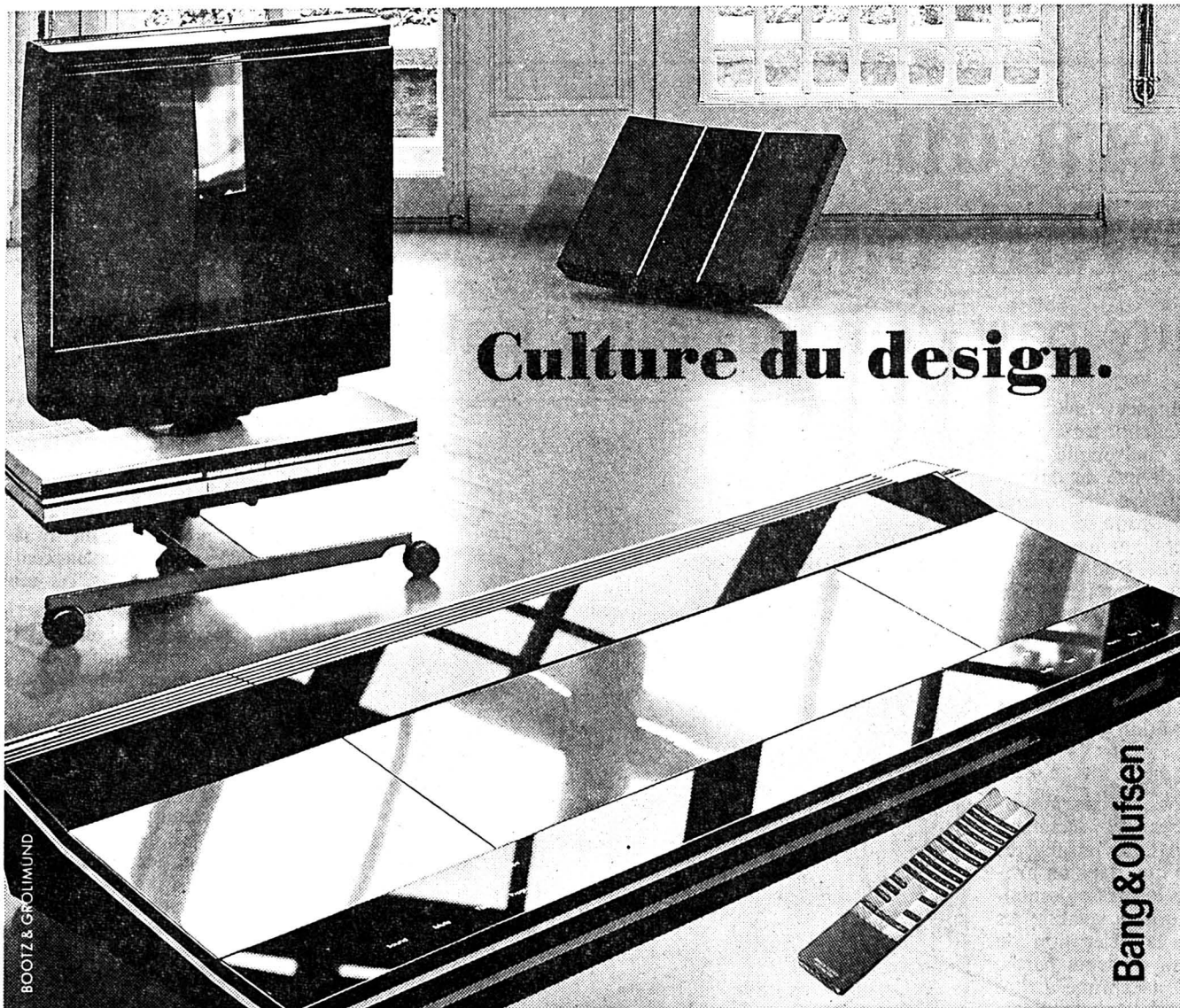
Elections présidentielles au Guatemala

Le premier tour de l'élection présidentielle guatémaltèque, qui a eu lieu dimanche dans le calme, se solde par un face-à-face de deux candidats de droite, tandis que la démocratie chrétienne du président Vinicio Cerezo subit une cuisante défaite après cinq ans d'exercice du pouvoir.

Alors que plus de la moitié des suffrages avaient été dépouillés, seize heures après la fermeture des bureaux de vote, la première place paraissait assurée pour M. Jorge Serrano, candidat du Mouvement pour l'Action Solidariste (MAS), avec un peu moins de 30% des voix. M. Jorge Carpio, de l'Union du Centre National (UCN - droite) devait occuper la deuxième position et rester en lice pour le deuxième tour qui se disputera le 6 janvier prochain.

M. Carpio, donné favori dans les sondages pré-électoraux, renforçait son avance au détriment de M. Alvaro Arzu, maire sortant de la capitale, à mesure que se comptabilisaient les votes en provenance des circonscriptions rurales. M. Arzu, qui devait ainsi occuper la troisième place, dirige le Parti de l'Avance Nationale (PAN - droite).

La Démocratie chrétienne du président Vinicio Cerezo, qui présentait la candidature de M. Alfonso Cabrera, ancien ministre des Relations extérieures, est la grande perdante du scrutin. Elle devait arriver en quatrième position avec moins de 20 des suffrages, payant le prix de la crise économique et sociale et de la violence multiforme qui continue d'accabler ce pays centraméricain de 9 millions d'habitants. (ats, afp)



Culture du design.

Bang & Olufsen

Chez votre revendeur Bang & Olufsen, lors d'une démonstration, découvrez de pures pièces de la culture audio et vidéo - comme le Beocenter 9500 illustré ici. Ou demandez-lui de la documentation détaillée, au moyen du coupon ci-contre.

Veillez m'envoyer la brochure détaillée Bang & Olufsen.

Nom, prénom

Adresse

NPA/localité

A envoyer à l'adresse d'un des revendeurs suivants.

hi-fi télévision pianos instruments disques
MULLER musique SA
 Léopold-Robert 50 La Chaux-de-Fonds
 (039) 23 29 93 / 94

brugger
 La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25
 (039) 23 12 12
 TV VIDEO PHOTO - HI-FI DISQUES



Il m'a dit: "On fait nos maths ensemble?"
 J'ai dit: "Chiche!"

PLUS DE 2000 MONTURES EN STOCK! TOUTES VENDUES À PRIX COÛTANT!

Clin d'Oeil
 LES OPTICIENS CHAMPIONS!
 Vos montures presque à l'oeil!

Vous trouverez les opticiens CLIN D'OËIL à:
 BIENNE - Rue Centrale 66A - Tél. 032/23'26'23 • FRIBOURG - Rue de Lausanne 1 - Tél. 037/22'41'33 • LAUSANNE - Centre commercial Pont des Sauges
 Av. du Grey 58 - Tél. 021/38'46'46 • LE LOCLE - Grand-Rue 26 - Tél. 039/31'36'48 • PESEUX/NE - Grand-Rue 41 - 038/31'12'61 • PULLY - Rue de la Poste 7
 Tél. 021/28'05'05 • RENENS - Rue de la Mèbre 8 - Tél. 021/635'45'00 • YVERDON - Centre commercial Métropole 2000 - Rue de Neuchâtel 3 - Tél. 024/21'04'02

offres d'emploi

Cartier
PAOLINI SA

Dans le cadre du développement industriel du groupe Cartier à La Chaux-de-Fonds, la société Paolini S.A. cherche:

acheveur-soudeur or limeur-ajusteur
 poste convenant à un bijoutier ou à un horloger.
 Les personnes intéressées voudront bien adresser leur offres de service à:
 Paolini S.A.
 Rue des Crêtets 67
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 11 77

Cartier

PRO INFIRMIS NEUCHÂTEL
 cherche pour début 1991 un(e)
assistant(e) social(e)
 à plein temps

Nous demandons:

- un diplôme acquis (ou en cours d'acquisition) d'une école d'études sociales reconnue ou d'une formation spécialisée en travail social;
- intérêt pour l'accompagnement de personnes handicapées.

Nous offrons:

- une activité dans une équipe d'une douzaine de collaborateurs;
- un engagement professionnel sur un secteur géographique délimité;
- de bonnes prestations sociales et un salaire selon une échelle de traitements progressive.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae avec copies des diplômes et certificats, sont à adresser à: M. Jacques Rollier, Pro Infirmis, Maladière 35, 2000 Neuchâtel.



LUTHY MACHINES SA

Boulevard des Eplatures 37, 2304 La Chaux-de-Fonds.
 ☎ 039/26 62 62. Télex: 952 103. Fax: 039/26 78 85.
 Succursales à Bienne et Paris.

DERNIERS ARRIVAGES!

Superbes occasions!

1 rectifieuse EWAG type WS 11, année 1988, état neuf, avec microscope et accessoires.

1 tour multibroches TORNOS type SAS 16, année 1986, avec embarreur IEMCA.

1 machine à pointer HAUSER type OP3, superbement équipée, 3 tables.

1 rectifieuse cylindrique STUDER type S20, année 1981.

2 rectifieuses par coordonnées HAUSER TYPE 3SMO, très bien équipées (1 avec visualisateur).

6 fraiseuses ACIERA type F1, révisées, avec garantie.

1 projecteur de profils ISOMA type M129, année 1987, état neuf avec visualisateur 2 axes.

1 perceuse 4 broches ACIERA type 22K4, récente.

Ainsi que notre exposition permanente de plus de 1500 machines sur 5000 m² d'exposition!

offres d'emploi

Dans le cadre de son développement

LE PRELET S.A.

Spécialiste du cadran de montres haut de gamme cherche son

FUTUR CHEF DE FABRICATION

- Vous avez une parfaite connaissance du cadran
- Vous avez des qualités de chef et le sens de l'organisation
- Vous avez le sens des responsabilités et des performances
- Vous êtes ouvert aux changements
- Vous êtes dynamique
- Vous êtes ambitieux

Alors vous êtes celui que nous cherchons.

Ecrivez-nous avec curriculum vitae et photo à:

LE PRELET S.A. - 2206 LES GENEVEYS S/COFFRANE
 Tél. 038 57 16 22

Nous cherchons
UNE AIDE DE BUREAU
 Travail à temps complet.
 Salaire en rapport avec les compétences.
 ☎ 039/23 27 28.

Voire avenir nous passionne

Nous recherchons pour une entreprise de machines:
un serrurier qualifié.
 Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec M. G. Forino.

PERSONNEL SERVICE
 Placement fixe et temporaire
 Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Location de voitures et d'utilitaires **Hertz** No 1

Garage Gogniat
 15, rue de la Charrière, 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 52 28

Nouveau: Tarif économique - tout compris.
 Réservations: 24 heures à l'avance.

Un agrarien sera du voyage, Markus Ruf pas

La délégation parlementaire part demain pour l'Irak

La délégation parlementaire qui se rendra demain en Irak pour obtenir la libération des otages suisses ne veut pas du nationaliste bernois Markus Ruf. En revanche, un agrarien sera du voyage. La nouvelle a été confirmée hier par le conseiller national Edgar Oehler (pdc, SG), coordinateur de la délégation, à l'issue d'un entretien avec le chef de l'état-major de crise du Département des Affaires étrangères (DFAE), l'ambassadeur Pierre-Yves Simonin.

Contrairement aux autres membres de la délégation, le représentant de l'Union démocratique du centre n'est pas un parlementaire. Il s'agit de M. Erich Wettstein, vice-chancelier du canton de Glaris. Grâce à lui, tous les partis gouvernementaux seront représentés dans la délégation. Outre MM. Oehler et Wettstein, elle comprend les conseillers nationaux Jean Ziegler (ps, GE), Massimo Pini (prd, TI) et Franz Jaeger (adi, SG).

Chaque membre de la délégation paiera le voyage de sa poche, a précisé M. Oehler. Tout au plus pourra-t-on repar-

ler du financement si la délégation obtient le succès escompté.

GLACIALE

L'entretien avec M. Simonin a débuté dans une atmosphère glaciale, a déclaré M. Oehler. Le DFAE est cependant disposé à fournir un soutien logistique à la délégation. En revanche, il refuse de rendre le même service aux journalistes qui accompagneront la délégation. Cette différence de traitement a été jugée inacceptable par M. Oehler. Le porte-parole du DFAE Marco Cameroni l'a justifiée du fait qu'il s'agit d'une délégation privée.

Selon lui, l'ambassade de Suisse à Bagdad accordera à la délégation le soutien normalement accordé à tout ressortissant suisse en voyage. Mais comme il s'agit d'une mission humanitaire les délégués pourront en outre utiliser les moyens de communication de l'ambassade (téléphone, fax, télex). Ils recevront la liste des ressortissants suisses qui souhaitent quitter l'Irak et seront accueillis à l'aéroport par un représentant de l'ambassade qui les conduira à leur hôtel.

Autre divergence avec le DFAE: la délégation estime que les autorités helvétiques devraient faire preuve de davantage de souplesse en ce qui concerne la livraison de nourriture pour bébés, retenue en Turquie et en Italie. Selon M. Cameroni, la Suisse s'en tient strictement aux règles de l'embargo. Contrairement aux médicaments, les aliments pour bébé ne figurent pas dans la liste des exceptions. Les livrer constituerait donc une violation de l'embargo.

M. Cameroni a encore apporté les excuses du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Klaus Jacobi qui, dans un article paru dans la presse dominicale allemande, a qualifié les membres de la délégation de «poids légers» de leurs partis. M. Jacobi s'est exprimé à titre privé, a déclaré le porte-parole du DFAE. Mais il n'a pas prêté une attention suffisante au fait que sa position allait donner une dimension démesurée à ses propos. Ceux-ci ne visaient pas la délégation à laquelle il souhaite plein succès.

(ats)



Markus Ruf n'ira pas à Bagdad. Ses collègues parlementaires n'en veulent pas. (ASL)

Attention danger!

Uruguay Round: vers une rupture des négociations?

Il existe une «très grande tentation de tout arrêter», a indiqué hier David de Pury, chef de la délégation suisse à l'Uruguay Round, et la réunion ministérielle du 3 décembre prochain à Bruxelles, prévue pour mettre un point final à ces négociations commerciales multilatérales, est «en danger».

Malgré le dépôt de l'offre agricole de la Communauté européenne (CE) et les multiples rencontres ministérielles d'il y a 8 jours à Genève, «la situation a empiré». L'offre de la CE a été «rejetée massivement» par le Groupe de Cairns (grandes nations agricoles en dehors des Etats-Unis et de la CE), les Etats-Unis et les pays latino-américains.

La CE propose de réduire de 30%, sur dix ans (1986-96), ses subventions agricoles. Cette offre, a notamment relevé devant la presse D. de Pury, contient deux éléments insatisfaisants.

Premièrement, la Communauté ne prend aucun engagement en matière de subventions à l'exportation, deuxièmement, ne prend non plus aucun engagement «spécifique» face au problème de l'accès aux marchés.

Au cours d'une réunion, tenue ce week-end à Genève au niveau des chefs de délégation, les Etats-Unis et le Groupe de Cairns ont nettement déclaré qu'ils n'avaient aucun intérêt à négocier sur l'agriculture sans une amélioration de l'offre de la CE et aussi de celle des pays de l'AELE. C'est donc l'impasse.

OFFRE MINIMISÉE

L'offre de la Suisse a été largement minimisée, ce à quoi s'est vivement opposé D. de Pury en soulignant en particulier qu'elle impliquait, au plan national, des réformes fondamentales.

Bloqués dans l'agriculture mais aussi dans d'autres secteurs, comme les services où les Etats-Unis adoptent une attitude toujours plus restrictive, les négociations comportent un «sérieux danger» à plusieurs composantes, a constaté le délégué suisse.

Il y a dangers de rupture, de «pourrissement» des négociations, de «ras-le-bol» de nombreux «petits» pays, comme les latino-américains, qui pourraient quitter la négociation, et, surtout, un «danger très net» de voir les négociations passer à un niveau bilatéral CE-Etats-Unis et dont le Groupe de Cairns lui-même pourrait être exclu.

La réunion de Bruxelles est vraiment en danger mais aucun pays n'a exprimé l'avis que l'Uruguay Round ne valait pas la peine d'être conclu, a relevé D. de Pury en soulignant que la Suisse est toujours fermement opposée à une interruption des négociations.

«CALMER LES ESPRITS»

Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est «calmer les esprits» et mettre sur pied un nouveau scénario. Il faut que la Suisse et les autres «modérés», comme les pays de l'AELE, de l'ASEAN (Asie du Sud-Est) et d'Amérique latine étudient comment jouer un rôle plus important et «ne pas laisser le champ libre aux Grands». Dans cette perspective, les ministres de l'agriculture des six pays de l'AELE pourraient se réunir en fin de semaine à Stockholm pour renforcer leur concertation.

Il faut à tout prix éviter une interruption des négociations, jusqu'à ce que les Grands (CE + Etats-Unis) trouvent entre eux un compromis sur la question de l'agriculture. La Suisse repousse une telle hypothèse de travail, qui s'écarte du multilatéralisme, et veut que les négociations continuent en gardant pour but la réunion de Bruxelles, même si le paquet final ne devait pas être aussi important que prévu. (ats)

Oui aux trains, non aux bus

Lignes régionales: l'AST exige le maintien des prestations ferroviaires

L'Association suisse des transports (AST) est inquiète de la réduction des prestations de trafic ferroviaire régional: après avoir arrêté de desservir de nombreuses gares, les CFF suppriment des trains régionaux. L'AST a indiqué hier, lors d'une conférence de presse à Berne, qu'elle exigeait le retrait des directives fédérales concernant le remplacement de trains régionaux par des services de bus.

L'AST s'oppose aux mesures annoncées par le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE) prévoyant le transfert

de rail à la route du trafic des personnes sur huit lignes régionales. Le DFTCE a invoqué, pour expliquer sa décision, les goulets d'étranglement dus à l'augmentation du trafic des marchandises. Les premières suppressions de trains sont entrées en vigueur la semaine dernière sur la ligne Arth-Goldau-Goeschenen, dans la région du Gothard.

OFFENSIVE

L'AST estime que l'attractivité du rail passe par l'amélioration de l'offre du trafic régional. Ainsi, selon Hans Ulrich Kunz, conseiller en innovation, plus de

90% de tous les déplacements se font sur des distances de 5 à 30 km. Pour encourager les voyageurs à utiliser le train plutôt que leur voiture, il faut au moins maintenir, ou même améliorer, par une stratégie offensive, les prestations du trafic ferroviaire régional.

Concrètement, l'AST propose d'augmenter la cadence des trains régionaux et de déplacer certains arrêts, mal situés, ou d'en créer de nouveaux. Les gares devraient en outre être dotées de parkings pour les voitures et les deux-roues.

L'AST est favorable au rem-

placement du matériel roulant traditionnel, souvent disproportionné, par des automotrices légères pouvant être desservies par un seul agent. L'exploitation des lignes régionales pourrait ainsi se rapprocher de celle des lignes de tram.

Autre idée de l'AST: le trafic régional pourrait être confié à des entreprises ferroviaires privées, qui connaissent mieux les besoins de la clientèle. Si le trafic régional devait rester entre les mains des CFF, la Régie fédérale devrait être obligée par la loi à investir également dans les lignes secondaires.

L'AST est convaincue que ses propositions ne sont pas irréalistes du point de vue financier. Elle demande notamment d'intégrer les coûts relatifs à la protection de l'environnement dans les comparaisons entre le train et le bus.

A l'appui de ses propositions, l'AST cite le cas du chemin de fer privé Le Pont-Le Brassus, dans la Vallée de Joux. Cette ligne a vu sa fréquentation augmenter de 47% en moins d'une année après l'introduction d'un nouveau système d'exploitation, mieux adapté aux besoins de la région. (ats)

KALÉIDOSCOPE

Requérants d'asile aux Mosses

Une quarantaine de demandeurs d'asile seront hébergés dans la station vaudoise des Mosses, sur la commune d'Ormont-Dessous. La propriétaire de l'Hôtel de la Sapinière, Mme Jeanine Durgnat, a indiqué hier avoir conclu un bail avec l'Etat de Vaud jusqu'en octobre 1993. Elle a pris cette décision en raison de son état de santé qui l'empêche de poursuivre l'exploitation touristique de son hôtel. (ap)

Première locomotive pour Rail 2000

En présence du président de la direction générale des CFF Hans Eisenring, la première locomotive Rail 2000 a quitté hier la chaîne de montage d'ABB à Zurich. Cette Re 4/4, numéro 460.000-3 est la première des 99 locomotives commandées par les Chemins de fer fédéraux à la fabrique suisse de machines et locomotives de Winterthur et à la division des transports d'Asea Brown Boveri de Zurich. La locomotive doit encore subir de nombreux essais et contrôles avant d'être livrée aux CFF au printemps prochain. (ats)

PUBLICITÉ

Soutenez le moral de nos compatriotes retenus contre leur gré en Irak en leur témoignant votre sympathie.

Vous pouvez leur écrire à l'adresse ci-dessous qui transmettra:

Cellule de crise Irak-Koweït
Département fédéral des Affaires étrangères
3003 BERNE

SOLIDARITÉ OTAGES

Rebondissement à Genève

Fonctionnaires: le Conseil d'Etat cède et accorde

Réunie hier soir en assemblée générale, la fonction publique genevoise a accepté l'accord signé entre le Conseil d'Etat et les représentants des fonctionnaires qui donne largement satisfaction aux revendications de ces derniers et qui devrait mettre un point final au plus important conflit social qu'ait connu le canton depuis la guerre.

L'annonce de la signature du protocole d'accord, qui a spectaculairement débloqué la situation, est intervenue à quelques heures de l'assemblée générale de la fonction publique qui devait se prononcer sur le déclenchement d'une grève illimitée pour le lendemain.

Un tel débrayage avait déjà

été massivement suivi le 10 octobre dernier, lorsque 16.000 fonctionnaires et employés des transports publics avaient cessé le travail pendant une demi-journée.

Selon les termes du protocole signé par les deux parties, l'exécutif genevois cède sur l'allocation de rattrapage de l'inflation pour 1990, qui sera versée dans son intégralité à toute la fonction publique. De son côté, le cartel intersyndical du personnel de l'Etat accepte le principe de l'indexation semestrielle dès l'an prochain.

Le rattrapage de l'inflation ne sera toutefois pas entièrement gommé puisqu'une «compensa-

tion intégrale du renchérissement calculée à chaque fin de mois» sera versée en fin d'année.

Cette «compensation intégrale», calculée selon le même principe que l'allocation de rattrapage, sera versée dès 1991 à tous ceux qui touchent un salaire annuel inférieur ou égal à 60.000 francs (classe 13), soit 65% de l'ensemble du personnel de l'Etat.

La seule concession des syndicats porte sur les fonctionnaires ayant les plus hauts revenus: ceux-ci ne toucheront pas une compensation intégrale du renchérissement mais encaisseront en fin d'année la même somme que celle qui est allouée aux employés gagnant 60.000 francs.

Compensation intégrale accordée

Les salaires des arts graphiques seront adaptés

Les travailleurs des arts graphiques toucheront la pleine compensation du renchérissement en 1991, à savoir une adaptation des salaires de 6,4%. En revanche, l'Association suisse des arts graphiques (ASAG) a refusé d'accorder une augmentation générale des salaires de 300 francs par

mois en plus du renchérissement. L'augmentation des salaires réels est l'affaire des entreprises.

Ce principe est d'ailleurs fixé dans le contrat collectif, a indiqué hier à Pully (VD) le secrétaire de l'ASAG.

De leur côté, les syndicats

concernés sont mécontents et considèrent que les négociations ont échoué. Le Syndicat du livre et du papier, le Syndicat des arts graphiques et l'Union suisse des lithographes vont informer leurs membres du résultat des négociations, puis décider de la conduite à adopter. (ap)



FONDATION DE L'ÉCOLE NEUCHÂTELOISE
DE SOINS INFIRMIERS - E.N.S.I.
Rue de la Prévoyance 80
2300 La Chaux-de-Fonds
Anciennement Fondation de l'École neuchâteloise
d'infirmières assistantes

Mise en soumission publique

Les travaux de construction du nouveau bâtiment
et de l'agrandissement de

L'ÉCOLE NEUCHÂTELOISE DE SOINS INFIRMIERS
E.N.S.I.

sont mis en soumission publique.

Cube SIA du bâtiment 5110 m³
Coût global des travaux Fr. 3 300 000.-

Le présent avis concerne les travaux suivants (selon CFC):

- 200 Terrassement - Préparation du terrain
- 211 Maçonnerie - Béton armé
- 211.1 Echafaudages
- 216.1 Travaux en pierres artificielles - Préfabriqué
- 221 Fenêtres façades vitrées
- 222 Ferblanterie
- 225 Etanchéité
- 23 Installations électriques
- 24 Installations de chauffage
- 25 Installations sanitaires
- 261 Ascenseur
- 271 Plâtrerie - Peinture
- 272 Serrurerie
- 273 Menuiserie intérieure
- 281 Revêtements de sols - Carrelages

Les entreprises intéressées doivent s'annoncer par écrit, avec
mention «Construction de l'E.N.S.I. à La Chaux-de-Fonds»
jusqu'au 21 novembre 1990, à l'adresse suivante:

Présidence du Conseil de Fondation de l'E.N.S.I.,
rue de la Prévoyance 80, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Une finance de Fr. 50.- sera perçue contre remise des docu-
ments de soumissions aux entreprises inscrites.

Le président du Conseil de Fondation:
Jean-Pierre Renk

28-012576

offres d'emploi



DAME

Vous aimez travailler seule et de manière indé-
pendante.

Travail agréable pour dame qui sait s'organiser.

Mise au courant par l'entreprise.

Faire offre ou se présenter à **TEXSANA SA**,
Daniel-JeanRichard 17,
2300 La Chaux-de-Fonds.

28-012357

Votre avenir nous passionne

Nos clients ont besoin de vous.
Nous cherchons pour des postes fixes et tempo-
raires:

ferblantiers
installateurs sanitaires
monteurs en chauffage
menuisiers
monteurs en ventilation
peintres

ainsi que des **aides** avec expérience dans ces
diverses professions.

Appelez sans tarder, vous serez renseignés sur
ces différents postes.

91-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

★★ Utilatous ★★

Transports, débaras,
déménagements

Ph. Schnaebeler ☎ 039/28 37 86

28-012405

UN BON CHOIX

L'OURS AUX BOIS

Pour réserver: ☎ 039/61 14 45

14-008154

**L'annonce,
reflet vivant du marché**

UNE FIDÉLITÉ RÉCOMPENSÉE... EN ARGENT SONNANT ET TRÉBUCHANT!

Les contrats de longue durée provoquent moins de frais administratifs; ils coûtent donc moins cher. Nos clients sont les premiers à en profiter. Tous nos assurés qui prolongent leur police-ménage, responsabilité civile privée ou inventaire de l'entreprise peuvent obtenir des rabais allant jusqu'à 50% sur la prime de la première année. Les nouveaux assurés en assurance-ménage ou responsabilité civile privée bénéficient d'un rabais allant jusqu'à 25% sur la prime de la première année pour tout contrat d'une durée supérieure à 5 ans.


Mobilière Suisse
Société d'assurances

l'assurance d'être bien assuré

05-10584/4*4

Féuilleton de «L'IMPARTIAL»

44

Anne Mariel

Le cavalier noir

Droits réservés Editions du Rocher, Jean-Paul Bertrand Editeur
et Sciaky presse

Mais un peu avant le lever du jour, il se détacha de moi, prit mon visage entre ses mains et me dit:

- Mon amour, je ne veux pas risquer de te compromettre. Je vais te quitter. Mais tu vas me faire une promesse...

- Laquelle?
- Ce soir, c'est toi qui viendras me rejoindre.

Pour toute réponse, je lui tendis mes lèvres.

Après son départ, je réparai le désordre de ma couche. Un vrai champ de bataille. Que

penserait Ginette en découvrant une telle dévastation, car je la savais soupçonneuse?

Les idées à la dérive, je fus en proie alors à de multiples sentiments.

Maintenant que Hans n'était plus auprès de moi, je reprenais notion de la réalité. J'étais comme un être qui, après avoir été hypnotisé, est brutalement réveillé.

Comment moi, une Française, avais-je pu me donner, avec toute l'ardeur d'une sensualité exacerbée, à un ennemi? Et quel ennemi? Le plus exécrationnel: un nazi!

Quelles excuses pouvais-je invoquer?

Qu'il n'avait pas arrêté le proscrit, pour me sauver la vie? C'était certes un fait exceptionnel, mais insuffisant pour justifier mon avilissement. Car c'était le mot qui convenait à ces instants délirants. J'étais d'autant plus méprisable qu'il n'avait employé aucun chantage pour me conquérir. Comment avais-je pu lui appartenir aussi facilement, aussi complètement?

Les miens n'allaient pas découvrir sur mon visage qu'il avait fait de moi une autre femme? A présent, je ne serais plus jamais la même.

Dans ma famille, presque tous mes ancê-

tres avaient choisi le métier des armes et portaient très haut le sens du devoir et de l'honneur, et moi, j'avais trahi ma patrie.

J'aurais voulu pouvoir effacer le souvenir de ces heures enfiévrées, mais je savais que je n'y parviendrais pas. Hans m'avait marquée d'un sceau indélébile. Je savais que je ne retrouverais jamais l'extase que j'avais découverte au moment de notre union, et que je passerais désormais mes nuits solitaires à chercher ses caresses.

Le secret me pesait terriblement. Je ne pouvais le garder pour moi seul. Il me fallait un confident qui apaiserait mon cœur désemparé.

Moi qui rarement accompagnais ma mère à sa messe matinale - je préférerais faire une promenade avec Gamine -, ce jour-là, je fis hâtivement ma toilette et descendis dans le hall.

En me voyant, ma mère eut un sourire:
- Je suis heureuse de ta présence, mon enfant. Ton manque de piété m'a souvent inquiétée. Mais les heures tragiques que nous vivons doivent te faire comprendre que nous sommes peu de chose ici bas!

Stoïquement, malgré le vent qui soufflait

et la pluie qui s'était mise à tomber, nous parcourûmes à pied, dans la boue, le chemin qui menait au village.

Mais l'office ne me suffisait pas pour apaiser le tourment qui me déchirait, après la messe, je me glissai dans le confessionnal.

Ma mère fronça les sourcils, ne me fit aucune réflexion, mais pensa sûrement: «Cela ne me surprend pas. En allant chez Paco, elle a succombé à son charme. Elle retrouve son bon sens.»

Notre brave chamoine, vraiment un homme de Dieu, se racla la gorge quand, après avoir tiré son guichet, il me reconnut.

Je mis devant lui mon âme à nu. Je lui parlai de mes faiblesses, puis lui racontai comment j'avais sauvé le prisonnier et l'attitude du commandant nazi, son intrusion la nuit dernière dans ma chambre et comment j'avais succombé à la tentation.

Je constatai chez lui aucune indignation. En réponse à ma voix angoissée, proche des larmes, il me dit d'un ton calme et plein d'indulgence:

- Mon enfant, tous les humains ont des faiblesses.

Je répliquai:

(A suivre)

Câbles et fils en tous genres

Nokia-Maillefer: leader mondial de la branche

Le groupe Nokia-Maillefer est issu de la fusion en 1987 du groupe suisse Maillefer, alors leader mondial dans la conception de systèmes de production de câbles divers, et d'une entreprise du groupe finlandais Nokia, son principal concurrent dans ce domaine.

Daniel PELLET
Darier & Cie

L'augmentation des parts de marché qui a passé de 15% en 1987 (8% pour Maillefer et 7% pour Nokia) à plus de 20% l'année suivante et pourrait bien se situer à près de 25% cette année (avec un objectif à 10 ans de 40%), démontre la rapidité avec laquelle les premiers effets positifs de cette association se faisaient sentir. Le groupe est ainsi devenu le premier producteur mondial du secteur.

En terme de synergie, l'expérience a jusqu'à présent été fort concluante, puisque le chiffre

d'affaires par employé atteignait 264.000 fr en 1989, soit une hausse de 11,4% par rapport à l'exercice précédent.

SERVICE GLOBAL

Le groupe dispose actuellement d'unités de production en Suisse, Finlande et Suède, ainsi qu'aux Etats-Unis et à Hong Kong. En ce qui concerne la Communauté européenne, Nokia-Maillefer y est présent par le biais de ses représentations, qui assurent notamment un service global à la clientèle.

Le domaine d'activité du groupe couvre essentiellement la mise à disposition de systèmes de production de câbles et de fils d'affectations diverses. Nokia - Maillefer conçoit ainsi des machines qui produisent des câbles de télécommunication, des câbles servant au transport de l'énergie ou utilisés dans l'industrie automobile et aéronautique. Le groupe est également présent en tant que leader dans le domaine des systèmes de pro-

duction pour câbles optiques, où la technologie utilisée demande une grande qualité de main-d'œuvre et des recherches dans le domaine de la haute technologie.

Le groupe, qui a son siège principal à Ecublens, s'est également lancé dans la conception d'usines «clés en main» segment où il rencontre déjà de vifs succès. On peut citer la future usine de câbles à fibres optiques d'Odessa (URSS) ou encore la mise en service de l'unité de production de câbles téléphoniques en Arabie Séoudite. Plus de 30 projets sont à l'étude.

SPECTACULAIRE

Après un exercice 1988 de spectaculaire redressement, les performances 1989 du groupe étaient plus modérées. Le chiffre d'affaires net 1989 s'est ainsi élevé à 250,5 millions de fr (en hausse de 14,3%) et se répartissait à raison de 51% en Europe (dont 10% en Extrême-Orient, 25% en Extrême-Orient, Océanie et Sud-Est Asiatique, 14% en Amérique et

10% dans divers pays d'Afrique et du Proche-Orient, ainsi qu'en Inde.

Le bénéfice net du groupe 1989 s'est inscrit en légère hausse de 3% à 11,75 millions de fr, reflet de la stagnation enregistrée en Europe, partiellement compensée par les performances réalisées au Proche et en Extrême-Orient.

On notera encore la très forte croissance du bénéfice d'exploitation consolidé (+44% à 11,35 millions de fr) ainsi qu'un endettement à long terme ramené de 49,75 à 43,03 millions de fr, soit moins de 45% des fonds propres du groupe.

PROGRESSION

Pour l'exercice 1990, la société Nokia-Maillefer table sur un chiffre d'affaires qui devrait atteindre les 290 millions de fr, soit une progression de l'ordre de 16%, pour un résultat net approchant les 15 millions de fr. On soulignera le début d'année très favorable du groupe; les ventes atteignant après huit

mois, 150 millions de fr, en hausse de 17% par rapport à la même période l'an passé. Les carnets de commandes sont bien remplis, puisqu'ils sont supérieurs de 10% au volume d'affaires réalisé en 1989. Le groupe annonçait par ailleurs la signature de nouveaux contrats avec la Chine, la Corée du Sud, Taiwan ou encore l'Allemagne. Simultanément, le département récent de «support et conseil à la clientèle» renforçait encore la position du groupe de leader dans la fourniture d'usines complètes pour la fabrication de câbles.

Actuellement, le capital du groupe se compose de 37.500 porteurs de 300 fr nominal cotés et de 37.500 nominatives de 100 fr nominal en mains fermes. La capitalisation boursière atteint quelque 84 millions, soit 87,5% des fonds propres ou 33,6% du chiffre d'affaires. Au cours de 1989, le porteur se paie environ 6,1x les bénéfices par action estimés pour 1990. Le rendement du titre atteint 3%.

EN BREF

NESTLÉ. - La multinationale Nestlé a fondé une nouvelle société, Nestlé USA Inc. afin de rassembler et contrôler les activités de deux des sociétés du groupe dans le domaine alimentaire - Carnation Co. et Stouffer Foods Corp.

PAN AM. - La compagnie aérienne américaine Trans World Airlines (TWA) a proposé à Pan American World Airways (Pan Am) de fusionner l'année prochaine et de racheter ses droits sur la navette entre New York, Boston et Washington, a déclaré Pan Am.

ABB. - La filiale de Mannheim (Allemagne) du groupe helvético-suédois ABB et la Thyssen Industrie, de Essen, ont regroupé leurs activités techniques de transport et construction de locomotives dans une entreprise commune, ABB Henschel, avec siège à Mannheim.

Longines joue la carte perpétuelle

Lancement de la nouvelle Conquest Futury

Leader incontesté de la marque Longines, la Conquest vient d'être présentée dans sa version la plus sophistiquée: la Futury à calendrier perpétuel.

Le propriétaire d'une Conquest Futury n'a plus à se soucier de son calendrier: celui-ci est programmé jusqu'au 28 février de l'an 2100!

Au cœur de cette montre se dissimule une phénoménale mémoire de 16 mm²: une puce électronique qui se souvient des mois de 31, 30 ou 28 jours. Et bien sûr du 29 février des années bissextiles.

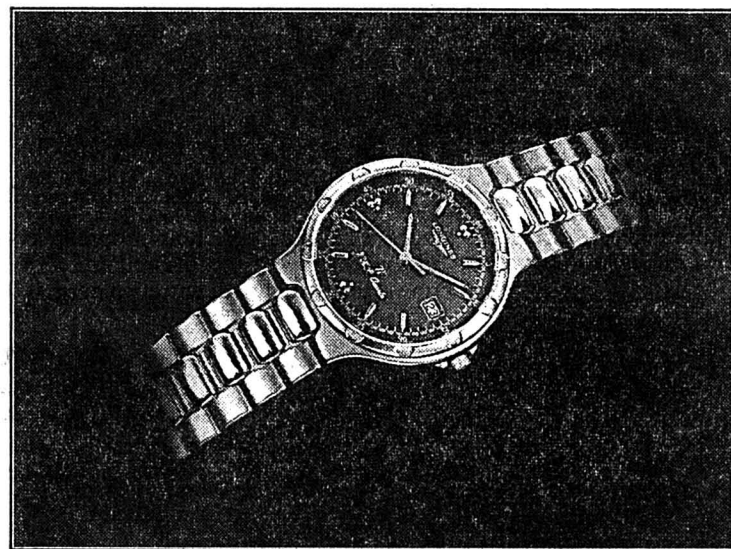
Pour souligner les qualités techniques de cette nouvelle pièce, les designers de Longines ont réalisé quelques re-

touches esthétiques. Ainsi, les boîtiers des montres pour hommes sont légèrement plus grands, les bracelets sont composés de maillons plus larges, plus puissants, aux goupilles invisibles, sauf celles qui servent au raccourcissement du bracelet. Tous les fermoirs sont désormais équipés d'une sécurité triple.

COLLECTION ENRICHIE

Sur leur lancée, les stylistes ont enrichi la collection de nombreux modèles, jouant sur la gamme des métaux - de l'or 18 carats au titane - et sur la grande variété des cadrans. Cela dit, la Conquest reste ce qu'elle est, une montre dynamique et d'un certain clacisme.

J.Ho.



Au cœur de cette montre se dissimule une phénoménale mémoire de 16 mm²: une puce électronique qui se souvient des mois de 31, 30 ou 28 jours. (sp)

BOURSE

DOW JONES ↑	9.11.90 12.11.90	2488,61 2540,34	ZURICH ↑	9.11.90 12.11.90	902,00 909,20	\$ US →	Achat Vente	1,23 1,26
--------------------	---------------------	--------------------	-----------------	---------------------	------------------	----------------	----------------	--------------

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	380.—	383.—
Lingot	15.200.—	15.450.—
Vreneli	108.—	118.—
Napoléon	94.—	101.—
Souver. \$ new	113.—	123.—
Souver. \$ old	113.—	120.—

Argent	Achat	Vente
\$ Once	4.10	4.30
Lingot/kg	164.37	172.53

Platine	Achat	Vente
Kilo Fr	16.256.92	16.390.33

CONVENTION OR

Plage or	15.600.—
Achat	15.200.—
Base argent	210.—

INVEST DIAMANT

Novembre 1990: 245

A = cours du 9.11.90
B = cours du 12.11.90

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

Kuoni	A	B
	23000.—	23000.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1440.—	1440.—
B. Centr. Coop.	725.—	725.—
Crossair p.	450.—	410.—
Swissair p.	580.—	590.—
Swissair n.	580.—	580.—
LEU HO p.	1220.—	1220.—
UBS p.	2630.—	2700.—
UBS n.	590.—	598.—
UBS b/p	104.—	108.—
SBS p.	260.—	264.—
SBS n.	232.—	232.—
SBS b/p	221.—	224.—
C.S. hold. p.	1620.—	1635.—
C.S. hold. n.	325.—	325.—
BPS	1030.—	1050.—
BPS b/p	105.—	103.—
Adia Int. p.	910.—	945.—
Elektrowatt	3250.—	3270.—
Forbo p.	1960.—	2000.—
Galenica b/p	310.—	315.—
Holder p.	4200.—	4220.—
Jac Suchard p.	8100.—	8100.—
Landis n.	930.—	950.—
Motor Col.	1320.—	1330.—
Moeven p.	4960.—	4950.—
Bührle p.	475.—	470.—
Bührle n.	180.—	160.—
Bührle b/p	160.—	145.—
Schindler p.	4900.—	4800.—
Sibra p.	380.—	400.—
Sibra n.	320.—	320.—
SGS n.	1350.—	1450.—
SMH 20	170.—	170.—
SMH 100	414.—	415.—
La Neuchât.	900.—	925.—
Rueckv p.	2550.—	2540.—
Rueckv n.	1760.—	1775.—
W'thur p.	3500.—	3520.—
W'thur n.	2560.—	2580.—
Zurich p.	3590.—	3650.—
Zurich n.	2850.—	2870.—
BBC I-A	4370.—	4430.—
Ciba-gy p.	2300.—	2320.—
Ciba-gy n.	1900.—	1900.—
Ciba-gy b/p	1870.—	1850.—

Jelmoli	1580.—	1570.—
Nestlé p.	7670.—	7750.—
Nestlé n.	7450.—	7500.—
Nestlé b/p	1440.—	1455.—
Roche port.	6380.—	6450.—
Roche b/j	3720.—	3790.—
Sandoz p.	8650.—	8750.—
Sandoz n.	8000.—	8080.—
Sandoz b/p	1695.—	1700.—
Alusuisse p.	900.—	907.—
Cortaillod n.	5000.—	5030.—
Sulzer n.	4250.—	4300.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Abbott Labor	A	B
Aetna LF cas	50.50	51.—
Alcan alu	21.—	21.—
Amaz	23.50	23.25
Am Cyanamid	56.25	57.75
ATT	41.—	40.50
Amoco corp	66.75	68.—
ATL Richf	161.50	163.—
Baker Hughes	34.50	34.—
Baxter	32.—	32.—
Boeing	55.75	56.—
Unisys corp	3.70	3.70
Caterpillar	50.—	50.75
Citicorp	15.25	15.75
Coca Cola	55.—	55.50
Control Data	11.50	12.25
Du Pont	41.75	43.—
Eastm Kodak	49.50	50.25
Exxon	61.50	62.25
Gen. Elec	65.—	67.25
Gen. Motors	45.25	46.25
Paramount	45.—	45.75
Halliburton	60.25	61.50
Homestake	23.75	23.50
Honeywell	110.—	111.—
Inco ltd	28.75	29.25
IBM	134.50	137.—
Litton	97.—	94.25
MMM	98.75	98.25
Mobil corp	72.75	74.—
NCR	69.50	68.75
Pepsico Inc	29.50	26.30
Pfizer	92.50	94.25
Phil Morris	60.25	60.50
Philips pet	32.25	32.50
Proct Gamb	100.—	100.50

Sara Lee	37.—	37.50
Rockwell	30.25	31.25
Schlumberger	72.—	72.75
Sears Roeb	31.—	31.75
Waste mgmt	40.50	41.25
Sun co inc	37.—	38.50
Texaco	73.—	72.75
Wamer Lamb.	78.50	80.75
Woolworth	33.25	34.—
Xerox	38.75	40.—
Zenith el	7.—	7.—
Anglo am	31.50	30.75
Amgld	82.50	80.—
De Beers p.	21.75	21.—
Cons. Goldf I	22.—	21.50
Aegon NV	82.—	81.50
Akzo	47.50	47.75
ABN Amro H	23.—	23.25
Hoogovens	38.25	38.75
Philips	14.—	14.50
Robeco	62.25	63.25
Rolincio	58.50	59.—
Royal Dutch	97.—	97.75
Unilever NV	106.—	106.50
Basf AG	157.—	162.—
Bayer AG	168.—	170.—
BMW	326.—	339.—
Commerzbank	174.—	179.50
Daimler Benz	461.—	482.—
Degussa	229.—	236.—
Deutsche Bank	465.—	479.—
Dresdner BK	286.—	290.—
Hoehst	153.—	155.50
Mannesmann	225.—	228.50
Mercedes	380.—	397.—
Schering	583.—	597.—
Siemens	487.—	500.—
Thyssen AG	157.—	161.—
VW	284.—	288.—
Fujitsu ltd	9.50	9.50
Honda Motor	12.50	12.75
Nec corp	12.25	12.50
Sanyo elect.	6.25	6.25
Sharp corp	11.—	11.—
Sony	55.75	57.25
Norsk Hyd n.	42.50	42.50
Aquitaine	154.50	154.—

NEW YORK

Aetna LF & CAS	A	B
Alcan	34%	37%
	17%	17%

Aluminco of Am	50%
Amaz Inc	19.—
Asarco Inc	23%
ATT	33.—
Amoco Corp	55.—
Atl Richf	131%
Boeing Co	44%
Caterpillar	41%
CanPacif	15%
Coca Cola	44%
Dow chem.	42%
Du Pont	34%
Eastm. Kodak	40%
Exxon corp	50%
Fluor corp	35%
Gen. dynamics	23%
Gen. elec.	53%
Gen. Motors	37%
Halliburton	48%
Homestake	18%
Honeywell	89%
Inco Ltd	23%
IBM	110%
ITT	46%
Litton Ind	76.—
MMM	79%
Mobil corp	59%
NCR	54%
Pacific gas/elec	24%
Pepsico	24%
Phizer inc	76%
Ph. Morris	48%
Phillips petrol	26%
Procter & Gamble	80%
Rockwell intl	25%
Sears, Roebuck	25%
BMV	—
Sun co	31%
Texaco inc	58%
Union Carbide	15%
US Gypsum	1%
USX Corp.	31%
UTD Technology	44%
Warner Lambert	65.—
Woolworth Co	27%
Xerox	31%
Zenith elec	6%
Amerada Hess	49%
Avon Products	27%
Chevron corp	69%
UAL	95%

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.21	1.29
1 \$ canadien	1.03	1.13
1 £ sterling	2.34	2.59
100 FF	24.—	26.—
100 livres	-1045	-1195
100 DM	83.—	85.—
100 fl. holland.	73.50	75.50
100 fr. belges	3.95	4.25
100 pesetas	1.26	1.41
100 schilling aut.	11.80	12.10
100 escudos	-85	1.05

DEVICES

1 \$ US	1.23	1.26
1 \$ canadien	1.0550	1.0850
1 £ sterling	2.4250	2.4750
100 FF	24.75	25.45
100 livres	-1105	-1130
100 DM	83.50	84.70
100 yen	0.9630	0.9750
100 fl. holland.	74.35	75.15
100 fr. belges	4.04	4.14
100 pesetas	1.3125	1.3525
100 schilling aut.	11.92	12.04
100 esc		

SANTÉ

Les brûlures d'estomac

Un repas de fête copieux et bien arrosé peut laisser des souvenirs... brûlants. Un steak-frites avalé en dix minutes également. Ces brûlures indiquent une surproduction d'acide dans un estomac surmené. Comprendre les diverses causes de cet excès d'acide permet bien souvent d'éviter ce désagréable phénomène qui apparaît généralement une à deux heures après les repas. C'est ce que démontre le Centre d'information des pharmaciens suisses.

Dès que l'heure du repas approche, la sensation d'appétit déclenche par voie réflexe la sécrétion du suc gastrique. Produit dans les glandes de la muqueuse stomacale, il est essentiellement composé d'un mélange d'enzymes et d'acide chlorhydrique. La présence de l'acide est indispensable au fonctionnement de ces enzymes. Leur tâche est d'amorcer la digestion des protéines, un travail qui sera poursuivi dans l'intestin.

SÉCRÉTION EXAGÉRÉE

Selon les spécialistes, la surproduction d'acide est provoquée par divers facteurs. Il y a tout

d'abord les facteurs nutritionnels. L'alcool arrive en tête de liste surtout lorsqu'il s'agit d'un apéritif. En irritant la muqueuse et ses glandes, il active la production d'acide. La fumée de tabac produit au demeurant un effet semblable. Autre stimulant: la viande qui renforce la production d'une hormone activant à son tour la sécrétion gastrique. Enfin, les fruits frais, les confitures et le sucre en général stimulent fortement les glandes stomacales.

Des facteurs émotionnels tels que le stress et l'angoisse augmentent eux aussi l'abondance des sécrétions gastriques. Ce qui peut causer des brûlures et

même conduire à la formation d'un ulcère.

Pour cerner les causes d'une hyper-acidité stomacale, il faut certes aussi tenir compte des facteurs génétiques c'est-à-dire des prédispositions familiales. Il est cependant très difficile de faire la part des choses entre la nutrition, le mode de vie et les composants héréditaires.

COMMENT RÉAGIR

Si les brûlures deviennent régulières et persistent au-delà de deux heures après les repas, si de véritables douleurs se manifestent pendant la nuit, il faut consulter un médecin.

Dans la majorité des cas toutefois, il s'agit d'une hyper-acidité occasionnelle d'origine alimentaire ou émotionnelle. Pour parer au plus pressé et supprimer ce symptôme désagréable, le pharmacien proposera un «pansement gastrique» c'est-à-dire un produit qui, à la fois, neutralise l'acide chlorhydrique et tapisse pour quelques heures la muqueuse stomacale avec un film protecteur.

Rien ne remplace cependant une bonne hygiène digestive. Aussi les pharmaciens recommandent-ils:

- Manger à des heures régulières.
- Plusieurs petits repas valent mieux qu'un grand.
- Jamais de gros repas si l'on est pressé.
- En cas de tendance aux brûlures d'estomac, éviter l'alcool et le tabac. Réduire aussi la consommation de viande au profit des laitages.
- Éviter les efforts physiques et intellectuels pendant les repas. A ce propos, il ne faut pas sous-évaluer le travail digestif qui demande par compensation un repos relatif des autres organes.
- Et si malgré ces précautions, l'estomac est en feu, se mettre immédiatement au régime. Boire de l'eau, une infusion de camomille, ou encore du lait. Manger le moins possible et de préférence un simple porridge.
- Enfin, être à l'écoute de son estomac. Il sait parfaitement exprimer ce qui lui convient. (cs)

Le Verdon une immense poubelle

Les Gorges du Verdon ont été transformées en une immense poubelle. Cet été, quelque 4000 personnes sont venues, chaque jour, profiter de ce site unique en Provence, laissant derrière elles leurs déchets. Au total, les écologistes estiment que ce sont 25.000 tonnes de débris qui ont été abandonnés sur les bords de la rivière ou dans ses eaux. Alors que le site vient d'être classé, voilà qui fait désordre...

En fait, c'est tout le problème de la gestion d'un site naturel voué au tourisme qui est posé dans le Verdon. Nombre de natifs de la région, cadres ou membres des professions libérales à Marseille, Aix-en-Provence ou Hyères, ont créé une sorte de conseil des sages pour «sauver le Verdon».

Cette nouvelle bataille écologique vient après le rejet par les habitants d'un énorme projet d'immobilier touristique lancé par des investisseurs allemands. Mais le «Comité scientifique

et technique du canyon du Verdon» s'attaque avec les déchets à un problème plus quotidien. Il faut jouer les éboueurs sur les 35 kilomètres du canyon. Les ordures doivent être regroupées sur les berges. Pour les évacuer, la seule solution est l'hélicoptère, une solution onéreuse qui va nécessiter un appel aux sponsors.

D'autant plus qu'après cette opération «Verdon propre», le conseil des sages souhaite créer une structure d'entretien perma-

nente pour l'an prochain.

Par ailleurs, dans le Verdon où se côtoient les promeneurs, les amateurs de canoë-kayak, les pêcheurs, les «varappeurs» qui grimpent à main nue et les pratiquants de 4x4, il est urgent de mettre en place une règle de vie commune pour préserver un biotope fragile. Au-delà du classement, un projet de parc régional se met en place. Un parc des canyons qui engloberait ceux du Verdon, du Jabron et de l'Artuby.

(ap-phil)

L'hiver a ses propres pièges...

Rouler sur la glace et la neige

C'est précisément durant la saison froide et hostile que la voiture se révèle être un moyen de transport confortable dont on ne voudrait pas se passer. Cependant, la conduite sur la neige et la glace ne va pas sans problèmes. Le Touring Club Suisse rappelle donc que deux principes de physique (valables aussi pour les véhicules à quatre roues motrices et ABS) déterminent la conduite en hiver.

1. L'adhérence des pneus diminue brusquement sur la neige et la glace, la distance de freinage s'allonge de 6 à 10 fois et les limites de guidage latéral sont vite atteintes, ce qui provoque le dérapage.
2. Une roue qui glisse n'est plus contrôlable quant à sa direction de dérapage, ce qui signifie qu'une voiture dont les roues

sont bloquées glisse en règle générale tout droit et elle ne peut plus être dirigée.

Ces deux principes doivent marquer le style de conduite sur les routes hivernales. Sur neige et verglas, toujours freiner et débrayer simultanément.

Il est plus simple d'adapter sa vitesse pour éviter le dérapage que de reprendre le contrôle d'un véhicule parti en dérapage.

VERGLAS

Les endroits susceptibles d'être verglacés (ponts, tronçons dans la forêt et à l'ombre) doivent être traversés à vitesse constante et si possible en ligne droite. Si cela est encore possible, freiner fortement avant le tronçon verglacé mais relâcher les freins à temps afin de garantir la tenue latérale! S'il faut absolument freiner sur le verglas, le faire en

enfonçant vigoureusement la pédale pour que les quatre roues bloquent. Si la voiture dévie maintenant de sa trajectoire, relâcher immédiatement la pression sur la pédale des freins, corriger la trajectoire de la voiture en mettant les roues avant dans la direction voulue. Lorsque la voiture commence à dérapage dans les virages, débrayer aussitôt et contrebraquer modérément pour sortir aussi droit que possible du tronçon dangereux. Si le conducteur est surpris par le verglas et que la voiture dérape brusquement, seul un rapide contrebraquage s'avère utile. Cette technique ne peut toutefois s'acquiescer que par des heures d'exercice dans un cours spécialisé.

CHAUSSÉE ENNEIGÉE

Les conditions d'adhérence sur les chaussées recouvertes de neige peuvent beaucoup varier: parfois presque comme sur du verglas puis à nouveau comme sur une route en terre battue sèche. Il faut donc essayer de freiner à temps avant un obstacle (attention à celui qui vous suit!). Sur un parcours en ligne droite (et sur neige fraîche), il faut bloquer les freins car des études récentes ont montré que le bloc de neige qui se forme sous les roues a un effet retardateur supplémentaire considérable (ne s'applique pas à l'ABS). Si, ce faisant, la voiture dévie trop de sa trajectoire, il faut, comme sur le verglas, interrompre brièvement le freinage et corriger par un contrebraquage judicieux. Les virages doivent, comme sur le verglas, être pris à vitesse si possible constante, car freiner tout comme accélérer peut faire dérapage les roues et

écarter ainsi la voiture de sa trajectoire.

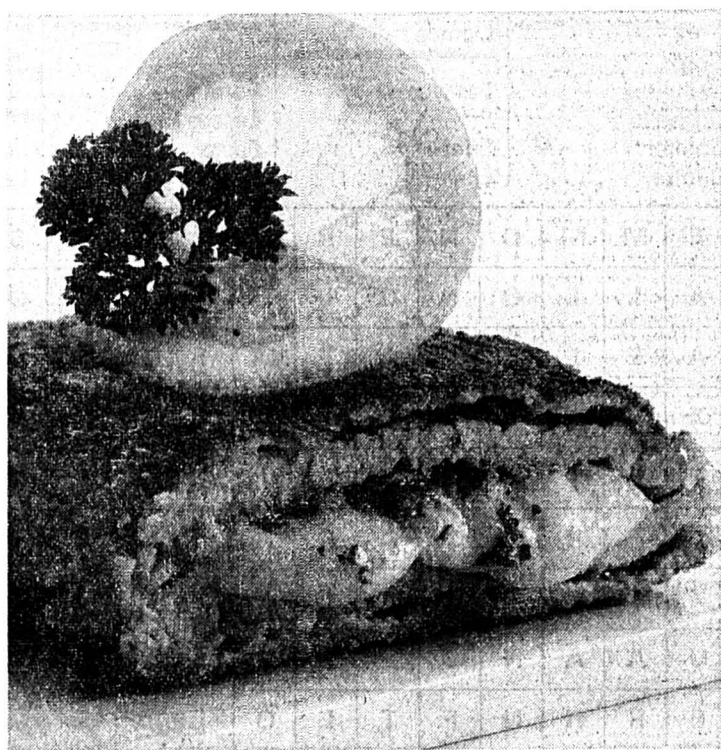
MONTÉES ET DESCENTES

Celui qui dans une montée ne peut plus avancer gêne le trafic, ce qui peut provoquer des accidents. La prudence est de rigueur dans les descentes où, dans le meilleur des cas, on atterrit dans un fossé ou dans un mur de neige lorsque le véhicule ne peut plus être arrêté avant un obstacle. Rétrograder peut, en raison de la force de freinage plus élevée du moteur lors de l'embrayage, déjà provoquer un dérapage. Il est donc recommandé dans ces cas d'embrayer avec précaution et de donner éventuellement un léger coup d'accélérateur afin que le moteur atteigne, déjà lors de l'embrayage, le régime le plus élevé du rapport inférieur. Nos conseils pour le freinage peuvent évidemment aussi être utilisés dans les descentes. Avant chaque manœuvre d'évitement, il faut en outre lâcher les freins en restant débrayé - les roues s'accrochent alors à nouveau au sol - mais l'expérience le prouve, l'exécution de cette règle nécessite beaucoup d'exercice.

Pour le reste, le TCS recommande de pratiquer les règles de base de la conduite sur la glace et la neige, par exemple sur des places de parc vides ou dans des cours d'usine. De tels endroits se prêtent parfaitement bien à ce genre d'exercices et pardonnent également les essais qui ne sont pas des coups de maître. Il convient en effet d'éviter que la première expérience de dérapage n'ait lieu quelques fractions de secondes avant un accident. (sp)

LES BONNES RECETTES

Cordon bleu



POUR QUATRE PERSONNES

- 4 grandes escalopes de veau très minces
- sel, poivre, paprika
- 8 tranches de jambon cru
- 4 tranches de Tilsiter, de 3 mm d'épaisseur
- 1/2 bouquet de persil, haché
- 2 cuillères à soupe de farine
- 2 œufs battus
- sel, poivre
- panure
- beurre à rôtir ou huile
- tranches de citron et un peu de persil comme garniture, evt. filets d'anchois

Assaisonner les escalopes des deux côtés et les étaler sur le plan de travail. Les recouvrir

chacune de deux tranches de jambon cru, poser le fromage sur la moitié de la surface des escalopes et parsemer de persil haché.

Rabattre l'autre moitié de la surface des escalopes et presser fermement; fermer éventuellement avec un cure-dents.

Tourner les cordons bleus dans la farine, les passer dans l'œuf battu assaisonné, puis les tourner dans la panure et presser légèrement. Les dorer lentement dans le beurre à rôtir ou l'huile bien chaude. Retirer et garnir de tranches de citron et de persil, et au goût, de filets d'anchois.

Trop d'enfants sont encore victimes d'intoxications!

Médicaments ou produits ménagers mal rangés

Les enfants - surtout les tout petits - sont encore bien trop nombreux à s'empoisonner ou s'intoxiquer avec des produits chimiques ménagers et des médicaments. Les adultes en sont les principaux responsables, qui oublient de prendre les mesures de prudence qui s'imposent.

fres prouvent combien il est important de tenir ces produits hors de portée des enfants.

Il est donc recommandé de ranger tous les produits ménagers et les médicaments dans leur emballage original dans des armoires séparées, fermées à clé et situées à 1,60 mètre du sol au moins.

En outre, jamais on absorbera un médicament en présence d'un enfant et toujours on rapportera dans les différents points de vente ceux qui sont périmés, de trop ou non utilisés. Idem avec les produits ménagers. Et l'on s'efforcera d'informer et d'éduquer les enfants de façon à ce qu'ils n'ingèrent pas n'importe quoi! (ap)

LE SAVIEZ-VOUS?

La ville de Mossoul, dans le nord de l'Irak, a donné son nom à la mousseline, cette étoffe de soie légère et vaporreuse.

Le 23 avril 1978, un bloc de glace de couleur verte et pesant une quinzaine de kilos est tombé du ciel et a atterri dans le Tennessee. Des analyses ont montré qu'il s'agissait du contenu congelé des toilettes d'un avion.

Le bandicoot, variété de rat vivant aux Indes, pèse couramment plus de dix kilos.

La Chine est le dernier pays au monde à fabriquer des locomotives à vapeur. Elle a toutefois un important client étranger: les Etats-Unis qui se servent de ces vieilles locos pour promener les touristes.

La route maritime la plus fréquentée du monde est le détroit de Gibraltar, qui relie l'Atlantique à la Méditerranée. Plusieurs milliers de bâtiments y transitent chaque année.

On trouve au Kenya et en Ouganda les poteaux télégraphiques les plus hauts du monde. Explication: il faut que les girafes, qui peuvent atteindre six mètres de haut, puissent passer dessous sans se faire électrocuter.

Selon une étude menée par l'Association américaine du cœur, 7% seulement des adeptes du nudisme souffrent d'hypertension contre 17% pour le reste de la population.

Si le sel était retiré des mers et des océans et étalé à la surface du globe, il couvrirait la totalité de la planète sur une épaisseur de 1.500 mètres.



Les premières chutes de neige sont souvent synonymes de mauvaises surprises... Photo Gerber

HOCKEY

On repart!

Le championnat reprend ses droits

Après l'intermède de l'équipe nationale, le championnat de Ligue nationale reprend ses droits ce soir. Avec, en LNA, un certain FR Gottéron - Lugano riche de promesses.

La - courte - pause a été mise à profit pour recharger quelque peu des accus soumis à un rude régime depuis le début de l'exercice. C'est donc un Bienne flambant neuf qui accueillera ce soir Olten au Stade de glace. «Si nous évoluons à notre niveau, les deux points seront pour nous» assure Björn Kinding.

Pour la circonstance, le Suédois opérera une rocade dans sa première ligne d'attaque au sein de laquelle Laurent Stehlin fera sa rentrée au détriment de Willy Kohler. «Sa forme actuelle est insuffisante. Stehlin quant à lui a disputé deux bons matches avec l'équipe nationale des moins de 23 ans. En outre, malgré sa mise à l'écart passagère, il s'est toujours donné à fond à l'entraînement.» Une attitude qui trouvera donc récompense ce soir. Par ailleurs, Gaston Gingras a rechaussé les patins et, si tout se passe bien, il sera compétitif d'ici à deux semaines. Igor Liba pourra alors se soumettre à son opération qui a donc été différée.

En LNB, Ajoie accueille Lyss pour un match dont l'importance n'échappe à personne. En cas de succès, les Jura-siens recolleront au peloton de tête. En cas de revers en revanche... Mais comme le HCA reste sur trois victoires consécutives, l'optimisme est de mise.

A l'affiche

LNA, ce soir
20.00 Ambri - Klotten
Bienne - Olten
FR Gottéron - Lugano
Sierre - Zoug
Zurich - Berne

CLASSEMENT

1. Berne	14	11	2	1	67-33	24
2. Lugano	14	10	3	1	75-32	23
3. Klotten	14	9	1	4	67-47	19
4. FR Gottéron	14	9	0	5	52-47	18
5. Bienne	14	6	4	4	70-60	16
6. Ambri	14	6	0	8	57-67	12
7. Olten	14	5	0	9	42-64	10
8. CP Zurich	14	3	2	9	49-67	8
9. Sierre	14	2	2	10	46-79	6
10. Zoug	14	1	2	11	57-86	4

LNB, ce soir
20.00 Ajoie - Lyss
Bülach - Herisau
GE Servette - Martigny
Langnau - Coire
Lausanne - Rapperswil

CLASSEMENT

1. Rapperswil	14	9	2	3	63-49	20
2. Lyss	14	8	3	3	68-59	19
3. Coire	14	8	1	5	88-62	17
4. Lausanne	14	8	1	5	82-76	17
5. Herisau	14	6	4	4	65-52	16
6. Ajoie	14	6	3	5	67-64	15
7. Martigny	14	6	3	5	61-59	15
8. Bülach	14	4	2	8	60-73	10
9. Langnau	14	4	1	9	56-74	9
10. GE Servette	14	0	2	12	40-82	2

Rebelote

EV Zoug: von Mentlen aux commandes

Manager du club, Roland von Mentlen fonctionnera également comme entraîneur de Zoug, jusqu'à la fin de la saison, en remplacement de Kent Ruhnke, lequel a été limogé.

Cette solution avait déjà été adoptée la saison dernière, lorsque l'entraîneur suédois Per Bäckman avait été remercié, durant les fêtes de fin d'année. (si)

L'écho du week-end

PARKING SUR L'AUTOROUTE

Autour du stade des Trois-Chêne, il n'y avait pas foule dimanche après-midi pour assister au match Chênois - FCC. Il faut dire qu'avec le nombre de places de parking à disposition, on voit mal comment les spectateurs supplémentaires auraient pu se garer. «Sur l'autoroute, pardi!» suggéra un journaliste présent. Il ne croyait pas si bien dire car certains supporters chauds-de-fonnières avaient déjà dû stationner aux abords de ladite voie.

MAUVAISE LANGUE

La faiblesse de l'assistance à Chênois provoqua quelques remarques dans la tribune de presse. En voici une: «Dis, tu mets un «s» à spectateur, toi?» demanda un de nos confrères genevois. «Vraiment, t'es une mauvaise langue» rétorqua un autre plumitif du coin.

RETARD FATAL

Dans tous les cas, le public présent aux Trois-Chêne en eut pour son argent car il n'est pas donné à tout le monde de voir huit buts en un match.

Ajoutons que pour les voir les huit, il ne fallait pas être en retard. En effet, dans les huit premières minutes les filets avaient déjà tremblé trois fois.

CINQ POINTS D'AVANCE

«Avec notre goal-average, nous avons cinq points d'avance sur Granges et pas seulement quatre» estimait Roger Läubli au terme du match contre Chênois. Voilà une remarque pertinente dont il faut tenir compte pour analyser la situation du FCC. Espérons simplement que ce ne sera pas la différence de buts qui permettra aux Chaux-de-Fonnières de se maintenir dans les six premiers. Sinon certains n'ont pas fini d'attraper quelques cheveux gris. (jc)

STAFF IMPRESSIONNANT

L'équipe féminine bellinzonaise de basketball a impressionné plus d'un observateur, samedi au Pavillon des Sports. Par son adresse à distance (7 paniers à trois points!), bien sûr. Mais aussi, et surtout, par son encadrement et son équipement.

Superbe training rouge et blanc offert par le sponsor, sacs de sport rouges et blancs offerts par le même, et linges rouges, de manière à conserver une certaine unité.

Et puis, ce ne sont pas moins de cinq personnes, toutes en training officiel du club, qui entouraient les joueuses tessinoises. Deux coaches, un «masseur - soigneur - abreuveur - passeur de linges» et

pris que le budget de Bellinzone-Basket doit être assez affolant.

DURE JOURNÉE

Le déplacement chaud-de-fonnier n'est pas le plus simple pour une équipe tessinoise. Et Bellinzone s'est déplacé... en train! Arrivées une petite heure avant le match, les Tessinoises ont eu le temps de s'échauffer, de ramasser 14 points «dans la patate», de se doucher et d'attendre le bus pour s'en aller reprendre «le dur». Oui, vraiment, dure journée... (rt)

QUEL FLAIR!

Gene Ubriaco, entraîneur de hockey sur glace de son état, a réussi un véritable tour de force. Trois jours, oui, trois jours après avoir repris en main la sélection italienne, il a dressé un premier bilan que les deux défaites face à la Suisse n'ont pas terni. «Je sens une volonté évidente des joueurs qui, tous, ont envie de travailler avec moi» a-t-il claironné l'autre jour à Sierre. C'est ce qui s'appelle avoir du flair, non?

RATIONNEL

Le principal problème sur lequel l'équipe suisse de hockey sur glace a buté ces dernières années est le manque chronique d'avant-centres. Dans le championnat helvétique, deux hommes se dégagent nettement à ce poste: Gil Montandon et Thomas Vrabec. Hans Lindberg, coach national, le sait mieux que quiconque. La preuve: il a aligné les deux Bernois dans la même ligne face à l'Italie. Rationnel tout ça...

QUAND LES ÉTRANGERS...

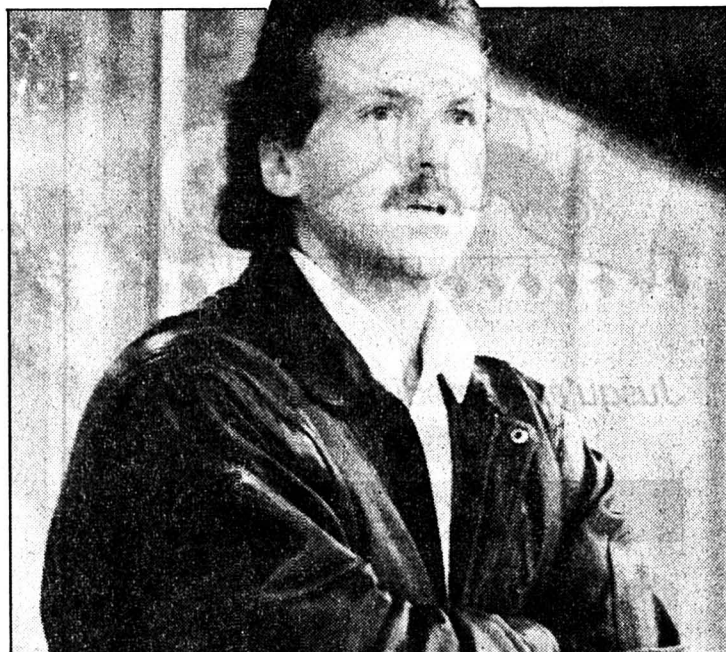
De toute évidence, l'équipe nationale de hockey sur glace ne fait pas recette. Ainsi, ils n'étaient que 1800 samedi dernier à Sierre pour la venue de l'Italie. Nul doute que lorsque les étrangers seront «sélectionnables», la «Nati» suscitera plus qu'un intérêt poli.

DU BEAU MONDE

Peu de monde certes, mais du beau monde tout de même dans la patinoire sierroise. Ainsi, les Luganais Massy et Robert ont profité de l'occasion pour revenir sur les lieux de leurs premiers exploits. Simon Schenk, lui, n'aurait voulu manquer le rendez-vous sous aucun prétexte, pas plus que Werner Günthör et celui qui fut son druide de longues années durant, Jean-Pierre Egger. Lequel officie désormais comme directeur sportif du centre de Loèche-les-Bains.

UN SACRÉ LIFTING

Exit Orlando, Manno, Kostner, Corsi, Mastrullo et bien d'autres. L'équipe nationale d'Italie a subi un sacré lifting durant l'entre-saison. Ce qui ne change pas grand-chose à son problème: face à la Suisse, en



Jean Trottier: de la première équipe au mouvement juniors. Singulier trajet... (Schneider)

deux matches, les Transalpins ont écopé de 20 x 2'. Beau-coup selon certains, trop selon d'autres. Chassez le naturel, il revient au galop! (jfb)

LE BON CHIFFRE

Samedi soir aux Mélézes. Les journalistes s'amusent. Chacun y va de son estimation quant au nombre de spectateurs présents. Les chiffres varient entre 500 et 800. Finalement, le couperet tombe par la voix du speaker de service: 1200 spectateurs. Soit (seulement...) 200 de moins que lors du derby face à Neuchâtel, alors que les banquettes paraissent étrangement désertes samedi.

Comprenez qui pourra.

UNE BELLE CARRIÈRE

La carrière du nouvel entraîneur du HC La Chaux-de-Fonds mérite le respect. Zdenek Haber s'est occupé durant trois ans (1973-1976) des juniors de Skoda Plzen où il obtient le titre de champion de Tchécoslovaquie en 1974. Puis c'est le grand saut en équipe-fanion - première division - qu'il dirige également trois années (1976-1979). Ensuite cap sur la Pologne où il prend en main les destinées du club de première division, GKS Tichy (1979-1982). Retour au pays natal en 1982 où il entraîne deux formations de première division, à savoir TJ Gottwaldov (1982-1984) et une nouvelle fois Skoda Plzen (1984-1987). Puis départ direction La Chaux-de-Fonds.

«J'ÉTAIS FATIGUÉ»

Pourquoi la Suisse avons-nous demandé à Zdenek Haber? «Je suis venu volontiers à La Chaux-de-Fonds. J'étais un peu fatigué de mon pays. Et puis, j'éprouve un réel plaisir à inculquer aux jeunes les notions du hockey sur glace.» Il n'y a plus qu'à espérer que «les adultes» du HCC pigent vite le système Haber.

RIEN À DIRE

L'homme du match La Chaux-de-Fonds - Yverdon, en l'occurrence «Kiki» Steudler, auteur de trois buts ô combien importants, n'était guère bavard à l'heure de l'interview. «Je n'ai rien à dire devait-il déclarer à un confrère d'une célèbre radio locale au sortir de la douche. Posez plutôt vos questions à l'entraîneur.» Puis, se rétractant: «Quelle genre de questions? Dites d'abord, je verrai si j'y répondrai...»

Quel métier que celui de journaliste!

ET TROTTIER?

Que devient Jean Trottier? Aux dernières nouvelles, il semble plus que probable que le Canadien prendra en main le mouvement juniors du HCC en lieu et place... de Zdenek Haber appelé où l'on sait. Une rocade entre deux hommes qui aurait obtenu l'aval du comité du HCC.

Mais pas de tous les principaux intéressés... (gs)

IMPAR...DONNABLE!

Une erreur s'est glissée dans le classement de 2e ligue de hockey qui a paru hier. En effet, la rencontre entre Les Ponts-de-Martel et Star La Chaux-de-Fonds a été prise en compte deux fois.

Les clubs intéressés et nos lecteurs ne nous en tiendront pas rigueur, pour moins nous l'espérons. Pour combler cette fâcheuse erreur, nous publions ci-dessous le classement tel qu'il aurait dû paraître initialement.

CLASSEMENT

1. Star Ch-Fds	4	4	0	0	33-10	8
2. Tramelan	4	4	0	0	25-12	8
3. Saint-Imier	4	2	2	0	24-11	6
4. Unterstadt	4	2	1	1	27-17	5
5. Uni Ntel	4	1	1	2	16-21	3
6. St-Croix	4	1	1	2	16-21	3
7. Pts-Martel	4	1	0	3	18-25	2
8. Fr.-Montag.	4	1	0	3	17-30	2
9. Allaine	4	0	2	2	11-25	2
10. Court	4	0	1	3	10-29	1



«Winny» Haatrecht: deux buts sur huit, tous réalisés par les étrangers de Chênois et du FCC. (ASL)

PAS DE BUT SUISSE

Dire que les footballeurs suisses marquent beaucoup de buts en sortant du match Chênois - FCC serait faire preuve de mauvaise foi. En effet, les huit réussites de cette rencontre ont toutes été inscrites pas des étrangers. «Au moins ceux-là, on sait pourquoi on les paye» lança un spectateur.

CASTRO ÉTAIT LÀ

Dimanche à Chênois, les Chaux-de-Fonnières qui avaient fait le déplacement constatèrent que les anciens joueurs «jaune et bleu» n'oublièrent pas facilement leur club. Ce n'est pas Gustavo Castro, présent aux Trois-Chêne, qui nous dira le contraire. Un Castro qui ne cessa de venir s'enquérir des résultats sur les autres stades auprès des journalistes et qui crut longtemps qu'Old Boys allait perdre contre Montreux. Malheureusement, l'actuel Yverdonnais dut déchanter.

deux dames dont on n'a pas vraiment compris la tâche, mais qui étaient là quand même.

Durant l'échauffement, les cinq «pontes» de Bellinzone étaient tous debout, à frapper en rythme dans leurs mains pour encourager leurs joueuses. Impressionnant pour une équipe néo-promue.

Reste que Bellinzone s'en est reparti battu de La Chaux-de-Fonds. Le matériel ne suffit parfois pas...

CLUB À FRIC? SI PEU...

Bellinzone toujours, où l'argent doit couler à flots. Car des filles comme Jana Koller ou Inès Piplovic n'y ont certainement pas signé pour les beaux yeux du président Flavio Canevascini. Ajoutez à cela que l'équipe masculine évolue en Ligue nationale A également, qu'elle bénéficie par conséquent de l'apport de deux Américains, et vous aurez com-



Yannick Robert: le Luganais était de retour sur la glace de ses anciens exploits. (Lafargue)



Jusqu'au samedi 17 novembre



Porc:

Côtelettes

kg ~~15.50~~ **12.50**

Langue salée

2 pièces, 500 g env.

kg ~~10.~~ **8.80**

Tête salée

kg ~~5.~~ **4.-**

MIGROS

Société coopérative MIGROS Neuchâtel - Fribourg

● offres d'emploi

BREITLING
1884



Depuis 1884 nous produisons des montres dont la réputation est devenue légendaire.

Pour notre département SAV, nous cherchons une

EMPLOYÉE DE BUREAU

bilingue français/allemand, d'esprit positif et apte à prendre certaines responsabilités dans le cadre d'un travail varié et d'une atmosphère agréable.

Entrée: tout de suite ou à convenir.
N'hésitez pas à contacter M. B. Balmer qui vous renseignera avec plaisir.
BREITLING MONTRES S.A.
Schlachthausstr. 2, 2540 Grenchen
☎ 065/51 11 31

76-5189

BONNET

BIJOUTIER DEPUIS 1895 JOAILLIER

Nous engageons pour août 1991

une apprentie vendeuse en bijouterie

sérieuse et dynamique. Bonne présentation. Faire offres manuscrites avec photo et copies carnets scolaires à:

J. BONNET & Cie, avenue Léopold-Robert 109
2301 La Chaux-de-Fonds

28-012537

Votre avenir nous passionne

Nous recherchons pour une entreprise de la place un:

régleur CNC

avec CFC de mécanicien

Nous demandons une personne motivée par son travail pour prendre la responsabilité d'un département et s'occuper des réglages CNC sur tours et centre d'usinage.

Pour ce poste très captivant, M. G. Forino vous donnera volontiers tous les renseignements désirés.

91-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL
cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
un(e) employé(e) d'administration

pour l'Office régional d'orientation scolaire et professionnelle de Neuchâtel, par suite de la promotion probable de la titulaire actuelle.

Exigences:

- formation commerciale complète;
- bonnes connaissances en bureautique.

Obligations et traitement: légal.

Entrée en fonction:

1er janvier 1991 ou à convenir.

Décalage de postulation:

jusqu'au 23 novembre 1990.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-000119

PNEUMATIQUE HYDRAULIQUE
UNIVERSO

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir:

un mécanicien tourneur CNC

sur machine Schaublin 110 CNC.

Ce poste conviendrait à une personne ayant des connaissances de programmation et désirant les appliquer.

Se présenter ou téléphoner à:
UNIVERSO SA No 30
Allée du Quartz 1
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 06 06

28-012308

BUFFET DE LA GARE
La Chaux-de-Fonds
cherche

CUISINIER

Se présenter ou téléphoner

039/23 12 21 28-012139

AGENCE DE PUBLICITÉ ET CRÉATION VISUELLE À PESEUX, CHERCHE:

SECRÉTAIRE

À TEMPS COMPLET

ENTRÉE EN FONCTION À CONVENIR.

LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE,

ALLEMAND PARLÉ ET ÉCRIT

BONNES CONNAISSANCES

SUR P.C. OU MACINTOSH SOUHAITÉES

FAIRE OFFRES ÉCRITES À:

RIETHMANN/ERARD PUBLICITÉ

RUE DE NEUCHÂTEL 8 - 2034 PESEUX

OU PRENDRE CONTACT AU 038 31 37 37

87-40950

Nous cherchons, pour notre client de la ville:

monteur en chauffage
ou un très bon aide.

Prenez contact avec Mme Perret qui se réjouit de votre appel.

(039) 27 11 55

regularis

TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

Publicité intensive, Publicité par annonces

● offres d'emploi

Garage-carrosserie Gérold Andrey cherche **un carrossier en automobiles**

avec CFC, plusieurs années d'expérience, sachant travailler de façon indépendante.

Date d'engagement à convenir.

Faire offre avec curriculum vitae au garage BMW, boulevard des Eplatures 51, 2300 La Chaux-de-Fonds.

28-012508

télé Montagne

RADIO-TV-HI-FI-VIDEO-PHOTO
Saignelégier Tél. 039.51.22.30

offre pour le 1^{er} janvier 1991 un poste d'

électronicien en audio et vidéo

ou équivalent, pour compléter son team jeune et dynamique.

Profil souhaité: jeune électronicien motivé et prêt à partager des responsabilités en équipe.

Veuillez envoyer vos offres manuscrites à Télémontagne S.A., 2726 Saignelégier, à l'attention de Claude Schaffter.

14-8033/4x4



VILLE DU LOCLE

Mise au concours

conciergerie

de l'Hôtel judiciaire à Grande-Rue 11 (fonction auxiliaire, travaux à effectuer en dehors des heures de travail).

Entrée en fonction: 1er janvier 1991

Le cahier des charges peut être consulté à la gérance des bâtiments, Hôtel-de-Ville, 1er étage, guichet no 25

Les personnes que cette offre intéresse sont invitées à faire parvenir leur postulation jusqu'au 23 novembre 1990, à la Direction des Travaux publics en indiquant leur date de naissance et l'occupation actuelle.

CONSEIL COMMUNAL

28-14003

● divers.

CRÉDIT RAPIDE

038/51 18 33

Discretion assurée

Lu à sa de 10 à 20 h

Meyer finance

+ leasing

Tirage 28

2520 La Neuveville

06-001575

ACHÈTE

Longue table

2,5 m en fruitier

ANTIQUITÉS

BROCANTE

E. SCHNEGG

Collège 19

☎ 039/28 22 28

La Chaux-de-Fonds

28-012491

POURQUOI

PAS VOUS?

DONNEZ DE

VOTRE SANG

SAUVEZ

DES VIES

Le saviez-vous?

Nettoyages de duvets et oreillers

Transformation en grandeurs nordiques

Service rapide dans la journée, mercredi et jeudi

Pour tous vos problèmes de literie, votre spécialiste vous conseille à domicile.

Le spécialiste de la literie

Frédry Bourquin

TAPISSIER-DÉCORATEUR

Place du Marché

☎ 039/28 44 32

La Chaux-de-Fonds

Fermé le lundi

28-012366

CAPSA

ASSORTIMENTS POUR BOÎTES ET BRACELETS DE MONTRES DÉCOLLETAGES DE PRÉCISION

Nous terminons la construction de notre nouvelle usine de décolletage et cherchons:

● **décolleteurs Tornos M7 (Variocam)**

● **décolleteurs Esco**

Nous offrons d'excellentes conditions de travail dans un environnement moderne, très bon salaire et toutes les meilleures prestations.

Possibilité de procurer logement confortable à La Neuveville.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre détaillée à la direction de l'entreprise ou de téléphoner pendant les heures de bureau.

87-225

CAMILLE PIQUEREZ S.A.
2520 LA NEUVEVILLE/SUISSE
TÉL. 038 51 32 32-33

Du côté de l'ANVB

Dames

DEUXIÈME LIGUE

La Chaux-de-Fonds I - Le Locle I, 3-0

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds I 4-8; 2. Bevaix I 4-8; 3. Cerisiers-G. I 5-8; 4. Colombier II 4-4; 5. Savagnier 5-4; 6. Nuc III 5-2; 7. Marin I 5-2; 8. Le Locle I 4-0.

TROISIÈME LIGUE

Val-de-Travers I - Ancienne Chaux-de-Fonds 3-1; La Chaux-de-Fonds II - Cerisiers-G. II 0-3; Corcelles-C. - Bevaix II 0-3; Les Ponts-de-Martel I - Pesieux 3-2.

Classement: 1. Bevaix II 5-10; 2. Cerisiers-G. II 5-10; 3. Val-de-Travers I 5-6; 4. Pesieux 5-4; 5. Les Ponts-de-Martel I 5-4; 6. La Chaux-de-Fonds II 5-4; 7. Corcelles-C. 5-2; 8. Ancienne Chaux-de-Fonds 5-0.

CINQUIÈME LIGUE

Cressier - Val-de-Ruz II 3-0; Les Ponts-de-Martel II - Val-de-Travers II 3-0; Bevaix III - Marin II 3-1.

Classement: 1. Cressier 5-10; 2. Les Verrières 4-8; 3. Les Ponts-de-Martel II 5-8; 4. Boudry II 4-6; 5. Bevaix III 5-4; 6. Val-de-Ruz II 5-2; 7. Val-de-Travers II 5-0; 8. Marin II 5-0.

JUNIORS A1

Nuc I - La Chaux-de-Fonds 3-0; Les Ponts-de-Martel - Colombier 0-3; Nuc II - Boudry 3-0.

Classement: 1. Nuc I 7-14; 2. Colombier 7-10; 3. Nuc II 7-8; 4. Les Ponts-de-Martel 7-6; 5. Boudry 7-2; 6. La Chaux-de-Fonds 7-2.

JUNIORS A2

Val-de-Ruz Sport - Nuc III 0-3.

Classement: 1. Nuc III 6-10; 2. Val-de-Ruz Sport 6-10; 3. Bevaix 5-4; 4. Le Locle 5-2; 5. Cerisiers-G. 4-0.

JUNIORS B

Lignières - Nuc II 3-0; Savagnier - Bevaix 0-3.

Classement: 1. Bevaix 5-8; 2. Nuc I 3-6; 3. Lignières 4-6; 4. Nuc III 4-4; 5. Nuc II 4-4; 6. Colombier 4-2; 7. Marin 4-2; 8. Savagnier 4-0.

Messieurs

DEUXIÈME LIGUE

Le Locle I - Bevaix I 1-3; Marin I - La Chaux-de-Fonds I 1-3.

Classement: 1. Val-de-Ruz Sport I 4-8; 2. La Chaux-de-Fonds I 4-6; 3. Nuc I 4-6; 4. Bevaix I 5-6; 5. Boudry I 4-2; 6. Marin I 4-2; 7. Le Locle I 5-0.

TROISIÈME LIGUE

Bevaix II - VBC Nuc II 2-3; Val-de-Ruz Sport II - Smash Cortaillod 3-0.

Classement: 1. Val-de-Ruz II 5-10; 2. Colombier III 5-8; 3. La Chaux-de-Fonds II 5-8; 4. Cressier 5-6; 5. Nuc II 5-4; 6. Bevaix II 5-2; 7. Cortaillod 4-0; 8. Corcelles 4-0.

JUNIORS A

Colombier I - Val-de-Ruz 2-3.

Classement: 1. Nuc 4-8; 2. La Chaux-de-Fonds 3-6; 3. Le Locle 4-6; 4. Marin 2-2; 5. Val-de-Ruz Sport 3-2; 6. Colombier I 4-2; 7. Bevaix 4-2; 8. Colombier II 4-0.

Avec vous dans l'action

L'Impartial

Infirmier au complet

Première ligue masculine: Le Noirmont battu à domicile

● **LE NOIRMONT - MÜNSINGEN 1-3 (15-8 5-15 12-15 13-15)**
Très alléchante, la partie opposant le GV Le Noirmont à Münsingen n'a pas tenu toutes ses promesses. En effet, si les Jurassiens se sont révélés très en verve lors du set initial qu'ils ont dominé dans tous les compartiments de jeu - particulièrement grâce à des services puissants.

Ils ont joué en dessous de leur réelle valeur dès la seconde reprise. Elaborant une construction trop simple, axant leur jeu principalement sur les ailes, les «Teignons» ont connu passablement de difficultés pour conclure leurs actions lors des moments décisifs.

AUTOMATISMES BOULEVERSÉS

Il faut préciser que les visiteurs se sont révélés très perfor-

mants autant en défense, compartiment dans lequel ils ont un bon sens du placement, qu'au contre. A la décharge des Jurassiens, précisons toutefois que leur meilleur attaquant, F. Bénon, s'est blessé dans le courant du deuxième set et qu'il n'a pas pu réintégrer sa place.

De ce fait, l'entraîneur des Francs-Montagnards a dû modifier la composition de sa formation à plusieurs reprises, ce

qui a engendré un certain manque de cohésion dans son équipe.

Leurs automatismes bouleversés, les locaux ont peut-être baissé trop vite les bras, et surtout commis trop d'erreurs individuelles durant les deux derniers sets. Avec un contingent qui se rétrécit comme une peau de chagrin puisqu'il ne reste que sept joueurs plus ou moins valides, le GVN va certainement passer par des mo-

ments difficiles durant la suite de la compétition.

Salle du Noirmont: 50 spectateurs.

Arbitres: MM. Bréchât et Schmutz.

Le Noirmont: C. Bénon, F. Bénon, Willem, Nagels, Fleury, Baumgartner, Farine, Egger, Stornetta.

Notes: Le Noirmont sans Schmid (blessé). (teg)

Le point en première ligue

Messieurs

GROUPE A

Lausanne - Nyon 3-0
Guin - Belfaux 3-1
Ecublens - Colombier 3-0
Sierre - Trois-Chêne 0-3

1. Lausanne 3 306
2. Ecublens 2 204
3. Yverdon Anc. 2 204
4. Guin 3 214
5. Trois-Chêne 2 112
6. Nyon 3 122
7. Sierre 3 122
8. Colombier 3 030
9. Belfaux 3 030

GROUPE B

Tatran BE - Satus Nidau 3-1
Plat.-Diesse - Spiez 3-0
Noirmont - Münsingen 1-3
Gerlafingen - Köniz 2-3
VBC Berne - Mall.-Bév. 3-1
1. Plat.-Diesse 3 306
2. Münsingen 3 306

3. VBC Berne 3 214
4. Spiez 3 214
5. Köniz 3 214
6. Le Noirmont 3 214
7. Tatran Berne 3 122
8. Gerlafingen 3 030
9. Malleray-Bév. 3 030
10. Satus Nidau 3 030

Dames

GROUPE B

Le Noirmont - Oftringen 1-3
Gerlafingen - Köniz 2-3
Uettligen - NUC II 3-1
Soleure - Uni Berne 3-1
Wittgkofen - Biel 1-3

1. Oftringen 3 306
2. Soleure 3 214
3. Gerlafingen 3 214
4. Wittgkofen 3 214
5. Bienne 3 214
6. Köniz 3 214
7. Uettligen 3 122
8. Le Noirmont 3 122
9. Neuchâtel UC 3 030
10. Uni Berne 3 030

Rester patient Colombier II toujours sans victoire

● **ÉCUBLENS - COLOMBIER II 3-0 (16-14 15-8 15-9)**

C'est à 7 joueurs que Colombier s'est déplacé à Ecublens, équipe qui se battait en LNB l'année passée. Ecublens refait peau neuve en 1re ligue en complétant sa garniture par de nouveaux jeunes joueurs prometteurs issus de leur mouvement juniors.

Il est clair que Colombier ne partait pas favori, mais il se devait de continuer sa progression.

Cette dernière est évidente et même encourageante, mais Colombier sait qu'il devra immanquablement améliorer sa vitesse de jeu et amener davan-

tage de combinaisons au centre.

TRAVAILLER ET PATIENTER

Il faut le rappeler, les «rouge et noir» concèdent encore un retard important dans leur préparation de saison et il serait illusoire de penser se battre pour des points face à des équipes déjà rodées comme Ecublens. On peut néanmoins ajouter que si Colombier n'a encore récolté aucun point dans le championnat, l'équipe est toute proche de battre les meilleures équipes du groupe (16-14 au 1er set).

A la fin du match, S. Perrenoud, coach de Colombier ne semblait pas trop déçu: «Il nous faut encore travailler notre système de jeu et notre ser-

vice encore trop faible. L'équipe doit employer mieux ses qualités: la réception et la passe.»

L'équipe a maintenant 2 semaines pour préparer son prochain match contre Nyon car elle est en pause samedi prochain. Deux mots peuvent définir les intentions de cette fin d'année: «Travailler et patienter.»

Salle du Croset: 100 spectateurs.

Colombier: Bettinelli, Cosandier, D. Hiltbrunner, Vaucher, Meyer, Di Chello, Mayer.

Ecublens: De Assis, Vittoz, Girrens, Ecoffey, Bonvin, Clément, Berger, Rothen, Zimmermann.

Notes: Colombier sans Brügger ni Bordoni (blessés). (pm)

Expérience payante 1re ligue féminine: victoire du leader

● **LE NOIRMONT - OFTRINGEN 1-3 (6-15 11-15 15-8 9-15)**

Ainsi qu'on pouvait le craindre, la venue d'Oftringen au Noirmont a constitué une mission impossible pour la formation féminine franc-montagnarde. Malgré une belle résistance concrétisée par le gain d'un set, les visiteuses se sont imposées tout à fait logiquement.

Très sévèrement contrées dès les premiers échanges, les Jurassiennes ont paru impressionnées par la force de frappe des joueuses soleuroises qui évoluaient en Ligue nationale B la saison dernière.

Subissant la pression des visiteuses, les Noirmontaines

ont commis un certain nombre de fautes directes. Elles se sont montrées trop imprécises dans la construction de leurs offensives. Toutefois, au fil de l'avancement de la rencontre, elles ont amélioré leur prestation.

Menées par deux sets à zéro, les Francs-Montagnardes ont tenté le tout pour le tout dans la troisième manche. Jouant à leur tour à un niveau remarquable, les Jurassiennes ont brillamment remporté ce set. Malheureusement, elles n'ont pu continuer sur ce rythme.

Sentant le danger, les Soleuroises ont réagi avec vigueur.

Arbitres: MM. Schmutz et Bréchât.

Le Noirmont: Kottelat, Dubois, N. et S. Laux, Châtelain, Cattin, Jeanbourquin, Mische, Flückiger. (y)

LE SPORT EN BREF

football

Changement en Roumanie

Mircea Radulescanu a été nommé au poste d'entraîneur national de la Roumanie. L'ex-joueur d'Uni Craiova et de Sportul Bucarest, qui est âgé de 49 ans, succède ainsi à Gheorghe Constantiu, lequel s'était retiré il y a un mois.

Allemagne: sanctions?

La Fédération internationale de football (FIFA) menace de sanctionner des équipes allemandes à la suite des échauffourées provoquées par des hooligans, qui ont entraîné début novembre la mort de deux supporters en ex-RFA. Par ailleurs, Lothar Matthäus (capitaine de l'équipe allemande championne du monde en titre) a lancé un appel au calme aux supporters, compte tenu de cette même vague de violence.

tennis

Hlasek 18e

Grâce à sa victoire sur Chang au tournoi de Wembley, Hlasek fait désormais partie des vingt premiers joueurs de la hiérarchie mondiale. Le Zurichois occupe en effet le 18e rang ATP. Quant à Rosset, il est actuellement pointé au 21e rang d'un classement qui n'a subi aucun changement en ce qui concerne les dix premiers.

body building

Imérien champion

L'imérien André-Alexis Tauran a décroché le titre national toutes catégories de body-building, ce week-end à Yverdon. Lors de ce championnat suisse «Wabba», Tauran - pourtant inscrit dans la catégorie «petites tailles» - a décroché le titre suprême.

handball

Victoire du HBC

Vendredi dernier, le HB La Chaux-de-Fonds s'est imposé à Bienne, contre Satus Bienne, sur le score de 20-16. Les Seelandais menaient 10-7 à la pause, mais ensuite, les Chaux-de-Fonniers égalisaient à 15-15, avant de prendre nettement la direction de opérations.

RUGBY

Un bon test

La Chaux-de-Fonds sortie de la Coupe

● **LA CHAUX-DE-FONDS - SPORTING GENEVE 3-18 (3-6)**

Le tirage au sort de la première ronde de la Coupe de Suisse n'a en rien favorisé La Chaux-de-Fonds puisque le club local a affronté le leader de LNA, Sporting Genève. Néanmoins cette rencontre a permis aux Chaux-de-Fonniers, pensionnaires de LNB, d'évaluer la marge qui les sépare de la LNA dans l'optique de l'ascension cette année encore.

Le terrain gras et fraîchement débarrassé de la neige qui le couvrirait, n'a pas permis un jeu de fantaisie. Le début de cette rencontre a vu bon nombre de coups de pied et de tentatives de pénalités avec un avantage de 3-6 pour les Genevois.

Après ce round d'observation, les équipes se sont enfin découvertes, on a assisté alors à de belles combinaisons des trois-quarts genevois. Le score ne devait plus évoluer jusqu'à la pause.

A la reprise, vexés par ce résultat, les Genevois ont dynamisé le jeu en inscrivant deux essais en coin. Nullement impressionnés, les Chaux-de-Fonniers ont tenté à leur tour de nombreuses combinaisons avec les avants et les trois-quarts dont ce fut certainement la meilleure prestation de la saison.

La Chaux-de-Fonds: Bettex, Spiller, Schallenberg, Egger, Kasteler, Carnal, Geinoz, Martinot, Proven, Lüthi, Remont (Zanga), Berthet, Tranquille, Landerlin, Marron (Coudray). (sp)



City-, Sun- et Funmobil: SUZUKI VITARA;(*) un véhicule tout terrain aussi confortable qu'une limousine > Avec traction intégrale enclenchable > Et boîte de réduction > Moteur à injection de 80 ch > «Power Package» avec lève-glaces électriques > Rétroviseurs extérieurs réglables électriquement > Direction assistée > en option: pare-buflles > Treuil > Altimètre et Indicateur d'inclinaison > Marchepied. > Porte-charges. > Cabriolet, Hardtop, Wagon [également avec boîte automatique] > Essais et offre spéciale chez votre représentant Suzuki > Divers modèles à partir de Fr. 20 990.-.

(*III. Modèle Vitara Cabriolet JX Fr. 21 990.-) Suzuki Automobile SA, Brandbachstr. 11, 8305 Dietlikon, tél. 01-833 47 47



Toute la différence.

EFL Financement avantageux
Prêts - Paiement par acomptes - Leasing
Discret et rapide

BE: Bienne: Garage Ch. Gruber, Florastr. 28; Bienne: Mogra Garage, Morros & Granito, Mettstr. 99b; Courtelary: Garage des Isles, F. Zbinden; Frinwillier: Garage R.-J. Moser S.A., rue Principale 162; Prêles: Garage sur la Roche, village; Tavannes: Garage P. Müller, route de Tramelan 15; JU: Chevenez: Garage des Pionniers, Romain Nicoulin, route de Fahy; Courgenay: Véhicules-Service, Douvé S.A., zone industrielle 2; Courrendlin: Garage-Carrosserie Jolidon, route de Delémont 65; Develier: R. Sugnaux, garage, route Principale 77; Le Noirmont: Saint-Hubert Automobiles S.A., rue du Stade; NE: Neuchâtel, Terminus S.A., faubourg du Lac 31; Fleurier: D. Schwab, Place d'Armes 8; La Chaux-de-Fonds: Bering & Co., 34, rue Fritz-Courvoisier.

135.421220.002/4x4

J'ai choisi

IMPRIMEUR

Le monde de la couleur et de la communication.

Donne un coup de pouce à ton avenir.
Association Suisse des Arts Graphiques ASAG
Grand-Rue 33, 2072 Saint-Blaise, tél. 038 / 33 66 22

● offres d'emploi

printemps

Nous cherchons

UNE VENDEUSE
rayon papeterie

Suisse ou permis C.

Entrée: début décembre.

Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel
☎ 039/23 25 01.

La Chaux-de-Fonds

28-012600

Votre avenir nous passionne

Nous recherchons pour une entreprise du Locle un:

POLISSEUR

ou aide avec expérience.

Place stable. Les personnes intéressées peuvent passer à l'agence.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Ingénieur civil - architecte:
planification - gestion - résultat

Pour une importante société de construction, on cherche le futur

responsable de succursale

ayant les qualifications nécessaires pour assumer cette fonction clé.

Modérateur de team, gestionnaire en ressources humaines, manager par objectifs, entrepreneur, vous êtes expérimenté dans la construction de projets importants, savez évaluer et contrôler les coûts et promouvoir l'image de l'entreprise que vous représentez. Vous aimez la prospection et l'acquisition. Des connaissances d'allemand seraient un atout.

Ce poste d'envergure s'adresse à une personnalité entre 35 et 45 ans, prête à relever un défi.

Le lieu de travail se situe dans votre région.

Veillez adresser votre offre à

Maya Halbig, CARRIÈRES CADRES
Avenue de Rhodanie 48, case postale
1000 Lausanne 3, tél. 021 617 05 15

22-90/4x4

● finance

Mon prêt personnel - Un procrédit

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No _____
NPI/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____

Adressez dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
23, Av. L.-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds

Banque Procrédit
12, Rue Dufour
2500 Bienne 3

ou téléphoner
039 - 23 16 12 **032 - 23 59 51**

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.

03-4325/4 x 4

● divers

thierry
vassalli

2416 les brenets
les recettes 205
039-32 19 00

peinture - maçonnerie - carrelage - rénovations

28-14262

PERMACREDIT

SIMPLE-RAPIDE-DISCRET-AVANTAGEUX

PRÊT COMPTANT

Demandez M. Rugo, intermédiaire
Horaire: (7h30-12h00 13h00-18h00)

☎ 037/ 811 291

17-967/4x4

Corcelles combatif

● CORCELLES - LA TOUR 69-81 (30-49)

On se réjouissait de revoir les Neuchâtelois à l'œuvre car ils avaient démontré un réel plaisir de jouer face à Marly la semaine dernière. Mais La Tour prit cette rencontre au sérieux et entra directement dans le jeu.

Contre toute attente, ils s'adaptèrent mieux que les Neuchâtelois à l'étroitesse de la salle. Très vite, on se rendit compte que la défense alternée (zone 2-1-2, suivie d'une individuelle) offrait trop de possibilités aux visiteurs.

Ainsi, Frei eut tout loisir d'armer ses tirs et d'inscrire plusieurs paniers à trois points.

Jusqu'à la 9e minute, ce ne fut pas trop grave puisque le score était encore de 17-19. Mais les sept minutes qui suivirent furent très pénibles pour les nerfs. Stéphane Rudy essaya bien d'aérer le jeu par une distribution rapide, mais en vain, car à chaque tir, Horascsek prenait le meilleur sur Wavre, tant aux rebonds offensifs que défensifs. Dès lors tout le système offensif de Corcelles tombait à l'eau.

Mais les Neuchâtelois lancèrent toute leur force dans la bataille et revinrent à 9 points (38e: 67-76). On espérait l'exploit, mais les visiteurs, en fins routiniers, gelèrent le ballon.

Crêt-du-Chêne: 20 spectateurs.

Arbitres: MM. Schneider et Fattou.

Corcelles: Müller (15), Guglielmoni (6), Jordi, Daoudou (4), S. Rudy (12), Krähnenbühl (13), Clercl, Arm, Wavre (11), Errässas (8).

La Tour: Heller (6), Toluoso (21), Schroth, Horascsek (15), Lucet (5), Wey (4), Oggier, Frei (29).

Au tableau: 5e: 4-8; 10e: 17-23; 15e: 23-34; 25e: 35-57; 30e: 47-67; 35e: 54-73. (sch)

Avec les sans-grade

Dames

DEUXIÈME LIGUE VAUDOISE

Rolle - Chx-de-Fds II 29-75

Classement: 1. Nyon II 6-12. 2. Chx-de-Fonds II 7-12. 3. Fémina Lsanne II 6-6. 4. Belmont 6-6. 5. Blonay 7-6. 6. Rolle 5-2. 7. Renens 5-2. 8. Lsanne Ville II 6-2.

JUNIORS

City Frib. - Chx-de-Fds 43-37

Université - City Frib. 40-59

Classement: 1. Fémina Berne 5-10. 2. Rapid Bienne 5-10. 3. City Fribourg 4-8. 4. Uni Neuchâtel 4-4. 5. Pratteln 3-4. 6. Villars-s-Glâne 3-2. 7. Arlesheim 2-0. 8. Birsfelden 2-0. 9. Chx-de-Fonds 3-0. 10. Bulle 3-0. 11. Uni Bâle 4-0.

Messieurs

DEUXIÈME LIGUE

Fleurier I - Marin 103-58

Val-de-Ruz I - St-Imier 56-44

Uni II - Auvornier 69-79

Classement: 1. Val-de-Ruz I 4-8. 2. Fleurier I 3-4. 3. St-Imier 3-4. 4. Auvornier 3-4. 5. Université II 3-2. 6. Union II 2-0. 7. Marin 4-0.

TROISIÈME LIGUE

Neuch. 50 - Tellstar a.p. 65-66

Ch-de-F. II - V-de-R. II 72-80

Classement: 1. Val-de-Ruz II 3-6. 2. Cortaillod 2-4. 3. Chx-de-Fds II 3-4. 4. Tellstar 3-4. 5. Littoral 4-2. 6. Fleurier II 2-0. 7. Neuchâtel 50-30.

MINIS

Auvornier - Chx-de-Fds 22-23

City Frib. - Union NE 16-49

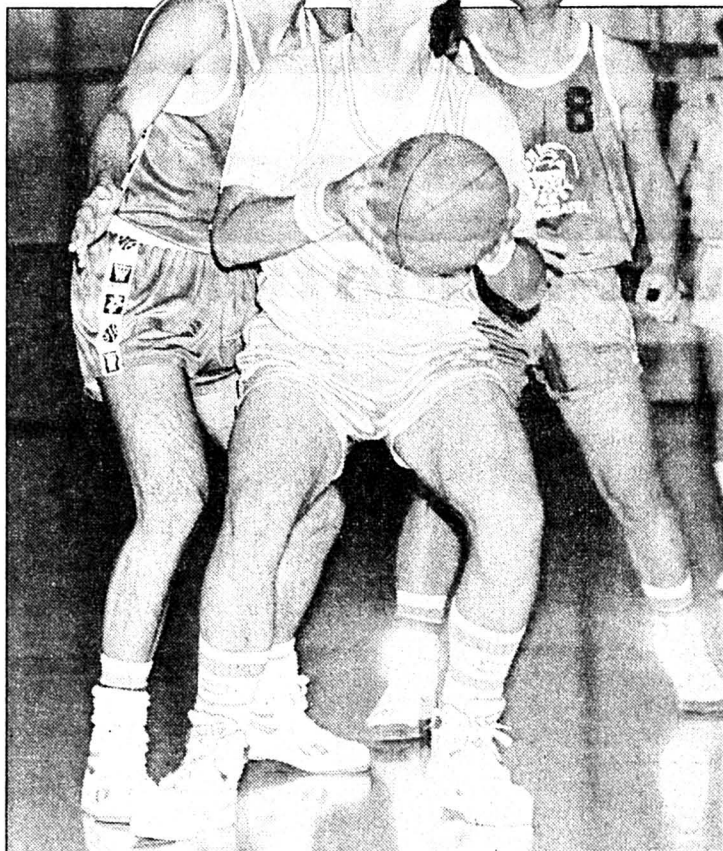
Chx-de-Fds - Marin 19-26

Rap. Bienne - Union NE 20-61

Classement: 1. Union NE 2-4. 2. STB Berne 2-4. 3. Marin 2-4. 4. Auvornier 2-2. 5. Chx-de-Fonds 2-2. 6. City-Fribourg 2-0.

Pas de surprise

Première ligne La Chaux-de-Fonds déclassé Université



Hervé Papin et Djallal Sheikhzadeh (8): impuissants face au Chaux-de-Fonnier Didier Chatellard. (Henry)

● LA CHAUX-DE-FONDS - UNI NE 100-60 (46-28)

Une semaine avant ce qu'il faut bien considérer comme le match de la vérité, La Chaux-de-Fonds s'offrait une répétition générale face à une équipe d'Université très décevante.

Après la commode victoire acquise au dépens d'Université la semaine dernière, les basketteurs chaux-de-fonniers recevaient samedi ce même adversaire au Pavillon des Sports dans le cadre du deuxième tour de championnat.

Université allait-elle réagir après cette amère défaite? Les joueurs du Haut ne leur en ont pas laissé l'occasion...

DÉBUTS DIFFICILES

La Chaux-de-Fonds, sous l'impulsion d'un Chatellard déchaîné en début de première mi-temps, allait rapidement creuser un écart confortable. Ce début trop facile devait peu à peu amener les joueurs de l'entraîneur Benoît à un excès de confiance coupable et leur jeu s'en ressentit nettement.

Le rythme sénatorial adopté alors par ses joueurs aurait pu leur coûter cher. Heureusement, les seuls quatre points marqués entre la 9e et la 14e minute suffirent à garder l'avantage face à des Universitaires tout aussi mal inspirés qu'eux.

De tels blancs ne pourront être consentis face à des adversaires tels que Marly, qui ne pardonneront pas la moindre erreur.

UNIVERSITÉ À LA DÉRIVE

La deuxième mi-temps allait se résumer en un long monologue chaux-de-fonnier et, dès le coup de sifflet de l'arbitre, Université fut complètement débordée. Les joueurs locaux

eurent ainsi l'occasion de développer un jeu rapide et fort agréable à suivre.

Université, reléguée au rôle de sparring-partner, ne sut dès lors plus résister aux offensives rondement menées par un Thierry Benoît souverain. L'addition finale est particulièrement salée pour eux, et on espère que l'équipe universitaire saura surmonter cette période noire avant d'affronter les adversaires à sa portée.

Ce match aura permis aux Chaux-de-Fonniers de bien roder leur jeu avant d'affronter Marly, sérieux prétendant à la qualification pour le tour final.

Les victoires ont désormais plus de poids que jamais. (roro)

Pavillon des Sports:

60 spectateurs.

Arbitres: MM. Schneider et Mariotti.

BBCC: Benoît (24), Chatellard (21), Sauvain (20), Botari (13), Robert (10), Moser (4), Forrer (2), Linder (2), Y. Mühlebach, Sifringer (2).

Uni NE: Béguin (14),

Scheikhzadeh (12), Von Dach (12), Musolino (8), Cossettini (7), Beljakovic (5), Papin (2).

Note: Uni toujours sans Perrier (blessé).

Au tableau: 5e: 14-6; 10e: 25-12; 15e: 29-23; 25e: 60-38; 30e: 70-40; 35e: 81-52.

BADMINTON

Avec la manière

La Chaux-de-Fonds confirme son redressement en LNA

Les week-ends se suivent et ne se ressemblent pas. En proie au doute et cédant dans les moments décisifs il y a quelques semaines, la première garniture du BCC a trouvé son rythme de croisière et montré une belle maîtrise face à des adversaires mieux classés.

Ainsi, samedi, face à Saint-Gall, David Cossa et Pascal Kirchhofer ont livré des prestations remarquables tout en assurant leurs coups lors des points cruciaux, preuve d'une bonne maîtrise nerveuse.

Nicolas Déhon, moins heureux ce week-end, laissait passer sa chance face à B. Scheiwiller (A11), un adversaire certes mieux classé mais qui a failli céder sous la pression du No 1 chaux-de-fonnier, irréprochable sur le plan physique mais fragile nerveusement.

Celui-ci se reprenait cependant dans le double qu'il enlevait avec facilité associé à David Cossa.

Chez les dames, la journée fut tranquille tant pour Catherine Jordan, impressionnante en simple face à la 8e joueuse suisse, que pour la paire Gfeller-Kirchhofer, victorieuse dans le double dames.

Seule ombre au tableau, le bonus «manqué» lors du mixte, perdu par la paire Gfeller-Kirchhofer sur le score de 17-18 11-15.

EXPLOIT

Face au coléard Uzwil, le BCC I n'avait d'autres solutions

que de prendre son adversaire à la gorge, ce qu'il fit. Le double messieurs tournait ainsi d'emblée à l'avantage de Nicolas Déhon et David Cossa, précis et contents.

Chez les dames, la victoire semblait à portée de raquette lorsqu'au premier set, la paire Gfeller-Kirchhofer menait 14-9.

Un fatal «petit bras» empêchera les Chaux-de-Fonniers de conclure et les Saint-Galloises en profiteront pour s'octroyer le gain du match.

A un partout, Catherine Jor-

dan expédiait la Danoise Elke Drews aux vestiaires.

Un match parfait qui allait subjuguer Pascal Kirchhofer en simple, passé maître dans l'art de gagner ses matches en trois sets à suspense. David Cossa faisait de même un peu plus tard, surclassant son adversaire au premier set avant de donner des sueurs froides à ses supporters lors du deuxième.

A 4-1, la victoire passait dans le camp des protégés de l'entraîneur Ging et l'exploit était réalisé. (jpr)

Le point

LNA

● SAINT-GALL - LA CHAUX-DE-FONDS 2-5

SM: Scheiwiller (A11) - Déhon (A23) 15-7 15-18 15-11; Schwarz (A29) - Kirchhofer (A35) 15-11 5-15 13-15; Claassen (P) - Cossa (A42) 7-15 12-15.

SD: Wulf (A8) - Jordan (A7) 2-11 7-11.

DM: Schwarz-Claassen - Déhon-Cossa 10-15 11-15.

DD: Wulf-Menet - Gfeller-Kirchhofer 3-15 2-15.

DMX: Schweiwiller-Menet - Gfeller-Kirchhofer 18-17 15-11.

● LA CHAUX-DE-FDS - UZWIL 4-3

SM: Déhon - H. Müller (A1) 7-15 4-15. Kirchhofer - P. Müller (A42) 12-15 15-10 15-10. Cossa - Schadegg (P) 15-1 15-12.

SD: Jordan - Drews (A12) 11-1 11-3.

DM: Déhon-Cossa - P. Müller-Schadegg 15-8 15-13.

DD: Gfeller-Kirchhofer - Drews-Pedersen 14-17 15-5 11-15.

DMX: Gfeller-Kirchhofer - H. Müller-Pedersen 14-18 2-15.

CLASSEMENT

1. Basilisk-GOM 26; 2. Uzwil 21; 3. Olympic Lausanne 17;

LNB

4. Vitodurum 15; 5. La Chaux-de-Fonds 13; 6. Gebenstorf 12; 7. Saint-Gall 8; 8. Tafers 8.

● PRATTELN - LA CHAUX-DE-FDS II 2-5

SM: Müller (P) - De Pury (A39) 0-15 11-15; Stalder (P) - De Torrenté (P) 10-15 11-15; Wimmer (B2) - Biéri (C1) 15-11 5-15 15-12.

SD: Birbaum (C1) - Jeannet (B2) 3-11 11-3 6-11.

DM: Stalder-Müller - De Pury-Romanet 15-8 15-12.

DD: Birbaum-Trüssel - Tripet-Jeannet 8-15 2-15.

DMX: Wimmer-Trüssel - De Torrenté-Tripet 11-15 2-15.

● LA CHAUX-DE-FDS II - UNI BÂLE 7-0

SM: De Pury-Stern (A49) 15-8 15-9; De Torrenté-Ebner (B2) 15-4 15-7; Biéri-C. Stern 15-9 15-1.

SD: Jeannet-Alge (B2) 11-7 12-10.

DM: De Pury-Romanet - Stern C.-Ebner 15-10 15-5.

DD: Tripet-Jeannet - Striebel-Alge 15-11 15-0.

DMX: De Torrenté-Tripet - Stern-P. Striebel 15-1 15-1.

CLASSEMENT

1. Allschwil 22; 2. Uni Berne 21; 3. Berne 18; 4. Uni Lausanne 15; 5. La Chaux-de-Fonds 14; 6. Pratteln 13; 7. Wettlingen 11; 8. Uni Bâle 6.

Une éclatante revanche

LNB: la seconde équipe gagnée finalement

Défaite par deux fois lors des matches aller, la deuxième phalange chaux-de-fonnaise a redressé la barre de façon spectaculaire à Pratteln samedi, et dans ses murs face à Uni Bâle dimanche.

Opposés à une équipe confiante et très motivée, les Bâlois de Pratteln n'ont pu résister longtemps aux assauts chaux-de-fonniers. Renaud de Pury se montrait expéditif, Nicolas de Torrenté confirmait son retour en forme et les filles affichaient une belle assurance.

Il n'en fallait pas plus pour assurer une victoire qui aurait pu être plus nette encore si Laurent Biéri n'avait pas cédé à trois points de la victoire face à un adversaire mieux classé. Une courte défaite qui contraste avec la correction infligée au junior chaux-de-fonnier lors du match aller et témoigne ainsi de ses rapides progrès.

La rencontre du dimanche allait en tous points répondre à l'attente du public. Tant sur le plan physique que technique, les pensionnaires d'Uni Bâle s'avéraient incapables de remporter le moindre set. Le score sans appel de 7-0 vient récompenser une équipe volontaire qui peut envisager la suite désormais plus sereinement. (jpr)



Renaud de Pury: la grande forme en LNB ce week-end. (Galley)

GAINS

Sport-Toto

6 x 13 Fr. 64.612,80
241 x 12 Fr. 1.948,80
3.068 x 11 Fr. 153,10
20.648 x 10 Fr. 22,70

Toto-X

1 x 5+cpl Fr. 5.469,80
41 x 5 Fr. 667,10
1.509 x 4 Fr. 18,10
16.874 x 3 Fr. 3,—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr 150.000,—

Loterie suisse à numéros

3 x 5+cpl Fr. 146.890,50
186 x 5 Fr. 4.467,50
9.397 x 4 Fr. 50,—
155.717 x 3 Fr. 6,—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr 1.400.000,—

Joker

2 x 6 Fr. 412.082,10
3 x 5 Fr. 10.000,—
44 x 4 Fr. 1.000,—
373 x 3 Fr. 100,—
3.640 x 2 Fr. 10,— (si)



Basket: résultat logique

Pas de surprise: le derby neuchâtelois de première ligue s'est achevé par une victoire logique de La Chaux-de-Fonds - Basket. Contre Uni Neuchâtel, l'équipe de Pierre-Alain Benoît a confirmé le résultat acquis une semaine plus tôt. Victorieux 100-60, les Chaux-de-Fonniers n'ont pas connu le moindre problème face à une formation universitaire rapidement dépassée.

► 13

SPORT

Impar

Un visage offensif

L'équipe de Suisse affronte Saint-Marin demain

La sélection nationale suisse disputera demain son troisième match éliminatoire en vue du championnat d'Europe des nations 1992. Son adversaire: la très modeste république de Saint-Marin, qui en sera à son premier match officiel dans la compétition. C'est donc dire que, pour une fois, la Suisse partira avec les faveurs des pronostics. Car tout autre résultat qu'un net succès de la formation helvétique constituerait une bien mauvaise surprise.

toutes les couleurs sous le maillot national. Affronter Saint-Marin représente-t-il quelque chose de différent au niveau de la motivation?

«Non, c'est une rencontre de championnat d'Europe comme les autres. Il ne faut pas penser à l'adversaire, mais se préoccuper de notre propre jeu. C'est clair qu'on doit gagner et essayer de soigner la différence de buts. Pour cela, il faudra rentrer sérieusement dans la partie et imprimer un rythme élevé» analyse le recordman suisse des sélections.

TROIS ATTAQUANTS

Ulli Stielike a retrouvé son groupe avec plaisir. Un plaisir décuplé par le bon état de santé des joueurs, qui ont tous répondu à l'appel.

«Comme d'habitude, je communiquerai la formation de l'équipe une heure avant le début du match. Je veux profiter des entraînements pour juger de la forme de certains, qui n'ont pas brillé dernièrement en championnat» explique l'Allemand.

Par contre, sur le plan tactique, le sélectionneur paraît fermement décidé à aligner trois attaquants. «C'est plus que probable. On va jouer pour prendre les deux points. Et puis, la différence de buts peut aussi être importante à l'heure du bilan final, c'est pourquoi nous allons montrer un visage offensif.»

PAS DE SUFFISANCE

Ce genre de match peut souvent cacher un piège. Mais les Suisses sont avertis. «Nous devons garder une concentration maximale et prendre l'adversaire au sérieux. On ne va



Si Heinz Hermann (à gauche) devrait fêter sa 106^e sélection demain, Ulli Stielike ne sera par contre pas au bord de la pelouse. (Lafargue)

certes pas dire de Saint-Marin qu'elle est du niveau d'une équipe italienne, mais on va faire attention à ne pas la sous-estimer.»

Stielike a récemment visionné son rival de mercredi lors d'un match contre Ancona. Il n'a guère été impressionné. «C'était très faible, mais il ne faut pas trop s'y fier. Demain, Saint-Marin jouera le premier match de son histoire en

championnat d'Europe. La motivation sera donc grande. Il nous faudra prendre le jeu en main dès le début et gagner les duels» estime-t-il.

PRIVÉ DE BANC

Banni du banc (suite à la suspension infligée par l'UEFA après le match de Glasgow), Ulli Stielike suivra la rencontre du haut des tribunes. «La seule chose que je sache officiellement, c'est que je n'ose pas al-

ler sur le banc. Pour le reste, je suis dans l'incertitude.»

Cette sanction n'a pas été digérée par le coach national. Demain soir, il communiquera avec ses subordonnés par talkie-walkie ou par un autre moyen. «Le seul avantage, c'est que l'on voit mieux depuis la tribune que depuis le banc...»

Espérons que ce qu'il verra correspondra à ses désirs. L.W.

De notre envoyé spécial
Laurent WIRZ

Saint-Marin, dans le monde du football, cela ne représente presque rien. Pas de passé, un niveau actuel très faible et un réservoir très limité de joueurs, tout semble défavorable pour les représentants de la minuscule république.

Petite (60,5 km² de superficie) et peu peuplée (23.000 habitants), Saint-Marin est située à une vingtaine de kilomètres de Rimini, la station balnéaire des bords de l'Adriatique où Stielike et ses hommes ont pris leurs quartiers. Ce match, quelque part, doit quand même les préoccuper un petit peu, même s'ils se refusent à l'avouer. Le souvenir récent de la gifle subie par l'Autriche contre les îles Féroé est encore bien vif dans les esprits.

GAGNER

Du haut de ses 105 sélections, Heinz Hermann en a déjà vu de

Sanctions exemplaires

Points perdus en Angleterre

Prenant une mesure sans précédent, la commission disciplinaire de la Fédération anglaise (FA) a infligé deux points de pénalité aux équipes d'Arsenal et de Manchester United. Le 20 octobre dernier, les joueurs des deux formations en étaient venus aux mains au stade d'Old Trafford. Chaque club écope, par ailleurs, de 50.000 livres sterling d'amende (soit quelque 125.000 de nos francs).

CLASSEMENT MODIFIÉ

1. Liverpool	12	11	1	0	29	7	34
2. Arsenal*	12	8	4	0	20	5	26
3. Tottenham	12	7	4	1	22	9	25
4. Crystal P.	12	5	6	1	17	11	21
5. Leeds	12	5	4	3	19	14	19
6. Manches. C.	12	4	6	2	18	16	18
7. Manche. U.	12	5	3	4	15	14	16
8. Southamp.	12	4	3	5	17	19	15
9. Aston Villa	12	3	5	4	14	12	14
10. Nottingham	12	3	5	4	15	17	14
11. Chelsea	12	3	5	4	15	19	14
12. Norwich	12	4	2	6	15	20	14
13. Luton Town	12	4	2	6	12	21	14
14. Wimbledon	12	2	6	4	14	19	12
15. Coventry C.	12	3	3	6	11	15	12
16. Queens Park	12	3	3	6	17	22	12
17. Everton	12	2	5	5	16	17	11
18. Sunderland	12	2	5	5	13	17	11
19. Derby C.	12	2	4	6	8	17	10
20. Sheffield U.	12	0	4	8	6	22	4

* Pénalisés de deux points.

VOILE

Indécision Florence Arthaud menacée

Florence Arthaud (Pierre 1er), toujours en tête de la Route du Rhum, ne possédait plus, lundi à 6 h GMT (7 h. suisses) que 22 milles d'avance sur Philippe Poupon (Fleury-Michon), le dernier vainqueur de l'épreuve, il y a quatre ans.

POSITIONS

1. Arthaud (Fra/Pierre 1er) à 1745 milles de l'arrivée. 2. Poupon (Fra/Fleury-Michon) à 22 milles d'Arthaud. 3. Birch (Can/Fujichrome) à 66 milles. 4. Bourgnon (Sui/RMO) à 133 milles. 5. Lamazou (Fra/Ecureuil d'Aquitaine) à 264 milles. (si)

SPORTS À LA TV

TSR
22.50 Fans de sport. Hockey sur glace.

DRS
22.20 Hockey sur glace.

TSI
22.30 Mardi sport. Hockey sur glace.

FR3
07.45 Voile. La Route du Rhum.
22.35 Voile. La Route du Rhum.

LA5
18.00 Tennis. Masters 1990 (Direct de Francfort).
22.30 Gool. Magazine du football.
23.30 Tennis. Masters 1990 (résumé).

ARD
23.00 Tennis.

EUROSPORT
19.00 Football espagnol.

San Siro: le parmesan est râpé

Trapattoni, en fin renard, fait lâcher le fromage



Aldo Serena et l'Inter: efficaces. (Lafargue)

A priori, il apparaît déplacé d'affirmer que Giovanni Trapattoni s'emploie à traduire certaines fables de La Fontaine en ruses schématiques impliquant le football. Sans émettre de doute quant à un éventuel amour poétique de l'entraîneur lombard à l'endroit de cet illustre jongleur de vers francophone, force nous est donnée de constater qu'un parallèle, probablement issu du fruit de la coïncidence, s'est permis le luxe d'exister.

Parma, tout auréolé de son titre d'équipe-surprise de début de championnat, n'a pas tardé, du haut de sa branche, à lâcher le fromage (référence: le corbeau et le renard). Les efforts consentis par les Intéristes face à Aston Villa et les résultats positifs externes obtenus par les Parmesans, autorisaient les visiteurs à gommer le «slogan des faibles», qui veut que toute tâche ardue soit forcément «râpée d'avance». Elle le fut. Grâce à Trapattoni, dont la sagacité verbale a vite décontenancé un adversaire surpris par l'engagement «andante allegro» qui s'offrait à ses yeux.

L'Inter s'est tout simplement présentée avec la photocopie de la rencontre disputée mercredi

en coupe UEFA. Une image nette et des couleurs vives. Il y avait décidément trop de pain sur la planche pour le valeureux représentant émilien. Serena, dont le coup de tête n'avait su trouver récompense auprès de l'Anglais Spink, a finalement cadré avec bonheur le sanctuaire défendu par Tafarel. Matthäus, plus efficace que James Bond en pleine drague, s'est chargé de la transformation d'un penalty (37e). Seule une distraction de dernière minute de l'arrière-garde locale, a permis au jeune Melli d'inscrire le but dit de l'honneur. Les deux victoires enregistrées avec fracas en l'espace de cinq jours, serviront de carte de visite auprès de l'AC dimanche prochain.

VIALLI: ADIEU PANTOUFLES!

Jadis vulnérable comme un vampire couché sur un lit d'ail, la Sampdoria a confirmé cette maturité qui lui fit si souvent défaut. La venue de Pisa, déguisée en proie facile depuis quelques semaines, a permis au club ligurien de consolider sa position de leader. Une rencontre à sens unique, marquée par le retour de Gianluca Vialli, auteur de la troisième réussite des recevants. Vialli, morale-

ment éprouvé par une vague de rumeurs qui vont du détournement de mineur au détournement de wagonnet de galerie, a néanmoins démontré par le dribble qu'il était en mesure de réintégrer rapidement son top-niveau. Réussites de Mikhailitchenko, Mancini, Vialli et Branca. Piovanelli (2x) chez les Pisans.

BAIN D'EAU BÉNITE POUR TACCONI

Devant 37.000 spectateurs, la Juventus récolte deux points sur la pelouse de Bologna, futur team de-qui-vous-savez. Les Piémontais doivent avant tout leur succès à l'ultime rempart Tacconi. Le gardien turinois a concurrencé la réputée Lourdes durant nonante minutes, en accomplissant des miracles. Preuve en est la sphère déviée lors du dialogue entre quatre yeux l'opposant à Detari. Pari gagné pour l'entraîneur Maifredi qui, au cœur de son domaine précédent, annonce un possible retour du titre du côté de Turin. Réussite de Baggio sur penalty (66e).

VAN BASTEN ET ANCELOTTI EN ÉVIDENCE

L'AC Milan, en déplacement à Bergamo, persiste dans le rajournissement de ses traits. Un

premier lifting à Bruges lui a redonné coquette allure, et c'est en toute sérénité que les Milanais ont franchi l'obstacle constitué par Atalanta. Privés de Caniggia, Stromberg et Bonacina, les Bergamasques ont dégusté jusqu'à l'écoeurement les fantaisies de Van Basten et Ancelotti. Buts de Van Basten (25e) et Massaro (76e).

Huitième ronde, 24 buts inscrits dont 7 par les joueurs étrangers.

Total spectateurs:
311.651.

Moyenne par match:
34.628.

Buteurs: Piovanelli (Pisa, 7); João Paulo (Bari, 5), Klinsmann et Matthäus (Inter, 5), Van Basten (AC Milan, 5) et Baggio (Juventus, 5); Evair (Atalanta, 4), Kubik (Fiorentina, 4), Voeller (AS Roma, 4), Serena (Inter, 4) et Melli (Parma, 4).

Prochaine journée dimanche 18 novembre: Bologna - Bari, Cagliari - Fiorentina, Genoa - Torino, Juventus - Roma, Lazio - Atalanta, Lecce - Cesena, Milan - Inter, Napoli - Sampdoria, Pisa - Parma.

Claudio Cussigh

Deux remorques à Genève

Manifestation paysanne: la terre neuchâteloise bien représentée

Les agriculteurs neuchâtelois déposeront aujourd'hui à Genève des échantillons de terre prélevés dans les six districts du canton. Un convoi - deux tracteurs et remorques - ont quitté Boudry hier après-midi. Ils rejoindront la cité de Calvin ce matin pour venir grossir les rangs de l'imposante manifestation par laquelle le monde rural entend protester contre les négociations du Gatt. La délégation neuchâteloise sera aux côtés d'homologues venus de l'ensemble de la Suisse et d'Europe.

Deux remorques emplies de terre prélevée dans l'ensemble des districts cantonaux, tel est le présent que les agriculteurs neuchâtelois entendent faire, en compagnie de leurs homologues helvétiques, aux négociateurs du Gatt, «pour qu'ils comprennent ce qu'est la terre», précisait-on hier à Boudry, au départ des deux tracteurs.

«Il est rare que les paysans manifestent», notait le directeur de la Chambre neuchâteloise de l'agriculture M. Walter Willener. «Mais nous sommes inquiets, les enjeux sont lourds pour la paysannerie». Le canton de Neuchâtel, compte tenu des structures agricoles qui lui sont propres, subirait de plein fouet le choc des propositions helvétiques au Gatt. Celles-ci - réduction des subventions internes de 20% sur dix ans, et de 30% à l'exportation - pénaliseraient le secteur de la production laitière: «C'est le fromage et l'écoulement du bétail qui sont visés», note Walter Willener, «sans oublier les incidences très directes sur l'agriculture de montagne.

Ces mesures sont acceptables car elles s'inscrivent dans les conditions du marché. Mais ce n'est qu'un début: la Confédération veut aller plus loin. Cela, c'est inacceptable!».

Le directeur de la Chambre neuchâteloise d'agriculture estime que l'imposante manifestation agendée pour aujourd'hui à Genève - près de 10.000 personnes sont attendues - a également pour objectif de tester la conscience de la base paysanne sur les négociations en cours. «Tous les paysans du canton ont joué le jeu. Les 14 Neuchâtelois seront tous à l'assemblée des délégués. Et ce sont au total 350 paysans du canton qui se rendront à Genève».

Après remise des échantillons de terre aux négociateurs, le solde sera déversé sur la plaine de Plainpalais. Une surface de 5000 m², sur laquelle sera planté... le blé du 700e anniversaire de la Confédération. (pbr)

La contribution des agriculteurs neuchâtelois à la manifestation: deux remorques emplies de terre.

(Comtesse)



Un million de francs d'ici samedi pour sauver «VP-Hebdo»

L'hebdomadaire protestant «VP-Hebdo» est aux prises avec de graves difficultés financières. «Si nous n'avons pas trouvé un million d'ici l'assemblée de l'association éditrice qui se tiendra samedi à Lausanne, la parution sera suspendue» prévient le pasteur P.-H. Molinghen.

Il explique les difficultés actuelles notamment par la chute des abonnés: «Ils étaient 15.000 au début des années septante, et moins de 7000 en juin dernier. Le produit trouverait son équilibre avec 10.000 abonnements».

Le pasteur Molinghen précise que le déclin a été stoppé en 1990, année du lancement d'une nouvelle présentation de l'hebdomadaire. Le passif financier de 350.000 francs représente le déficit cumulé des années précédentes. Si les Eglises romandes ont investi 600.000 francs pour équilibrer les comptes, «il est clair que c'est un investissement ponctuel qui ne peut être renouvelé chaque année».

Le sort de «VP-Hebdo» sera fixé samedi, délai ultime pour réunir le million salvateur: «A l'heure actuelle, nous avons des promesses pour un peu moins de 500.000 francs. Si nous réunissons le million, nous restructurerons l'hebdomadaire dans le sens d'une commercialisation plus efficace. Nous avons lancé des appels à tout le monde, et notamment par le canal des cultes radiodiffusés depuis l'Eglise de la Maladière, à Neuchâtel». La seule manière demeure cependant de trouver de nouveaux abonnés, conclut P.-H. Molinghen. (pbr)

La Musicienne redevient virtuose

Un timbre nouveau pour l'orgue de la Musicienne Jaquet-Droz

Pendant huit mois - au lieu des deux semaines prévues - la Musicienne Jaquet-Droz a été privée de son orgue. Hier, l'instrument est revenu au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Un timbre nouveau, deux jeux de tuyaux... Cette semaine, le public peut assister en direct à la renaissance d'une virtuose.

L'orgue de la Musicienne Jaquet-Droz quittait le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel le 20 mars 1990. L'instrument allait être soumis au verdict des restaurateurs reconnus de la manufacture d'orgues Freytag, à Felsberg (près de Coire). Son absence aurait pu durer deux semaines... L'orgue est rentré hier.

Il a été démonté. Comparé aux divers jeux de flûtes des pendules musicales Jaquet-Droz. Et étudié en regard des informations que l'on a pu obtenir sur une Musicienne réalisée postérieurement par Jaquet-Droz.

Conclusions: l'orgue a possédé deux jeux de 24 tuyaux - il ne lui en restait qu'un - de la manufacture d'orgues de Mirecourt, près d'Épinal, dans les Vosges. Décision a été prise de reconstituer dans cet esprit les deux registres. Quatre tuyaux en bois - des originaux du XVIIIe siècle - ont été conservés. Les autres seront tous en métal. Les tuyaux provenant d'une restauration du XIXe siècle seront mis

de côté précieusement, en tant qu'histoire de l'instrument - et pour le cas où un conservateur voudrait les réhabiliter un jour.

«ÇA VA CRACHER»...

Le timbre va changer, rendant quasi l'original de 1774. L'instrument sera mieux adapté aux airs joués par la Musicienne, qui seront rendus plus clairement. «Ça va cracher», précise Caroline Junier Clerc, conservatrice des arts appliqués. Entre les mains expertes de Werner Meier - de la manufacture Freytag - la Musicienne va renaître à la virtuosité, cette semaine. Sous les yeux du public, le restaurateur travaillera pendant les heures -

d'ouverture du Musée, expliquant ses gestes. MM: Piller et Calame, responsables techniques des automates, collaboreront. Ils continueront de présenter ces merveilles au public, sur rendez-vous, et chaque premier dimanche du mois. Et ce même jour la fermeture du Musée. L'harmonisation finale sera assurée par un spécialiste de renom, Jean-Marie Tricotteaux.

AO

● Pour assister au travail du restaurateur, mieux vaut téléphoner au Musée d'art et d'histoire - (038) 25.17.40 - afin de ne pas arriver pendant une phase nécessitant le silence.

Des bouquetins intrépides

Rochefort: la chasse les laisse de bois

Double conseil: arrêter sa voiture pour repérer les animaux, et ne pas grimper la paroi de rocher à pied pour aller les voir de plus près. Entre les automobilis-

tes qui lèvent les yeux et les alpinistes en herbe, ces bêtes-là pourraient faire des dégâts!

Les balles des chasseurs pas plus que les regards admiratifs

ne troubleront ces deux grimpeurs intrépides. Ils resteront de bois, de tilleul même. Ces deux animaux ont été réalisés à la tronçonneuse par le garde-forest-

tier de Rochefort, Daniel Erb. Des œuvres d'art qui ont fait du bruit: la grosse bille de tilleul a été dégrossie sur place. «Après deux jours de tronçonneuse, ça commençait de blaguer», commente Daniel Erb, «les gens sont venus voir, les réactions sont positives». Et si le garde-forestier avoue modestement «manier la tronçonneuse tout les jours», ses bouquetins prouvent qu'il possède une dextérité surprenante et talentueuse.

Daniel Erb a été intéressé par cette technique de sculpture qu'il a découverte lors d'une démonstration en France, à Epinal. Ses deux premiers bouquetins ont été réalisés à même l'arbre, et animent plus discrètement la forêt de Saint-Sulpice.

La pluie a repoussé d'un jour la mise en place des deux bêtes, au moyen d'un câble de 80 mètres, d'une poulie sur le dernier arbre surplombant la paroi rocheuse, et avec un treuil. Mais c'était quand même pour l'ouverture de la chasse que Daniel Erb a placé les bouquetins sur la paroi. Un coin qu'il considère un peu comme le sien, puisqu'il a ses abeilles juste à côté. AO



Ils resteront de bois face au fusil des chasseurs.

(Comtesse)

REGARD

L'école en ligne

Tapez *4121# et apprenez: vous avez l'école en ligne... Le Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois lance sa liaison intelligente. L'enseignement par vidéotex... Les avantages de l'informatique conjugués à ceux du téléphone. Se brancher formation permanente ou cours de soutien. Progresser en restant dans sa campagne. Epargner du temps et gagner du savoir.

Le Minitel a révolutionné la France. Les «télécoms» l'ont distribué gratuitement, il est entré dans les foyers. Avec l'excuse annuelle, on s'est chauffé aux dialogues roses. Et on a glissé commande dans les boîtes informatiques, on a payé par clavier et on s'est informé sur écran.

La Suisse y est allée de sa prudence. Petit marché, petits pas. Mais les communes décréées régions pilotes pour les télécommunications ont pris le mors aux dents. Elles galopent, elles galopent. Et Pégase s'envole, dans notre canton aussi. Depuis VALCOM - le Val-de-Travers, une des douze régions qui bénéficient des télécommunications de demain. En Suisse, le vidéotex progresse de 100% l'an. Sur notre canton, de 300% entre 1989 et 1990. Il compte 1800 fans, dont 600 au «039».

Le cheval fou a d'abord intéressé les médias, les banques, de grandes entreprises, les services cantonaux... Le centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois s'annonce comme un «serveur» de plus. Mais il va aussi réfléchir sur le vidéotex. Dans des laboratoires d'intelligence artificielle, il élabore des projets, étudie le fonctionnement du nouvel outil informatique, les envies des utilisateurs potentiels. Il prévoit pour demain des cours par vidéotex comme il existe des cours par correspondance. Face aux besoins en formation permanente, perfectionnement, recyclage le CPLN pourrait gagner au tiércé.

Anouk ORTLIEB

● Lire également en page 20

Y10, NOUVEAU, MODÈLE SPÉCIAL FIRE & ICE.



1108 cm³, 50 CV et, en prime, des extras d'une valeur de Fr. 3040.-: ■ radio-cassette Clarion 955 HP ■ 2 haut-parleurs ■ dans le coffre, 4 pneus d'hiver montés sur jantes ■ sièges arrière rabattables séparément ■ verrouillage centralisé ■ lève-glaces électriques à l'avant. Disponible de suite pour un essai, pour l'achat (Fr. 14 200.-) ou une offre de leasing chez:



LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE - NEUCHÂTEL

6 ans de garantie anticorrosion. Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA.

Le crédit personnel avec les meilleures conditions.

COUPON	
Je désire Fr.	Remboursement mensuel env. Fr.
Nom	Prénom
Rue	No postal/Ville
Nationalité	Date de naissance
Date/Signature	
A envoyer à:	
Credisca SA	
Case postale	
1010 Lausanne	
Tél. 021/653 53 92	
* 12½ - 13½%	
credisca	
90-8902 * Intérêt tous frais compris	

Une société des Banques Cantoniales

Mobilière Suisse
Société d'assurances

l'assurance d'être bien assuré

UNE FIDÉLITÉ RÉCOMPENSÉE... EN ARGENT SONNANT ET TRÉBUCHANT!

Les contrats de longue durée provoquent moins de frais administratifs; ils coûtent donc moins cher. Nos clients doivent aussi en profiter.

Tous nos assurés qui prolongent leur police-ménage, responsabilité civile privée ou inventaire de l'entreprise peuvent obtenir des rabais allant jusqu'à 50% sur la prime de la première année. Les nouveaux assurés en assurance-ménage ou responsabilité civile privée bénéficient d'un rabais allant jusqu'à 25% sur la prime de la première année pour tout contrat d'une durée supérieure à 5 ans.

Donnez-nous un coup de téléphone: nous serons heureux de vous fournir de plus amples informations.

Marc Monnat, agent général
Serre 65 - ☎ 039/23 15 35

COLLABORATEURS AU SERVICE EXTERNE

Jean-Bernard Britschgi, mandataire	☎ 26 52 33
Louis Jeanmaire, inspecteur principal	☎ 28 72 48
Jean-Laurent Bieri, inspecteur	☎ 28 45 73
Christian Hirschi, inspecteur	☎ 28 31 00
Adrien Willemin, inspecteur	☎ 28 77 00

91-457

divers

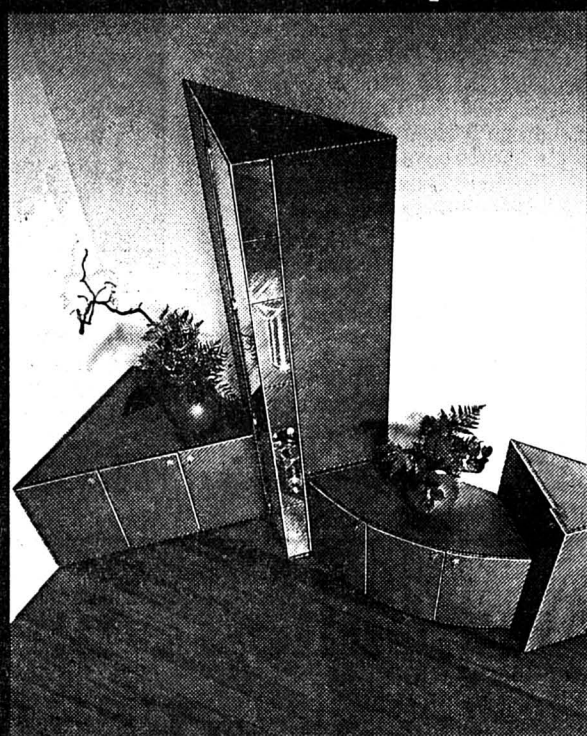
L'adresse sûre...

**ELECTRO
MULLER**
Motor-Service
2500 Bienne 4
032-42 13 93

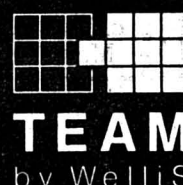
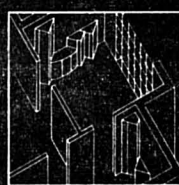
...quand un
moteur électrique
vous lâche

Nouveauté: avec magasin

Team crée l'espace.



Triangolo.
Ou le nouvel
amour pour
la géométrie.



Chez nous:



Centre de l'Habitat
1^{er} étage
2074 Marin
Tél. 038 33 67 20
Fax 038 33 67 22

28-00038

avis officiels

Enchères publiques d'un immeuble à Chézard

Les héritiers de feu Walther-Alcide Geiser exposent en vente, par voie d'enchères publiques

**le vendredi 23 novembre 1990
à 16 heures**

au Collège de Chézard
l'immeuble formant l'article 2100 du cadastre de Chézard-Saint-Martin comprenant 3 logements, avec un dégagement d'environ 800 m².

Visites de l'immeuble:
samedis 10 et 17 novembre 1990
de 10 à 11 heures.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Me Frédéric Jeanneret, notaire,
à Fontainemelon
☎ 038/53 38 78

87-976

Publicité intensive,
Publicité par annonces

QUINCAILLERIE

P.-A. KAUFMANN & FILS

MARCHÉ 8-10 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS 2
☎ 039/23 10 56



Vous cherchez
UN CADEAU
pour les fêtes
de fin d'année

NOTRE RAYON BOUTIQUE CADEAUX

résoudra sans doute votre problème.

Passez nous rendre visite,
cela ne vous engage à rien!



SERVICE QUALITÉ
notre devise tout au long de l'année

28-012191

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

Lundi 19 novembre 1990 à 20 heures
(à l'abonnement)

Mercredi 21 novembre 1990 à 20 heures
(tout public)

L'OPÉRA DÉCENTRALISÉ DE NEUCHÂTEL
présente:

ALBERT HERRING

Opéra de chambre de Benjamin Britten

Livret de Eric Crozier

d'après la nouvelle de Maupassant

«Le Rosier de Madame Husson»

Nouvelle adaptation française de Valentin
Reymond et Claude Favez

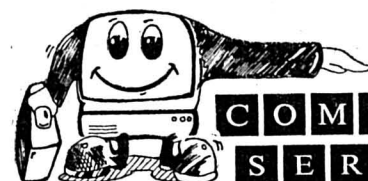
Production réalisée au Théâtre de Neuchâtel
en coproduction avec le Théâtre de Carouge
et le Stadttheater Bern

Location: Tabatière du Théâtre, tél. 039/239 444

Mardi 13 novembre pour les Amis du Théâtre

Mercredi 14 novembre pour le public

28-012085



COMPUTER
SERVICE

MAINTENANCE - RÉPARATION - VENTE
Tél. 039/31 54 64 Fax 039/313 314

COMPAG brother PEACOCK
COMPUTER

28-14207

offres d'emploi

FIDUCIAIRE

de la place
cherche pour date à convenir:

un(e) comptable

avec expérience
et ayant de la personnalité;
et

une secrétaire

pour 3 à 4 demi-jours par semaine
(langue française uniquement).

Faire offre sous chiffres 28-126078 à Publicitas,
place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds, avec
curriculum vitae et prétentions de salaire.

Pour une importante entreprise de la région, nous
cherchons une

personne bilingue

français, allemand.

Que vous ayez des connaissances de secrétariat ou
pas, peu importe, votre candidature nous intéresse
car nous avons un poste attrayant pour vous et une
formation assurée.

Contactez au plus vite Catherine Leitenberg qui se
fera un plaisir de vous recevoir.

039/23 91 33

ADIA
interim

Avenue Léopold-Robert 84, La Chaux-de-Fonds

91-436

Très bel hommage à César Franck

Il est des anniversaires que l'on célèbre dans le faste et d'autres dans la discrétion (que l'on porte ou non un prénom impérial!). Pensons à ce que sera, à l'échelle internationale, le bicentenaire de la mort de Mozart par rapport à ce qu'a été, pour l'année qui s'achève, le centenaire de celle de Franck. Indépendamment de l'ampleur et de la diversité des productions respectives des deux compositeurs, rien de comparable! Remercions donc le Conservatoire et la Société des concerts d'orgue d'avoir consacré une «Heure de musique» à quelques partitions marquantes du maître franco-belge.

Chez Franck, le pianiste a été injustement supplanté par l'organiste. Ce n'est pas là une allusion au très précoce virtuose que fut cet enfant de Liège, mais à la valeur insuffisamment reconnue de ses deux triptyques dont l'un d'eux «Prélude, Choral et Fugue» aura connu dimanche, sous les doigts de Catherine Courvoisier, une ferme exécution, traduisant avec bonheur la densité du discours et le caractère monumental de l'œuvre. La pianiste a du même coup mis en valeur ce qui rattache ces fortes pages au répertoire romantique

et à la technique de Liszt, tout en les maintenant dans un cadre rigoureux.

La même interprète et le violoniste Alexandre Gavrilovici proposaient ensuite l'une des œuvres les plus justement connues de Franck: la «Sonate en la majeur». Vibrante, perpétuellement renouvelée, elle apparaît bien comme l'un des modèles les plus achevés du genre. Ce fut un plaisir de chaque instant d'en suivre les mille subtilités, tant la complexité des interprètes fut manifeste d'un bout à l'autre. L'Orchestre symphonique de Berne possède en la personne d'A. Gavrilovici un premier violon solo qui est assurément un fin musicien de chambre.

L'orgue devait enfin permettre à Philippe Laubscher d'exposer le premier des trois «Chorals», pièce étonnante du fait, comme disait son auteur, que «le vrai choral, ce n'est pas le choral; il se fait au courant du morceau». On aura, une fois de plus, admiré la maîtrise et la vitalité du titulaire de l'instrument de la Salle de musique, qui avait ouvert ce concert très réussi avec «Prélude et Fugue» BWV 544 de J.-S. Bach. J.-C. B.

Compostez, compostez...

... il en restera toujours quelque chose!

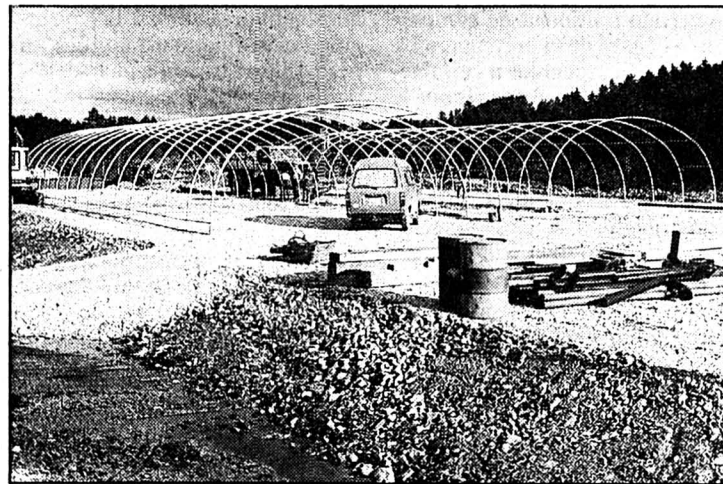
Le Conseil général avait, en juin dernier, donné le feu vert pour la réalisation d'une installation de compostage pilote à l'entrée de la décharge des Bulles. Les travaux ont démarré hier. Coût de l'opération: 500.000 francs.

Devant l'impossibilité de trouver un terrain susceptible d'accueillir un projet d'envergure régionale, La Chaux-de-Fonds s'est tournée vers une solution plus modeste. Développé par le Genevois Armand Cotton, le système de compostage choisi prévoit une phase de préfermentation des déchets durant deux semaines dans des cuves fermées. Ce premier compost sera ensuite mis en dépôt sous trois

couverts pendant trois à six mois.

Sur une surface d'environ 1200 m², cette installation sera à même de traiter les déchets organiques des surfaces entretenues par les services de la commune et les professionnels. Elle produira quelque 350 m³ de compost par année, «utilisé pour les besoins du service des Parcs et plantations ou mis à disposition du public», souligne le rapport de juin du Conseil communal au législatif.

Dans un second temps (d'ici une année), selon la quantité et la qualité du compost obtenu lors de la première phase, l'opération se poursuivra en prenant un quartier-test, celui peut-être de la Croix-Fédérale. (cc)



A l'entrée de la décharge des Bulles, les travaux pour l'installation de compostage pilote ont démarré hier. (Impar-Gerber)

Aux sources de la franc-maçonnerie

Conférence d'Alain Marti à la loge L'Amitié

L'ancien Grand Maître de la Grande Loge suisse Alpina, M. Alain Marti est remonté, jeudi soir dernier à la loge L'Amitié, aux sources antiques de la franc-maçonnerie. Invité dans le cadre de l'exposition sur les francs-maçons, il a développé devant un large public sa vision «personnelle et subjective» du sujet.

Des deux sources antiques de la franc-maçonnerie, la civilisation écrite représentée par le judaïsme et les traditions indo-européennes, le conférencier accorde une importance plus grande à la seconde. Ceci dit, M. A. Marti a étudié les éléments des deux sources dont la franc-maçonnerie s'est inspirée.

Le philosophe et grand esprit juif Philon d'Alexandrie a tenté de faire la synthèse entre la philosophie grecque et la religion juive et a posé les jalons de la gnose. Quelques-unes de ses caractéristiques – le dualisme entre la lumière et les ténèbres, le thème du Sauveur sauvé, la perspective d'une ascension des

âmes – se retrouvent «dans l'ensemble de la pensée en Occident et en franc-maçonnerie», remarque M. Marti.

Mais les traditions indo-européennes, reconstituées par l'historien français et spécialiste de l'étude comparée des mythologies et de l'organisation des peuples indo-européens, ont marqué plus nettement, aux yeux de M. Marti, la philosophie franc-maçonne. Les Indo-Européens ont développé une religion de recherche, «exécutée en même temps que d'autres», de la qualité et de l'affirmation humaines. «Le conflit Bien-Mal n'a jamais existé pour les Indo-Européens. En revanche, la condition de l'homme est d'aller jusqu'au bout de lui-même», souligne M. Marti. Le goût de la perfection, l'image de la mort, très incertaine, aux contours imprécis, le sens aigu du sacré, la fusion totale entre les vies religieuse et politique sont autant d'éléments qui, aujourd'hui encore, sont très présents dans la franc-maçonnerie. (cc)

Ah! la langue de Molière...

Merveilleux «Avare» au Théâtre

Les «Molière» se suivent mais – heureusement – ne se ressemblent pas. Dimanche soir au Théâtre, Jacques Mauclair a fait une composition époustouflante de «L'Avare»; avec sa troupe du Théâtre du Marais de Paris, il en propose une vision particulièrement lisible, où la langue belle et si drôle, rejoint sa pertinence première. Une vraie leçon de théâtre classique.

Et pourtant, point de perruques, ni de falbalas et dentelles; pour costumes, des vêtements de ville qui renvoient au début du siècle et à l'économie d'un spectacle presque pauvre, avec des toiles peintes pour décor. C'est un choix du metteur en scène, Jacques Mauclair lui-même, indiquant déjà que le verbe et les situations retorses seront privilégiés. Toute l'équipe à l'œuvre embrasse allègrement cette volonté. Un travail en profondeur est mené – et tenu – sur chaque personnage poussé parfois à la caricature, sur l'intonation et le récit en forme distanciée. Mais point de lourdeur dans cette dé-

marche, plutôt une acuité nouvelle de la langue de Molière qui passe merveilleusement la rampe, devient plus intelligible que jamais et renoue à sa brillante originalité; le texte s'inscrit dès lors sans hiatus dans le quotidien de la vie de famille de cet avare incorrigible.

Si Molière avait connu Jacques Mauclair, il aurait écrit pour lui cette farce monumentale qui, sous ses grosses ficelles, dévoile une critique des plus violentes de la bourgeoisie pingre assise sur ses tas d'or; mais aussi d'autres facettes de la société d'alors sont durement stigmatisées. Avec les multiples compositions vues de cet «Avare», nous en avons presque oublié la méchanceté si délicieusement dite. Jacques Mauclair et ses comédiens ont eu l'intelligence heureuse de savoir oublier le décorum devenu traditionnel et d'accorder pourtant tout leur respect au texte et aux intentions de l'auteur, du moins celles que l'on peut présumer. C'était le théâtre classique revivifié et de fort belle manière. (ib)

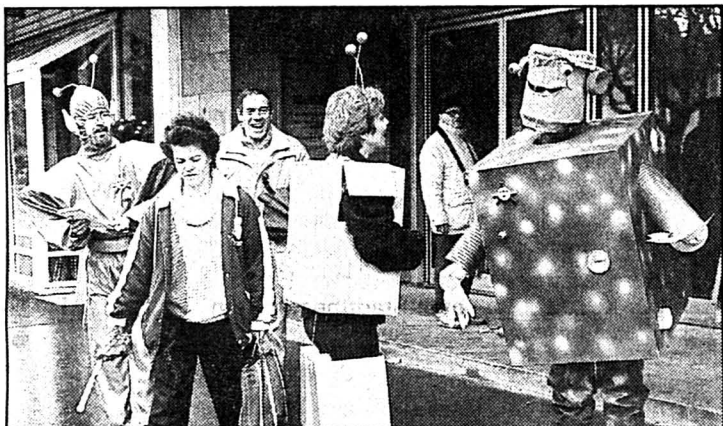
Le bon président

Une petite erreur s'est glissée dans la légende de la photo illustrant la remise de sa charte au nouveau Rotary-Club des Montagnes neuchâteloises. Si M. Bergeon est bien président, il l'est du Rotary-Club de La

Chaux-de-Fonds et non du nouveau-né.

C'est M. Karim-Frédéric Marti, qui était à la tribune, et qui préside aux destinées du jeune club des Montagnes neuchâteloises. (Imp)

L'invitation à jouer



«Entrez, entrez, M'sieurs-dames et voyez comme on crée...» (Impar-Gerber)

Le hall de Musica-Théâtre, obligeamment prêté par la direction, avait samedi des allures de caverne aux trésors. La Fondation neuchâteloise des centres ASI avait disposé là, jeux éducatifs et jouets créés par Pierre Kuenzi. Une des particularités de ces jouets de bois, est la combinaison possible des objets entre eux. Puzzles, pour tous âges, animaux, fleurs, paysages, fermes, poulaillers, maisons de poupées, camions et petits

trains: un vrai plaisir de voir les enfants transformer, associer personnages, modules, supports, formes et couleurs. Assurément une esthétique nouvelle du jouet conduisant l'utilisateur à créer.

Les jouets Kuenzi, confectionnés artisanalement dans les ateliers du Centre ASI de La Chaux-de-Fonds, sont exposés et vendus à la réception de l'établissement, rue des Terreaux, tout au long de l'année. DdC

CELA VA SE PASSER

A propos de Albert Herring

Pierre Michot, musicologue, s'est spécialisé dans la présentation des grandes œuvres du répertoire lyrique.

Avant la représentation de «Albert Herring», un opéra de Benjamin Britten, livret d'Eric Crozier, d'après «Le rosier de Mme Husson», prochainement au Théâtre de la ville; il

parlera de l'œuvre ce soir, mardi 13, novembre, 20 h au Club 44. (DdC)

Stories in english

At the Children's Library, Ronde 9, stories in english, wednesday 14 th. November 1990, at 2 p.m.

For this meeting, there are no bus services from the President Wilson's library. (com.)

NAISSANCE

Agnès et Jean-Luc DEMAIRE - NEUENSCHWANDER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

LOÏC

le 11 novembre

à l'Hôpital de Saint-Imier

Temple-Allemand 63
2300 La Chaux-de-Fonds

28-463411

SERVICES

Bibliothèque de la Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h, ma-ve 10-20 h, sa 10-16 h. Département audiovisuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.

Bibliothèque des Jeunes: rue Prés.-Wilson 32 et Ronde 9, lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.

Pharmacie d'office: Hôtel-de-Ville, L.-Robert 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgences médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital: ☎ 27 21 11.

Avec les boulistes

La 4e manche du championnat intercantonal 1990 a été jouée récemment sur le jeu de la Cheminée, à La Chaux-de-Fonds. Voici les résultats:

Classement de la manche. – 1. Charles Tynowski, 124 quilles; 2. Edgar Bapst, 123; 3. Michel Amstutz, 122; 4. Lucien Tynowski, 121; 5. Roland Voirol, 119; 6. Maurice Taillard, 119; 7. René Barfuss, 119; 8. Pierre Matthey, 118; 9. Willy Geiser, 118; 10. Jean-Pierre Hirt, 118.

Champion de jeu. – Charles Tynowski, 124 quilles.

Classement général. – 1. Charles Tynowski, 471 quilles; 2. Pierre Rubin, 468; 3. Lucien Tynowski, 467; 4. Edgar Bapst, 463; 5. Michel Amstutz, 462; 6. René Barfuss, 459; 7. Jean-Pierre Hirt, 454; 8. Maurice Taillard, 449; 9. Willy Geiser, 449; 10. Jacques Dubois, 447.

Classement par équipes. – 1. Erguël 514-595-562-577 = 2248 quilles; 2. Le Locle 540-593-505-580 = 2218; 3. Epi 533-566-535-574 = 2208; 4. La Chaux-de-Fonds 515-544-503-575 = 2137; 5. Val-de-Ruz 307-340-246-146 = 1039. (sp)

Publicité intensive, publicité par annonces

La Sagne: feu vert Séance extraordinaire du Conseil général

Réuni hier soir en séance extraordinaire sous la présidence de Mme Rose-Marie Willen, le Conseil général de La Sagne a donné son feu vert pour poursuivre l'étude d'aménagement de la ferme ex-Boos.

Le groupe radical, par la voix de M. Eric Robert, a exprimé un oui partiel à la demande d'un crédit extrabudgétaire de 80.000 francs pour l'octroi d'un mandat à un architecte chargé d'établir un projet complet d'aménagement de Crêt 73. Ce projet devra encore faire l'objet d'un rapport et d'une demande de crédit ultérieurs.

L'avant-projet est très bon, reconnaît M. Robert, et répond à plusieurs besoins. Mais les radicaux demandent des modifications d'intentions «dictées par des soucis financiers»: augmenter de 54% à 75% les surfaces louées ou vendues, suppression de la salle polyvalente, affectation des locaux restés vides, notamment. «Le oui en 1991 pour le crédit général de 4 millions, ajoute M. Robert, sera subordonné à la présentation simultanée d'un projet concret de zones à bâtir de qualité. Nous devons

mener les deux choses de front». Pour le socialiste Claude Perret, l'octroi du crédit est «une suite logique à l'achat du domaine Boos. En l'acceptant, «on savait qu'on allait au-devant de dépenses importantes». Le groupe socialiste ne pose aucune condition: «Nous sommes conscients qu'il y a encore beaucoup à faire.» Enfin, le groupe libéral, par la voix de M. Alain Bauermeister, accepte la demande de crédit et souhaite que l'on rentabilise «au plus vite ce bâtiment communal».

M. Gervais Oreiller (cc) relève que l'aménagement du territoire n'est pas un «point laissé à l'abandon. La volonté de dézonner, le Conseil communal l'a. Malgré la détérioration brusque du climat économique, le choix est maintenu». L'avant-projet a rencontré un écho favorable auprès de la poste, de la banque et des commerçants.

Le président de commune, M. Jean-Gustave Béguin a tenu à rappeler qu'il s'agissait bien d'un avant-projet: «C'est en fonction de nos directives que l'architecte établira des projets. Si la commune reste maître de

l'ouvrage, elle entraînera dans son sillage des partenaires qui, eux, n'attendront pas que l'on ait dézonné.» Cependant, aucune contrainte future n'existe. Le Conseil général reste maître de poursuivre le projet au printemps prochain ou non. Les 80.000 francs deviendront, selon le choix du législatif, soit une somme versée à l'architecte (et on en restera là) soit un acompte. Reste que le Conseil communal ne souhaite pas lier l'aménagement du territoire et projet Crêt 73. A l'unanimité, le Conseil général a accepté la demande de crédit.

Unanimité aussi pour la demande de garantie d'emprunt à concurrence de 425.000 francs en faveur de Cridor et son projet d'extension. Unanimité encore pour le crédit de 345.000 francs destiné au revêtement des façades du HLM (Rosières 1-3). Enfin, le Conseil général a accepté, par 15 oui et une abstention, l'abrogation de l'article 7 du règlement communal prévoyant l'élection des étrangers au Conseil général, suivant en cela la volonté populaire exprimée le 23 septembre dernier. CC

La «zone» manque de romantisme

Histoire pas gaie au Tribunal correctionnel

«En lisant le dossier, j'ai éprouvé un certain sentiment de compassion à l'égard de la prévenue.» Le substitut du procureur a certainement exprimé le même avis que le jury, qui a accordé le sursis — longue durée — à F.F., hier au Tribunal correctionnel du Locle. Cette toute jeune femme n'a pas tiré le ticket gagnant à sa naissance, c'est le moins qu'on puisse dire.

A peine sortie de l'enfance, F.F. a déjà accumulé l'expérience d'une longue vie. Toute petite, elle est rejetée par sa famille, passe d'institution en institution, commence à consommer du H, des médicaments, à l'occasion de l'héroïne, tombe en-

ceinte encore adolescente, se marie, divorce et c'est la dégringolade. Sa fillette est confiée au père. Elle ne travaille pas, ses copains non plus, elle habite même un temps dans une grotte. «En général, j'étais à la charge de quelqu'un.»

Elle était accusée d'une série de vols, tentatives de vols et dommages à la propriété, seule ou en compagnie d'autres compères. Elle s'empare de cartouches de cigarettes pour les revendre. Elle transporte en voiture des toxicomanes vers Berne ou Zurich. Un jour, après un «casse» dans une pharmacie, elle s'empare d'un tas de médi-

caments, de seringues... et de deux chiens en peluche.

LE LEVANT, PAS QUESTION

Le rapport de l'expert était très pessimiste, concluant à l'inutilité d'un traitement ambulatoire ou auprès d'un psychiatre. Daniel Blaser, substitut du procureur préconisait un placement au Levant, ce que la jeune femme refusait catégoriquement. Elle affirmait s'être tirée d'affaire, ne plus se droguer depuis plusieurs mois. «Vous n'êtes pas sortie de l'engrenage tant que vous continuez à prendre des médicaments» rétorquait Da-

niel Blaser avant de l'exhorter à accepter cette mesure. «C'est le fin moment de vous en sortir. Vous êtes toute jeune! Plus on attend, plus c'est difficile.»

D'autre part, F.F. voulait rester dans la région pour pouvoir voir sa fille. Elle assurait ne plus fréquenter le milieu des zonards et toxicomanes. Ce que son ami confirmait, «elle est prête à se battre pour sa fille, et je suis de son côté.»

Dans son réquisitoire, Daniel Blaser a rappelé la lamentable histoire de F.F., «tout ça m'a fait de la peine.» Mais pour casser ce cercle vicieux, la seule solution aurait été un traitement

en milieu fermé. Cependant, «on ne peut pas faire le bonheur des gens contre leur volonté. Mais qu'elle ne vienne pas pleurer ensuite en disant qu'elle a raté sa vie car elle a eu de mauvais juges!» Pour conclure en demandant une peine de 6 mois et si sursis il devait y avoir, de l'assortir d'un patronage et de contrôles réguliers en matière de stup.

UNE FEMME DE 40 ANS

L'avocate de F.F. relevait que selon l'expertise psychiatrique, «on a l'impression que ma cliente a 40 ans, après tout ce qu'elle a vécu...» Le Levant, non, après un si lourd passé en

institution. «C'est la vie qui lui a donné des coups, elle ne l'a pas cherché. Tout le monde n'a pas les mêmes chances au départ.»

Tenant compte des efforts que F.F. avait déjà faits pour réparer, le jury l'a condamnée à six mois moins 23 jours de préventive, avec sursis de 3 ans subordonné à toute abstention de drogue et d'un patronage, ainsi qu'à 2550 fr. de frais. CLD

● *Composition du tribunal: président, Jean-Louis Duvanel; jurés, Danièle Leimgruber et Jean Simon-Vermot. Ministère public, Daniel Blaser, substitut du procureur. Greffière, Simone Chapatte.*

A l'image d'une grande famille en fête

Succès réjouissant de la vente-kermesse paroissiale

Chaque année, à pareille époque, la Paroisse catholique romaine du Locle organise une grande vente-kermesse dont le produit est destiné à apporter un appui financier bienvenu au fonctionnement de ses diverses institutions. C'est l'occasion pour la communauté catholique, mais aussi pour de nombreux amis de la paroisse réformée, de se retrouver dans une chaleureuse ambiance confraternelle.

Il en était ainsi durant ce dernier week-end, pour la troisième fois dans les spacieux locaux de Paroissentre; la foule se serrait déjà très tôt le samedi après-midi, puis plus nombreuse encore dans la soirée et jusque tard dans la nuit, pour se retrouver, dimanche matin, jusqu'à la clôture de la fête, aux environs de 19 heures.

Une choucroute abondamment garnie était au menu le samedi, alors qu'un excellent repas était servi le dimanche, tous deux préparés par une équipe de

cuisine composée de gens dévoués et bénévoles, sous la houlette de Léo... chronométrier de son état.

Comme le veut la tradition, de nombreux stands offraient aux chalandes une très belle marchandise, ainsi que des fleurs et d'appétissantes pâtisseries, alors que le service des boissons était

assuré par les paroissiens, également bénévoles, auxquels une nombreuse jeunesse s'était généreusement et spontanément associée.

ANIMATION CONTINUE

Avec Marcel Vermot à l'accordéon, le samedi après-midi pour le thé-dansant, puis le soir grâce



Atmosphère de fête et salle comble à Paroissentre. (sp)

aux excellentes productions de la chorale «L'Aurore» et le Petit-Chœur des Fins, sous la direction de Christian Faivre-Roussel, l'animation musicale fut continue.

Dès 23 heures, un bal mené par «Les Blaieaux du Val-de-Morteau» et une disco dans la salle des Chevrons, dans les combles, vit la participation d'une très nombreuse et bruyante jeunesse.

Le dimanche, enfin, c'est à la Fanfare «L'Espérance», de La Sagne, sous la direction de Jean-Claude Rossette, qu'il appartenait d'apporter à l'ambiance toute faite d'allégresse, l'éclat de ses cuivres et ses flonflons, par ailleurs d'une remarquable qualité.

Et ce sont les voix juvéniles du sympathique Petit-Chœur de la paroisse, sous la direction de Manuela della Patrona, qui ont mis un terme à la partie musicale d'une fête parfaitement réussie et sans doute porteuse d'un coquet bénéfice. (m)

La lumière et la vie

Exposition de chaudronnerie et de bougies à Martel-Dernier

Agréable atmosphère que celle qui règne dans la vieille ferme de Raymonde Jean-Mairet à Martel-Dernier. Les chambres sont rustiques, le bois craque dans la cheminée, de douces senteurs émanent dont ne sait où. Dans ce décor chaleureux, l'artiste expose pour la première fois à cet endroit le fruit de son travail: de rutilants chaudrons et des bougies aux mille éclats.

Une petite poignée de personnes exercent encore le métier de chaudronnier, un travail difficile qui exige une grande patience. Cet art se transmet verbalement. Mais, il ne s'agit pas uniquement d'en connaître quelques ficelles, il faut également posséder les outils adéquats. Bigornes, marteaux, tas, marbre et forge... sont indispensables à toutes réalisations. Ils se transmettent de génération en génération à celui qui veut bien perpétuer cette tradition ancestrale.

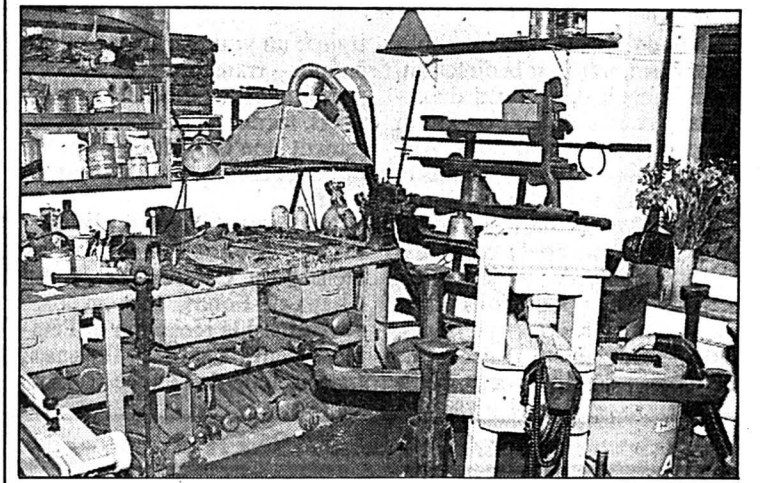
«L'homme qui m'a donné le virus et à qui j'ai acheté le matériel ne croyait pas que je persé-

vèrerais. Il est vrai qu'il y a beaucoup de choses à apprendre et qu'il est donc impossible de tout faire par intuition. Pourtant, je n'ai jamais arrêté», explique Raymonde Jean-Mairet. De ses mains et selon son inspiration, les plaques de cuivre offrent parfois de la résistance, se transforment; petit à petit, le volume se façonne.

MYSTÈRES DE LA CRÉATION

Ce combat avec la matière reflète quantité de sentiments et d'états d'âme, passant par la joie, le courage, la découverte de la beauté et de la vie, qui sont autant de mystères de la création. Quant aux bougies, le travail porte davantage sur le moulage de formes géométriques, sur une recherche de la proportion, des couleurs et de l'harmonie. Une énergie représentative de la flamme du créateur. (pa)

● *L'exposition est ouverte tous les jours de 13 h 30 à 17 h 30 jusqu'au 25 novembre.*



L'atelier du chaudronnier: des outils qui ont plusieurs siècles derrière eux. (Favre)

FRANCE FRONTIÈRE

A Morteau et Pontarlier

2500 lycéens dans la rue

Les lycéens du Haut-Doubs, restés jusqu'à présent en marge de la révolte, ont rejoint hier en masse le mouvement de grogne. 2500 au moins, pour les trois lycées publics de Morteau et Pontarlier, ont martelé le pavé.

A Pontarlier, ils étaient 1500 environ hier après-midi dans la rue, aux cris de «Jospin t'es foutu» (ministre de l'Education nationale). Une manifestation bon enfant, sans revendications spécifiques, mais en solidarité avec les camarades d'établissements plus défavorisés. Les manifestants ont tenté d'entraîner leurs camarades des lycées privés des Augustins et de Jeanne d'Arc, mais flairant la manœuvre, la direction de ces établissements avait condamné toutes les portes de sortie. A Morteau, la quasi totalité des 1100 élèves du lycée Edgar Faure a déserté les salles de cours.

Nonante d'entre eux ont obtenu de la SNCF (chemin de fer)

un billet gratuit pour aller grossir la manif à Besançon, et même une centaine de candidats au voyage sont restés sur le quai. Le train est parti avec 12 minutes de retard. Les élèves refoulés en gare de Morteau ne se sont pas pour autant découragés, mais à une cinquantaine se sont offert un bus pour rejoindre la capitale régionale.

L'un des animateurs du mouvement à Morteau confiait que leurs doléances concernent essentiellement les sur-effectifs. Jusqu'à 35 élèves par classe en première et en terminale. Ce lycée, conçu et ouvert il y a trois ans pour 700 élèves, en accueille aujourd'hui plus de 1100. En début d'année scolaire déjà, les «pions» étaient entrés en grève pour dénoncer la pénurie d'encadrement, tandis que des parents d'élèves dénonçaient à leur tour dans une pétition la précarité des conditions d'internat. (p.r.a.)

CELA VA SE PASSER

Services bénévoles: le point à la Résidence

La 12e assemblée générale de l'Association neuchâteloise de services bénévoles (ANSB) aura lieu jeudi 15 novembre à 16 h au home médicalisé de la Résidence, rue des Billodes 40, au Locle.

La partie statutaire sera suivie d'un débat intitulé «Bénévolat et santé publique: quelle place pour les bénévoles dans le maintien à domicile?»

L'invité officiel sera le conseiller d'Etat Michel von Wyss. (Imp)

Un village qui bouge

L'ADCP marche fort au Cerneux-Péquignot

Il n'est plus besoin de présenter l'Association de développement du Cerneux-Péquignot (ADCP), tant l'importance de ses activités influe tout au long de l'année sur la vie du village. Chaque automne, son assemblée générale en donne les preuves, en faisant le point sur les animations écoulées, sportives, culturelles, et sur la fête villageoise.

Concernant ce 18e exercice, notons entre autres la visite de cinq entreprises et celle du Musée paysan, ainsi que trois cours: peinture sur bois, yoga et carambole. Cet ensemble d'activités ont intéressé 156 personnes. Si, pour l'avenir, visites et

cours sont encore à définir, on peut déjà annoncer que dans le cadre de la fête villageoise 1991, l'ADCP prêtera main forte aux autorités communales. En effet, celles-ci, pour marquer le 700e anniversaire de la Confédération, se proposent de lancer un appel pour le rassemblement de toutes les personnes originaires de la commune ou y ayant habité un certain temps.

Financièrement parlant (et grâce surtout aux bénéfices des fêtes villageoises), l'ADCP participe à des réalisations importantes dans la vie de la commune. Après des actions qui ont concerné l'agrandissement de la cour de l'école et la conservation

de la maison communale, un geste identique est fait cette année pour aider à la rénovation de l'église; ainsi, la paroisse se voit créditée d'une somme de 5000 francs.

MÉMORABLES SOIRÉES

Dans le cadre de l'ADCP, bien qu'encore marginalement, un groupe «jeunesse» s'était constitué en 1983. A son actif, quelques mémorables soirées avec Jean-Pierre Huser et une revue qui avait connu un grand succès en 1984. Puis, il y a eu la reprise des soirées du vendredi et la fête villageoise avec la venue de Rose Laurence, du Cabaret

La chapelle de l'Eglise évangélique libre a 10 ans

Trois soirées spéciales pour un anniversaire

C'est à la mi-novembre 1980 que l'Eglise évangélique libre du Locle inaugurerait sa nouvelle chapelle au rez-de-chaussée de l'immeuble Banque 7, à l'angle des rues de la Banque et Bournot.

Les membres de cette église veulent rendre grâce à Dieu pour ce lieu de culte plaisant et accueillant dans lequel ils se recueillent et se retrouvent régulièrement depuis 10 ans.

A cet effet, ceux-ci invitent la population locale à trois soirées spéciales avec projection de films.

La première aura lieu samedi

10 novembre, avec la présentation de «Dieu en Enfer» qui raconte une histoire vécue au cours de la Seconde Guerre mondiale. Elle a trait aux horreurs des camps de concentration et la beauté de la foi d'hommes et de femmes soutenus par Dieu et qui, malgré les circonstances pénibles qu'ils connaissent, rendent un témoignage à sa gloire.

Les deux autres soirées sont prévues le 17 novembre, avec le film «Un Trésor dans la neige» et le 24 de ce mois avec la projection de «Captif». (comm/p)

Cyclomotoriste blessé

Hier à 13 h 35, un véhicule conduit par J. P. du Locle circulait rue de la Combe-Girard. A l'intersection avec la rue de Gérardmer, il est entré en collision avec le cyclomotoriste conduit par J. P. K., du Locle également, le faisant chuter. Blessé, il a été conduit à l'hôpital qu'il a pu quitter, après y avoir reçu des soins.

SERVICES

Bibliothèque de la ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h. Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Tapez *4121 # et apprenez

Neuchâtel: le Centre de formation professionnelle du Littoral joue branché

Le Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois se branche vidéotex. Il vise le «téléenseignement»: l'école par téléphone. Hier, il signait une convention avec Arcantel, centre serveur. Un bourgeon prometteur des projets du Val-de-Travers comme région pilote en matière de télécommunications.

Conférence de presse, hier, pour la signature d'une convention entre Jean-Pierre Gindroz, directeur général du Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois et Christian Matthey, directeur et Bernard Chapuis, président du Conseil d'administration d'Arcantel.

Présidée par André Buhler, conseiller communal.

Le Val-de-Travers a été choisi par les PTT comme région pilote (avec onze autres communes) en matière de télécommunications. «Valcom» réalise actuellement seize projets. Dont quatre concernent le vidéotex. La réflexion a mené à la création de la société Arcantel, pour le développement et l'hébergement de services vidéotex au niveau cantonal.

A l'image du minitel français, le vidéotex donne accès à de nombreux services d'information, banques de données. Son clavier permet une interaction.

Le CPLN, ou centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois comprend l'Ecole technique, l'Ecole des arts et métiers, l'Ecole professionnelle commerciale, l'Ecole suisse de droguerie. Depuis février 89, le CPLN collabore au projet portant sur l'installation d'un centre serveur cantonal (Arcantel). Depuis janvier 90, le CPLN exploite, avec le soutien d'Arcantel, son service vidéotex *4121 #. Par la signature de la nouvelle convention, le CPLN entend apporter son soutien logistique à Arcantel pour mettre en place des applications vidéotex offrant un meilleur dialogue entre l'utilisateur et le système.

Par la maîtrise de logiciels spécialisés qualifiés de «langages auteurs». Ils relèvent du domaine de l'intelligence artificielle, et présentent un grand intérêt tant pour les enseignants en informatique du CPLN que pour les élèves qui trouvent des applications pratiques. Le CPLN vise le développement d'actions de formation à distance selon la technique du téléenseignement: «Champ d'activité dans lequel le CPLN entend jouer un rôle actif à l'avenir.»

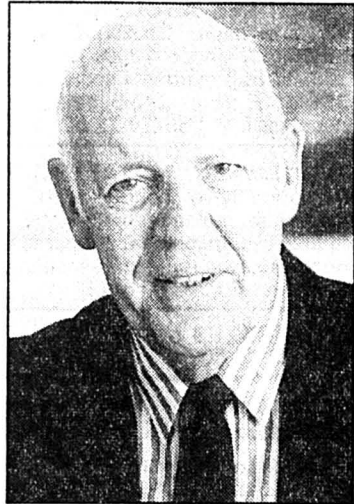
RECHERCHE ET TEST

La convention relève que l'installation d'un centre serveur

rendra possible le développement et l'hébergement d'applications des communautés publiques selon un concept cohérent intitulé *NEUCHÂTEL#. Il est aujourd'hui difficile d'obtenir une solution toute faite. Le CPLN pourrait servir de plateforme de recherche et de test pour la création de logiciels adaptés aux besoins spécifiques d'Arcantel. Dès lors, les parties collaborent par l'apport réciproque des connaissances et expériences dans le domaine du vidéotex touchant au téléenseignement. La convention est entrée en vigueur au 1er octobre, jusqu'au 31 décembre 1992.

AO

Le major René Habersaat à deux doigts de la retraite



Le major Habersaat: «J'ai ressenti un plaisir quotidien dans mes fonctions.» (Comtesse)

Personnalité appréciée dans tout le canton, le major René Habersaat prend sa retraite au mois de juillet prochain. Samedi, à Fontainemelon, la Fédération neuchâteloise des sapeurs-pompiers devra nommer son premier successeur.

«J'ai ressenti un plaisir quotidien dans mes fonctions», reconnaît le major Habersaat qui trouve, par ailleurs, qu'il est un peu tôt d'évoquer sa retraite. Cet homme discret, au calme à la mesure de sa grande stature, paraît plutôt surpris et gêné qu'on puisse s'intéresser à sa personne. Il réserve le «je» à des considérations personnelles uniquement; dès qu'il parle de son travail, l'équipe est mise en avant.

La Ville de Neuchâtel s'est attaché les services du major le 1er janvier 1964. Il y a rapidement exercé les fonctions conjointes de commandant du bataillon de sapeurs-pompiers et de commandant de la police, police qu'il a quittée pour devenir chef de la protection civile, dès 1978.

Directeur des cours cantonaux de la Fédération neuchâteloise des sapeurs-pompiers depuis 1967, le major Habersaat a organisé 150 cours... Il a continuellement cherché à former les hommes aux techniques les plus performantes, à la maîtrise des sinistres les plus complexes. Dans ce travail et dans l'accomplissement de ses autres tâches, il a beaucoup apprécié l'esprit de «service à la population», les contacts, l'amitié, la solidarité et... l'entente sans nuage entre sapeurs-pompiers du Haut et du Bas.

Vice-président de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers depuis trois ans, le major Habersaat fait partie du comité fédéral depuis onze ans. Il s'est par ailleurs beaucoup engagé dans de multiples tâches qui méritent la reconnaissance de la population. A l'égard des journalistes, et par souci de faire passer les informations, il a toujours été ouvert, disponible et précis: cela mérite aussi d'être dit.

A. T.

DÉCÈS

HAUTERIVE
M. Frédéric Shess, 1912
M. Willy Guillod, 1921

NEUCHÂTEL
M. Maurice Rochat, 1906
Mme Marguerite Uebersax, 1898

PESEUX
Mme Marguerite Racine, 1908
Mme Louise Oberson, 1904

COLOMBIER
Mme Berthe Béguin, 1904.

SERVICES

Plateau libre: 22 h, Burton Brothers Blues Band.
Pharmacie d'office: 2000, rue St-Maurice, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Le vent de l'espoir Neuchâtel: un film pour soutenir une action humanitaire

«Finyé» - le vent - le film primé à Cannes mais jamais distribué en Suisse, du réalisateur malien Souleymane Cissé, sera projeté demain soir à Neuchâtel. Une histoire d'amour pour la cause humanitaire.

Tourné avant le somptueux «Yeelen», «Finyé» est un film qui parle à la fois à l'esprit et au cœur. Et c'est justement à travers l'histoire d'amour de deux jeunes gens tiraillés entre tradition et culture que l'Association de soutien au Centre écologique Albert Schweitzer se propose de faire passer le message de la solidarité. L'intégralité du bénéfice de la projection du film du cinéaste malien, demain soir à 20 h 30 au cinéma Studio, sera en

effet consacrée à l'équipement en chauffe-eau solaires d'un hôpital et d'une maternité de quartier de Bodo Dioulasso, deuxième ville du Burkina Faso.

Les chauffe-eau solaires sont mis au point par le Centre écologique Albert Schweitzer (CEAS) et l'atelier ATESTA à Ouagadougou. Une fois installés, ils ne réclameront aucun entretien et d'éventuelles avaries pourront être réparées par l'artisan qui les a fabriqués.

Sur les 10.500 francs nécessaires à la réalisation du projet, il manque encore quelque 6500 francs. Avec la complicité d'un public solidaire, la projection de «Finyé» devrait permettre de réunir partie de la somme manquante. (cp)

Pro Infirmis dans ses meubles L'organisme social a déménagé: «portes ouvertes» vendredi

Pro Infirmis est enfin dans ses nouveaux meubles. Deux étages aménagés de bureaux, salle de réunion, cafétéria dans le complexe de Foyer-Handicap à la rue de la Maladière 35 à Neuchâtel. Un superbe «cadeau» pour le cinquantenaire de l'association. Inauguration officielle et «portes ouvertes» vendredi prochain.

Après 20 ans passés à la rue de la Mayor dans des locaux insuffisants et sous-équipés, peu ou pas accessibles aux handicapés, Pro Infirmis a enfin trouvé et investi en cette année jubilaire les locaux adaptés aux exigences d'un organisme social au service des personnes handicapées. Sur deux étages acquis en PPE dans le complexe de Foyer-Handicap, juste au-dessus du futur restaurant «L'Arrosée», l'association a établi son siège principal du canton de Neuchâtel. 397 m² de surface pour une dizaine de pièces à disposition des 12 collaborateurs de l'association (des bureaux pour les 6 assistants sociaux et le personnel administratif, une salle de réunion, une cuisine-caféteria). Le tout pensé et conçu pour être facilement accessible aux handicapés et pour préserver le caractère confidentiel du travail des collaborateurs de l'association.



Maladière 35: à visiter vendredi entre 13 et 16 heures. (Comtesse)

Coût de l'opération? 1,2 million de francs, dont 900.000 francs issus de fonds propres et d'un emprunt hypothécaire et 300.000 francs qui auraient dû être rassemblés grâce aux diverses manifestations organisées dans le cadre du cinquantenaire. Malgré de nombreux dons, l'as-

sociation est toujours à la recherche de fonds pour arriver à la somme prévue.

Le public est invité vendredi prochain entre 13 et 16 h à venir visiter le nouveau siège de l'association, avant que l'inauguration officielle ne se déroule. Ce sera aussi là le dernier acte des manifestations organisées à l'occasion du cinquantenaire anniversaire de Pro Infirmis. (cp)

Cressier fixe ses objectifs A concrétiser jusqu'à l'an 2000...

Dix objectifs ont été définis par la commune de Cressier, qui s'est fixé l'an 2000 pour les réaliser dans leur totalité. Ils englobent l'ensemble du développement de la commune en y intégrant des notions de qualité de vie.

Les autorités de Cressier ne désirent pas de développement forcené dans leur commune et elles ont pris les devants pour mieux maîtriser les problèmes à venir, et résoudre des difficultés naissantes. Un rapport précise en dix points les buts à atteindre.

Le premier objectif se rapporte à la population, qui se monte actuellement à 1719 habitants. Compte tenu des demandes de constructions, le nombre d'habitants pourrait passer à 2000 en l'an 2000, ce qui représente une augmentation importante de 14,5%. Une vaste étude déterminera les potentialités en terrains à bâtir, un inventaire des bâtiments à réno-

ver ou à transformer, afin de maîtriser la situation et d'envisager des solutions pour les futures habitations.

DIVERSIFICATION

La commune veut, par ailleurs, diversifier le tissu industriel par l'implantation d'entreprises nouvelles non polluantes. Un inventaire des terrains, la définition des entreprises souhaitées et, en fonction de cela, l'équipement des terrains en accès routiers (voirie CFF), vont être entrepris.

Dans le secteur du trafic, la commune est confrontée à un problème général et elle se prépare à réaliser une modération de la circulation dans le village. Par ailleurs, elle doit aussi se pencher rapidement sur la création de places de stationnement. Une meilleure cohabitation entre les zones d'habitation et industrielles va également faire l'objet d'une étude, en fonction

des nuisances sonores, de la pollution de l'air et même des nuisances esthétiques.

CADRE DE VIE

Soucieuse de son look, la commune de Cressier veut revaloriser sa carte de visite et améliorer son cadre de vie en créant notamment des rideaux de verdure, en soignant l'aspect architectural des bâtiments, en aménageant les rues et en rendant possible le déplacement d'entreprises gênantes, situées en zone d'habitation.

Dans la même ligne, Cressier veut s'attaquer aux nuisances sonores de son stand de tir, aménager des places de jeux pour les enfants dans tous les ensembles d'habitat collectif et individuel, aménager la réserve de la Vieille Thielle et prévoir des terrains pour les futures constructions de bâtiments publics.

A. T.

Nous continuerons de discuter...

Domaine du Moulin à Bevaix: le sort en est jeté

Le sort en est jeté pour le domaine du Moulin, à Bevaix. Le conseiller d'Etat Jean Claude Jaggi a présidé, hier, la commission consultative des Monuments et sites. Il affirme «vouloir continuer de discuter, pour sauver ce qui peut l'être», mais reconnaît n'avoir pas les moyens d'un louable objectif. Une réponse à demi-mots, la préséance étant réservée au mandataire des promoteurs qui s'impatiente.

Le domaine du Moulin, à Bevaix, a été acquis par des promoteurs (pour quelques millions). Leur intention de rentabiliser le terrain ne passait pas forcément par la destruction d'une demeure ancienne considérable. Seulement, par souci de cohérence urbanistique, la sanction préalable a été octroyée par la commune de Bevaix au projet éliminant le Moulin. Le conservateur des Monuments et sites est intervenu, souhaitant le classement de la bâtisse. Et bloquant toute réalisation. Après la création d'un mouvement pour la sauvegarde du domaine, après le désistement de mécènes successifs pressentis par le conservateur Philippe Graef, le dossier en est toujours au point mort. Seuls courent les intérêts payés par les promoteurs, qui s'impatiente.

Hier, durant tout l'après-midi, la commission consulta-

tion des Monuments et des sites - quinze membres - a siégé, sous la présidence de Jean Claude Jaggi. La décision pour le domaine du Moulin? Réserve prioritairement au mandataire des promoteurs, en réponse à sa lettre d'octobre passé, après rédaction par le service juridique de l'Etat. Le conseiller d'Etat nous a tout de même précisé: «Nous avons l'intention de poursuivre par la négociation le sauvetage de ce qui peut être sauvé. Nous ne sommes pas insensibles au Moulin. Compte tenu des données en main et du fait que le propriétaire a acquis l'ensemble il y a un moment, que la commune de Bevaix s'est prononcée, nous ne pouvons pas, avec les moyens juridiques et financiers qui sont les nôtres, faire n'importe quoi... Même si nos objectifs sont louables. Il y a des limites dans le temps et financières.»

Et le conseiller d'Etat de conclure: «Nous ne pouvons pas nous prononcer expressément sur l'opposition au classement émise par les promoteurs. Nous avons l'intention de poursuivre les efforts en vue de la sauvegarde, de ce qu'on pourra sauvegarder... La réponse doit être rédigée par le service juridique de l'Etat, en fonction de sa surcharge. Elle sera communiquée d'ici une dizaine de jours environ.»

AO

C'est pour aujourd'hui!

Soins à domicile: acte constitutif de la Fondation signé ce soir

Ça y est, enfin! Les législatifs des onze communes du Val-de-Travers ont approuvé la création de la Fondation pour l'aide et les soins à domicile. Il ne reste à leur représentant qu'à signer l'acte constitutif. Ce sera chose faite ce soir au Château de Môtiers.

En 1982, le peuple adopte une initiative dite «pour une meilleure santé». Entre 1983 et 1986, un premier projet voit le jour, mais il reçoit un accueil mitigé de la part de certaines communes.

L'association «Région Val-de-Travers» et son secrétaire, Antoine Grandjean, reprennent le dossier en constituant un nouveau groupe de travail. Lequel a abouti à la création d'une fondation qui sera officialisée ce soir.

PAR PASSION...

Le nouveau projet comprend non seulement les soins à domicile, mais aussi le service d'aide familiale (SAF). Si le SAF est

organisé depuis 1951 et bénéficie d'aides communales ponctuelles, les soins à domicile sont réduits à leur plus simple expression.

En effet, si quelques infirmières visitent encore des malades, on le doit uniquement à la passion pour leur métier. Les conditions de travail sont de plus en plus précaires et le revenu modeste. Dans ce cas, comment attirer des forces vives?

Avec la création de la Fondation, les infirmières bénéficieront d'un local dans l'hôpital de Couvet. Les tâches administratives ne seront plus leur rayon et elles disposeront d'une infrastructure adéquate: permanence téléphonique, collaboration entre les services sociaux, coordination...

Les communes du Val-de-Travers sont appelées à couvrir la moitié du déficit d'exploitation annuel. Une charge estimée actuellement à 8 francs par habitant. (mdc)

Carrefour modifié à Fleurier

Aménagements pour la création de la piste cyclable

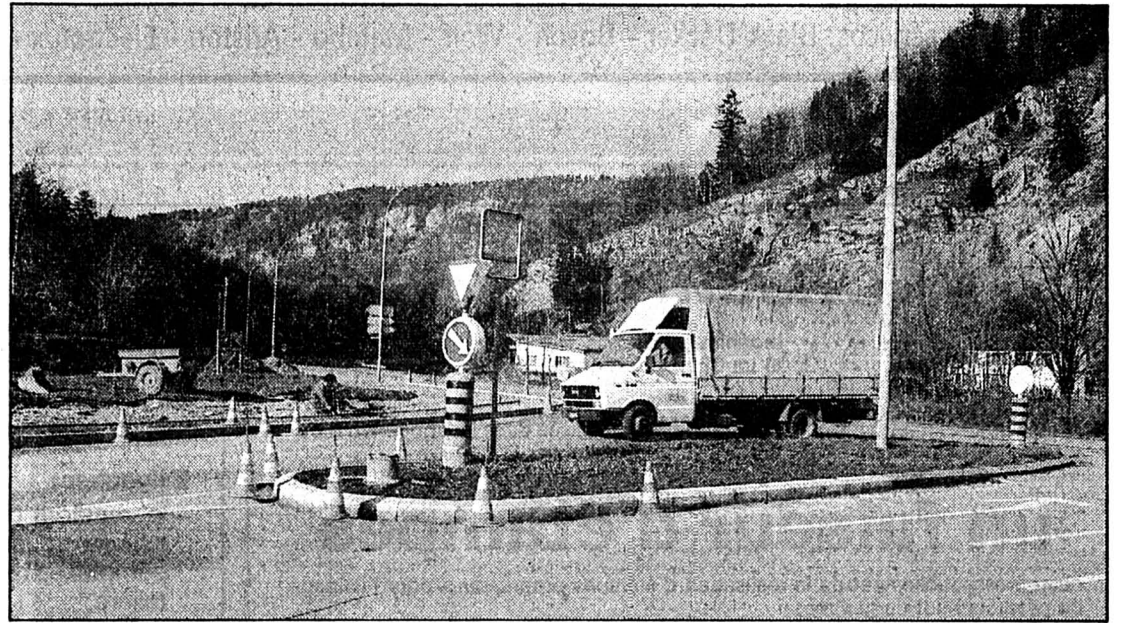
Entre Fleurier et Saint-Sulpice, les travaux de construction de la piste cyclable vont bon train. Pour permettre sa réalisation, le trottoir a été déplacé, en empiétant sur la chaussée. Ce qui a rendu nécessaire la modification du carrefour de la «ferme Jacot» à Fleurier.

Plusieurs automobilistes ont été surpris ces derniers jours. Ils n'ont plus retrouvé un de leurs ronds-points habituels. En effet, le déplacement du trottoir, à gauche de la route allant de la rue de la Place d'Armes de Fleurier à St-Sulpice, a fait disparaître un des deux îlots du rond-point. Situé à l'entrée ouest de Fleurier.

MOINS DE RISQUES

La construction du tronçon entre Fleurier et Saint-Sulpice permettra de compléter la piste cyclable reliant les Verrières aux Gorges de l'Areuse. Mais surtout, on élimine un point noir pour les cyclistes.

Et pas seulement pour les cyclotouristes. On pense égale-



Carrefour de la «ferme Jacot». Il ne reste qu'un seul des deux îlots du rond-point. (Impar-De Cristofano)

ment aux habitants de St-Sulpice et aux élèves se rendant à l'Ecole secondaire de Fleurier. Ils n'auront plus besoin d'emprunter la «Pénétrante», avec tous les risques que cela com-

porte. Pour traverser l'Areuse, un pont de bois sera jeté prochainement sur la rivière. En parallèle à celui existant.

Et pour en terminer avec la sécurité, le nouveau tronçon de

piste cyclable sera miné. Lorsque les missiles seront envoyés sur le Vallon, on fera tout sauter. Ils n'auront plus rien à détruire. Na!

(mdc)

CELA VA SE PASSER

Couvet: festival du film de montagne

Ce soir, à 20 h 15, à la Salle Grise de Couvet, le festival du film de montagne sera présenté par le guide René Mayor. Au programme 4 films: «André Roch, la montagne pour passion», «Capitan Crochet», filmé dans le Parc national de Yosemite (USA); «Cumbre», exploit en solitaire et «Montagnes de l'esprit» (Himalaya). (mdc)

Rédaction
du Val-de-Travers:
**Mariano
De Cristofano**
Tél. 613.877 Fax 613.682

SERVICES
VAL-DE-TRAVERS
Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Difficultés de recrutement...

Môtiers: les délégués de l'UGVT en assemblée

C'est vendredi dernier, à Môtiers, que les délégués de l'Union de gymnastique du Val-de-Travers (UGVT) se sont retrouvés pour leur assemblée annuelle. Après les salutations d'usage, Robert Jeanneret, président de l'UGVT, rappela que l'exercice 1989 fut très concluant dans son ensemble. Il lança toutefois un appel à la collaboration et au dévouement.

En effet, les organisateurs de réunions gymniques au Vallon ont souvent de grandes difficultés pour trouver des jurés. De plus, malgré les efforts de Robert Jeanneret, il n'a pas encore été possible de nommer un président technique. Le poste est vacant depuis trois ans. Il y a un manque d'intérêt certain, renforcé par la difficulté de recruter des nouveaux membres. Chapi-

tre finance, les comptes du dernier exercice laissent apparaître un léger déficit.

Un projet de modification des statuts de l'UGVT a été commenté. Comme il y a lieu d'apporter quelques modifications, une assemblée extraordinaire se déroulera courant 1991.

Le président Jeanneret a également profité de rendre hommage à quatre membres de

l'UGVT disparus en 1990. Il s'agit de MM. Edmond Cand, Rémy Hamel, Edgard Walter et Albert Wyss. L'assemblée a honoré leur mémoire en observant quelques instants de silence.

Pour conclure, précisons que la 46e fête de district se déroulera à Travers, les 11 et 12 mai 1991.

(Imp-lr)

Action «Notre terre»

Engollon: les agriculteurs remplissent une remorque



A Engollon, chacun a déversé une part de son bien vital. (Schneider)

Les agriculteurs du Val-de-Ruz ont apporté 5 à 10 kg de leur terre, samedi matin à 10 h 30.

Ils étaient plus d'une centaine, samedi au parking de la piscine d'Engollon et ont déversé leur bien précieux dans une remorque qui a été conduite hier matin à la ferme Pierre Dolder à Belmont sur Boudry, où avait lieu le grand rassemblement des paysans neuchâtelois.

Sous la pluie, Claude Ducommun, président de la SAVAL, a relevé que c'était une réussite. «Votre présence, souligna-t-il, est le symbole que les agriculteurs désirent survivre». Il a recommandé à chacun de participer à la grande manifestation de ce jour à Genève, en leur donnant rendez-vous aux Hauts-Geneveys, départ en train à 10 h 29. Roger Stauffer, président de la CNAV, a remercié les

agriculteurs de leur soutien car, «nous voulons continuer de vivre avec nos familles», dit-il.

Les agriculteurs sont venus de tout le district et cette cérémonie s'est déroulée dans une excellente ambiance. On a également remarqué Francis Matthey, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture, qui a versé lui aussi son bide de terre dans la remorque. (ha)

Vente du domaine de Landeyeux: le législatif de Fontainemelon s'oppose

Le Conseil général de Fontainemelon a tenu séance hier soir, en présence de 23 membres, sous la présidence de Patricia Prétôt.

Une demande de crédit de 41.000 francs destiné à la réfection et au changement de fenêtres à l'immeuble Centre 7 et 9 a passé la rampe sans problèmes. Le règlement général de police comprenant 116 articles a été réactualisé et adopté après quelques observations.

Dans le but de préserver au mieux les nuisances du trafic sur la future J20, le Conseil général a été d'accord par 17 oui contre 4 non, d'acquiescer une parcelle de 3550 m² pour le prix de 6 fr le m². Il s'agit d'une parcelle dans le quartier de Vyfonte sur laquelle sera plantée une lisière, afin d'améliorer la protection antibruit.

Le Conseil communal est autorisé, par ailleurs, à acquiescer gratuitement une parcelle de 1621 m² représentant une route de la lisière, provenant des propriétaires Pier Giovanni, Maye et Mayor.

Enfin, Jean-Jacques Bolle, représentant de la commune à la Commission de l'Hôpital de Landeyeux, a donné quelques renseignements sur la proposition de vente du domaine de Landeyeux. Claude Luthi a annoncé que le Conseil communal y était opposé. Une demande de naturalisation pour Paola Cavalleri, Italienne, a été acceptée. (ha)

Le Lion d'Or renaîtra de ses cendres

Vote de principe au législatif de Coffrane

Véritable serpent de mer, le sort du Lion d'Or, patrimoine communal, est revenu sur le tapis, hier soir au législatif de Coffrane. Les conseillers généraux avaient à donner une direction générale parmi les quatre variantes présentées dans un avant-projet d'architecte. C'est vers une démolition de l'immeuble existant et la reconstruction d'un nouveau bâtiment que l'exécutif doit maintenant regarder.

Une décision, il fallait bien en prendre une, sous peine de voir le Lion d'Or fermer ses portes incessamment. Les services compétents de l'Etat ont en effet accordé six mois de sursis à la commune de Coffrane, afin de lui permettre de se déterminer sur la réfection ou non de la partie restaurant du Lion d'Or. Sans décision de Coffrane, le restaurant devra fermer, le sursis n'étant prévu que jusqu'à mars 1991.

CHOIX ALTERNATIF

Parmi les quatre variantes envisagées dans le rapport d'architecte, les deux solutions de rénovation douce – devisées à 955.500 fr ou 615.000 fr, selon qu'on prévoyait six ou quatre logements – n'ont eu l'heur de plaire ni au Conseil général, ni à l'exécutif qui les a qualifiées «d'emplâtre sur une jambe de bois».

«Prix démentiel, pour une solution peu satisfaisante», ont

conclu en chœur architecte et politiques, qui n'ont pas voulu laisser le problème de l'isolation phonique sans solution, étant donné que dans les deux variantes en question, les cloisons en bois auraient subsisté.

Le choix s'est finalement résumé en une alternative entre la rénovation totale du bâtiment existant – estimée à 1.890.000 fr – et la démolition de l'actuel Lion d'Or qui devrait renaître de ses cendres quelque peu déplacé, pour le prix de 2.016.000 fr. Autant dire que les deux solutions se présentaient dans la même fourchette de prix.

L'inconvénient de l'emplacement – trop proche de la route et sans place de parc – a pesé de tout son poids dans le rejet de la rénovation complète. Le prix quasi-identique d'une nouvelle construction aussi.

Dans un vote de principe où l'on a dénombré deux abstentions, dix conseillers généraux ont donné le feu vert à l'exécutif pour maintenant approfondir le sujet, dans le sens de la démolition et d'une reconstruction d'un nouveau Lion d'Or. Il va s'agir de définir les besoins réels de la commune – une majorité se dégage pour garder un restaurant dans le nouveau projet – en fonction aussi de l'avenir que l'on réserve à la forge communale.

D. S.

Nouveau conseiller à Cernier

Lors de sa séance du 5 novembre 1990, le Conseil communal de Cernier a proclamé élu conseiller général M. Jürg Win-

kler, proposé par le Parti radical, en remplacement de M. Michel Treuthardt. (Imp)

DÉCÈS

CHÉZARD

Mme Marguerite Riggenbach, 1900

60^e
anniversaire
de la Quincaillerie

Toulefer s.a.
Place Hôtel-de-Ville

Ventes et services: Black Decker - Bosch - Wolf - Metabo - Ariston - Electrolux - Querop - König

Demain mercredi 14 nov.
Nous fêtons et offrons
un cadeau à chaque client

Turmix - Jura - Sigg - Kuhn -
Moulinex - Melior - Senking - Godin

28-012086

offres d'emploi

Conseilray SA

Ingénieurs-conseils
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous sommes mandatés par une entreprise spécialisée dans la fabrication d'outils de haute précision, située à Bienne, pour chercher

un faiseur d'étampes

chargé essentiellement de la réalisation d'étampes progressives pour l'usinage de produits haut de gamme;

un micromécanicien

chargé de la réalisation de pièces et prototypes sur machines à pointer, avec suivi des projets jusqu'au montage.

L'entreprise qui cherche ce personnel fait partie d'un grand groupe ayant besoin en permanence des services de son partenaire. Les prestations de l'entreprise sont à l'image du haut niveau de sa réputation méritée.

Ces activités sont particulièrement intéressantes et nous vous recommandons de présenter vos offres de service à:

Conseilray SA

Avenue Léopold-Robert 108
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 83 39

Discrétion parfaitement garantie.

91-842

Par suite de retraite du titulaire, le poste de

DIRECTEUR

de l'Hôpital Saint-Joseph de Saignelégier est mis au concours.

Exigences:

- le candidat devra être habile à constituer et à assurer le suivi des dossiers importants et complexes relatifs à toute l'organisation hospitalière;
- il devra être apte à animer et à assurer le bon fonctionnement des services internes de l'hôpital, du home et du foyer;
- il devra assumer toutes les charges afférentes à la fonction, notamment la direction administrative et financière;
- le candidat devra être titulaire du certificat fédéral d'expert en gestion hospitalière, ou à s'engager à l'acquérir dans un délai raisonnable;
- ce poste conviendrait à toute personne souhaitant valoriser une expérience professionnelle acquise en entreprise ou dans l'administration;
- domicile impératif dans l'une des communes du syndicat.

Nous offrons:

- un poste de travail varié, à hautes responsabilités;
- un salaire conforme au barème des hôpitaux jurassiens;
- des prestations sociales avantageuses.

Entrée en fonctions: date à convenir.

Renseignements: M. Germain Aubry, directeur, tél. 039 5113 01.

Postulations: M^e Vincent Cattin, président du conseil de direction de l'hôpital, Saignelégier, jusqu'au 30 novembre 1990; manuscrites, avec curriculum vitae et copies de diplômes et certificats.

14-8372/4x4

LE BON CHOIX



Pour une entreprise de construction de machines, nous sommes à la recherche de leur futur

responsable des achats

qui aura pour tâches:

- La recherche de fournisseurs ainsi que de sous-traitants;
- gestion de stock (GPAO);
- la responsabilité du département achats (4 personnes);
- le suivi entre les achats et la construction.
- Vous êtes de formation technique;
- vous aimez les responsabilités;
- vous parlez l'allemand et/ou l'anglais;
- vous avez des connaissances de la gestion GPAO.

Alors contactez Patrice Blaser qui conviendra d'un rendez-vous avec vous.

idealjob 23 63 83
Conseils en personnel

31, av. Léopold-Robert
(Tour du Casino)
2300 La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel 038/25 13 16

divers

CHAUVE? Chute de cheveux?
Retrouvez votre parure masculine!
• Vos propres cheveux repoussent
• Intervention sans douleur
• Traitement de 2 jours
• Direction et surveillance médicale
• GARANTIE à vie
Documentation gratuite: **EUROCLINIC**
Centre de conseils Suisse Romande
"La Colombière", 1266 Dullier
18-001744 Tél. 022/61 34 81

DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES

Schneider

Notre groupe figure au premier plan de l'électronique européenne. Ce secteur d'avant-garde présente de réelles perspectives d'avenir.

Dans le cadre du développement de notre département SAV, nous souhaitons engager

TECHNICIEN SAV

Si vous avez une formation de radio-électricien, radio-électronicien ou équivalente, vous êtes le candidat idéal.

Votre lieu de travail se situera au Locle et vous n'aurez pas (ou peu) à vous déplacer chez les clients. Vous bénéficierez des avantages sociaux d'une grande entreprise (horaires réguliers, vacances, ponts, etc.).

Nous attendons vos offres écrites à l'adresse suivante:

SCHNEIDER COM. TEC SA
à l'attention de M. M. Marchand
Chef du personnel
Girardet 29, 2400 LE LOCLE

28-14171

divers



La petite annonce. Idéale pour célébrer un anniversaire. Petites annonces. Grands effets. Publicitas fête ses 100 ans.

L'Impartial

Bulletin de changement d'adresse

(à expédier sous enveloppe «Imprimé» à 35 ct.) **Journal L'IMPARTIAL SA, Service de diffusion, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds**

Nom et prénom: _____
(Prière d'écrire en lettres majuscules)
Ancienne adresse: Rue: _____
NP/Localité: _____
Nouvelle adresse: Hôtel/chez: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____
Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

Avis important

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50** par changement.
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
5. **Avion:** Prix suivant le pays.
6. **Pour l'étranger,** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **Paielements:** n'envoyez pas d'argent ni de timbres-poste, les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement

ACHÈTE

Tableau du peintre
Robert Fernier
☎ 039/31 75 42
E. SCHNEGG
La Sagne
28-012491

JEANNE

Voyante - médium
Réputation internationale. Elle a stupéfié les reporters et les auditeurs de l'émission «Scooter», RSR 1, le 15 octobre 1989 par l'exactitude de ses voyances.
Discrétion assurée, reçoit sur rendez-vous au 038/33 75 70.
Consultation également par téléphone
28-301646

VOTRE AVENIR?

PAR LES CARTES
ANGELA vous reçoit
sur rendez-vous.
☎ 039/23 97 66
28-141957

depuis 1969 vite résolues
dettes
ARANC FINANCIERS S.A.R.L.
2017 NEUCHÂTEL
038/33.69.70
87-015

ACTION SPECIALE
DUVET NORDIQUE
PLUMETTES
DUVETEUSES
NEUVES D'OIE
BLANCHE
160 X 210 CM. FR. 110.-
200 X 210 CM. FR. 160.-
240 X 240 CM. FR. 270.-
ENVOI RAPIDE
DUVET SHOP SA
8, AV. DE FRONTENEX
1207 GENEVE
(022) 786 36 66
Fax: 786 32 40
18-3784/4x4

Toutes les nouveautés à des prix avantageux.
COMPACT disc
Jean Marc
Numa-Droz 4
La Chaux-de-Fonds
28-012035 T61.039/28.79.28

Le 13 novembre 1990

La Chaux-de-Fonds
Home médicalisé
La Sombaille

Exposition-concours

des artistes amateurs du 3e âge
Jusqu'au 26 novembre 1990
28-012280

Publicité intensive - Publicité par annonces.

Budget déficitaire sous la loupe

Vers des débats passionnés au Grand Conseil bernois

Hier, les parlementaires du Grand Conseil bernois ont entamé leurs discussions autour du budget cantonal pour 1991 dont le déficit est estimé à 228 millions de francs alors que, selon des prévisions de l'an dernier, il était évalué à 169 millions.

Les différents intervenants ont donné, parfois de façon passionnée, un avant-goût de ce que sera la bataille de ces prochains jours, lorsque les postes du budget seront analysés dans le détail.

En plus de ce déficit record, les parlementaires devront également se pencher sur les investissements (430 millions) dont la part d'auto-investissement doit être réduite à 14%.

Pour les représentants des partis bourgeois, l'Union démocratique du centre et le Par-

ti radical-démocratique, l'état critique des finances cantonales est essentiellement dû à la croissance du secteur des subventions.

RESTRICTIONS

La commission cantonale des Finances avait déjà apporté plusieurs restrictions aux prévisions budgétaires.

Initialement évalué à 500 millions de francs, le déficit a été ramené dans un premier temps à 300 millions et enfin à 228 millions de francs. (ats)

Eschert: deux candidats à la mairie

Suite à la démission pour raisons professionnelles de Herbert Flühmann, maire depuis cinq ans et qui raccroche à la fin de l'année, l'électorat d'Eschert est appelé aux urnes le week-end du 2 décembre.

Le délai, pour le dépôt des listes, est échu hier en fin de journée. Et dans une commune

où les partis ne se manifestent pas sur la scène locale, deux listes ont été présentées chacune par un groupe de citoyens. La première porte le nom de Rolande Ruch-Ganguin, née en 1931, tandis que la seconde porte celui d'Edgard Noli, né en 1926 et conseiller municipal en fonction. (de)

Vieux papier: ça eut payé!

Les écoliers mettent la main à la pâte à Tramelan

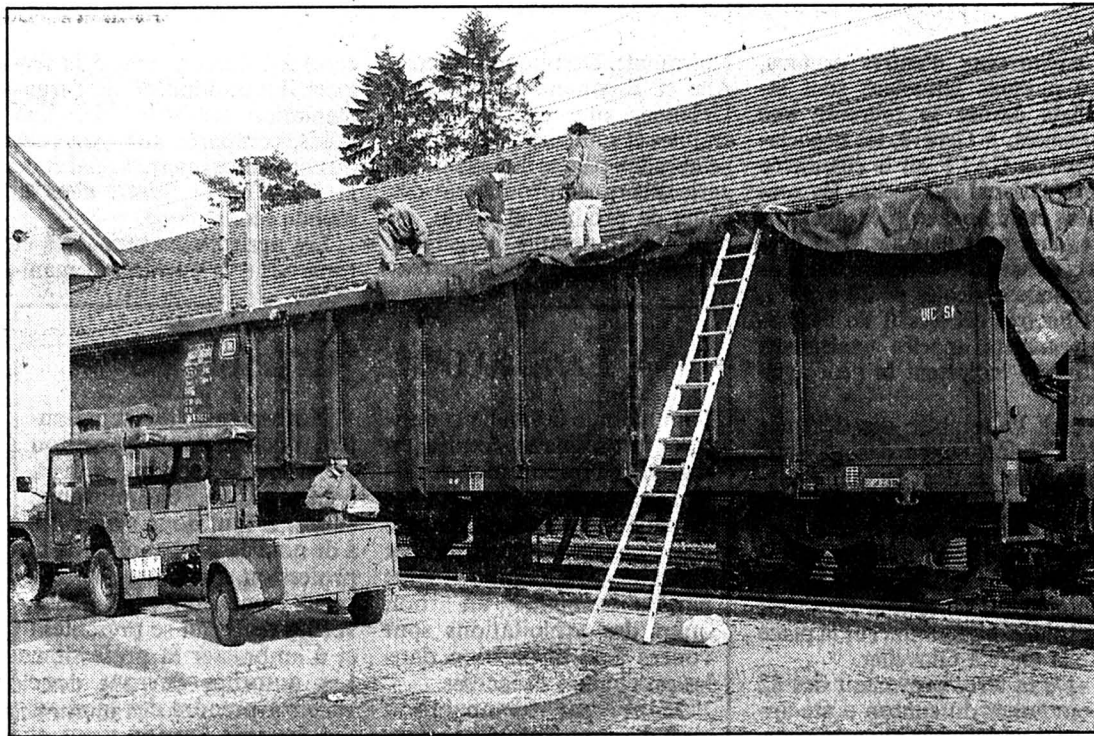
Pour les autorités municipales, la récupération du papier demeure un problème épineux. Si à l'époque, il était avantageux d'effectuer des ramassages de papier et de le stocker pour le vendre, à l'heure actuelle, les choses ont bien changé. En effet, le marché du recyclage est engorgé et les incinérateurs fonctionnent à plein régime. Pourtant, la population est invitée à ne pas déposer son papier dans les ordures afin de ne pas augmenter le volume des déchets et partant, le prix de leur destruction.

Le temps est révolu où M. Albert Baumann, figure populaire et sympathique, parcourait le village avec sa charrette pour récolter les vieux journaux. Tout au long de l'année et pendant près de 20 ans environ, on croissait ce dynamique retraité avec son chargement. Il effectuait ce travail, qui lui permettait ainsi de récolter quelque argent au profit de l'Union des aînés, qui possède un chalet (Le Sabot) aux Reussilles. M. Baumann a ramassé environ 2300 tonnes de papier, ce qui représente 70 wagons, soit des milliers de petites remorques.

L'argent gagné était utilisé pour l'entretien de ce chalet dont il assumait la conciergerie.

PRIX DÉRISOIRES

Aujourd'hui, les prix dérisoires fixés pour le vieux papier ne couvrent même plus les frais de transport. De plus, une bonne partie de ce papier est jeté dans les sacs à ordures et prend ainsi le chemin de l'usine d'incinéra-



Près de 80 tonnes de vieux papier ont été récupérées à Tramelan et chargées sur des wagons. Un travail utile puisqu'il permettra d'abaisser de quelques francs le montant des courses scolaires. (vu)

tion ou de la décharge. Or, pour une commune de la taille de Tramelan, on chiffre à plusieurs tonnes ce vieux papier indésirable. Il est donc normal que les autorités offrent la possibilité aux habitants de s'en débarrasser.

Diverses solutions ont été étudiées pour résoudre ce problème par les autorités municipales et, après une étude approfondie, elles ont décidé de solliciter à

nouveau les élèves des écoles primaires pour en effectuer le ramassage. Plutôt que de payer une entreprise, il a été convenu d'octroyer une certaine somme d'argent destinée au fonds des courses scolaires de l'école primaire. On s'est vite rendu compte que l'expérience valait la peine d'être tentée puisque lors du ramassage, organisé au début novembre, près de 80 tonnes furent expédiées par chemin de

fer. Les élèves des écoles primaires ont donc fort bien travaillé.

Un prochain ramassage aura lieu et, dans cette attente, chacun est invité à faire preuve de patience et de reprendre ses bonnes habitudes en conservant les vieux journaux. Rappelons encore qu'en préparant des paquets ficelés, la tâche des récupérateurs se trouvera grandement facilitée. (vu)

On a trouvé la perle rare

Une femme à la tête de la Fédération des cafetiers du district de Courtelary



La Fédération des cafetiers, section du district de Courtelary sera présidée pour la première fois par une femme. (vu)

La section du district de Courtelary de la Fédération des cafetiers était, depuis un certain temps, sans président à la suite de la démission, pour raison familiale, de M. Jean-Pierre Leuenberger. Réunis dernièrement en assemblée générale au Buffet de la gare de Tramelan, les cafetiers ont élu une présidente.

C'est en effet la première fois qu'une femme se trouve à la tête de cette section. Il s'agit de la blonde et pétillante Ada Schärer du restaurant de l'Union à Tramelan, qui, ayant passé les rênes de son établissement à son fils Michel, est d'autant plus disponible.

Mme Schärer est bien introduite dans les milieux des cafetiers bernois puisqu'elle occupait déjà le poste de vérificatrice

des comptes sur le plan cantonal. Aussi, les 70 membres de la section de district attendent beaucoup de leur «dame de fer...»

A la suite de mutations, le comité de section est constitué comme suit: présidente: Ada Schärer, restaurant de l'Union à Tramelan; vice-président: Jean-Luc Pittet, Vert-Bois à Mont-Crosin; caissier: Jean-François Preis, restaurant de l'Union à Corgémont; secrétaire: Suzanne Barben, café de la Chaux-d'Abel; membres: Norbert Augsburger, chalet Mont-Crosin, Mme Pisanelo, restaurant du Nord à Saint-Imier, Hélène Kaufmann, restaurant du Milieu à Cortébert, Michel Sollberger, hôtel de la Clef aux Reussilles. (vu)

La PC à l'ouvrage

Cortébert: un ruisseau dans son nouveau lit

Le petit ruisseau qui, des contre-forts de la Montagne du Droit, serpente à travers monts et vaux, non sans emprunter parfois chemins vicinaux et caves privées pour gagner maladroitement la Suze, a déjà causé des cheveux gris à plusieurs équipes d'élus de Cortébert. Or grâce à la protection civile, il a trouvé récemment un nouveau lit dans sa partie inférieure et il reste à souhaiter que ses frasques ne seront bientôt plus que mauvais souvenirs.

Le gros œuvre est aujourd'hui terminé et l'enrochement de gros blocs de calcaire à son confluent avec la Suze, mais aussi la diversification des essences qui le bordent, demeurent des travaux que seules les conditions météorologiques aideront à mener à chef.

Ainsi, par le biais d'un exercice pratique, les hommes de la PC ont rendu service à l'ensemble de la communauté villageoise. A relever que dès l'an



A Cortébert, un ruisseau capricieux dompté par la PC. (Impar-ec)

prochain, leur engagement est d'ores et déjà planifié pour la remise en état des berges de la Suze. (ec)

SAINT-IMIER

Ecoliers à la porte

Depuis hier lundi, les élèves de l'Ecole secondaire passent dans les ménages de la cité, pour y recueillir les commandes de cartes et de timbres Pro Juventute. Les élèves de l'Ecole primaire, pour leur part, vendent directement les cartes de vœux. Les responsables de cette vente prient la population de réserver bon accueil à ces écoliers, qui travaillent pour une institution au service de la jeunesse, dont l'aide s'exerce dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la santé et des loisirs notamment.

Les personnes qui ne recevraient pas la visite d'un élève sont invitées à s'adresser directement à la direction de l'Ecole secondaire, au tél. 039/41.21.54, où elles pourront passer leurs commandes. (comm)

Piano et chant à Espace Noir

Il joue du piano comme un pianiste, ses notes vont dans le bon sens, il est drôle et sait raconter des histoires. Il chante, sur des paroles joliment tournées, l'espoir, l'amitié, l'amour, le plaisir, avec ou sans whisky. Il se demande à quoi ça sert... Il envoie des vannes au monde entier, sans s'oublier, il te raconte ta vie et tu crois que c'est la tienne!

Une voix amère et violente, usée et juvénile, des textes écrits à la vitesse du monde actuel, personne ne s'y trompera. Boris Santeff, c'est quelqu'un qui compte. (comm)

Jeudi 15 et vendredi 16 novembre, Boris Santeff, piano et chant, au théâtre d'Espace Noir (20 h 30).

Derniers jours d'exposition

Patrick Lanneau à La Neuveville

L'exposition consacrée à Patrick Lanneau par la Galerie Noëlla G., à La Neuveville, prend fin samedi. Il reste donc peu de temps aux amateurs pour découvrir l'artiste ainsi décrit: «A l'écouter parler des moments de la vie, à suivre ses mouvements de peinture, à regarder l'ampleur du travail, on est à la fois séduit et gêné par sa sensibilité extrême, par ce trop d'énergie, ce trop de sensualité, par cette absence de concession qui font de sa peinture une attaque directe de notre tranquillité.

Dans un même élan fait d'allers et de retours complexes, Lanneau nous montre ses émotions, ses plaisirs et ses manques. Il nous engage avec lui dans l'aventure de la peinture... Il cherche, il bouscule, il bascule, il s'assombrit, il s'éclaircit, il se tasse et rebondit, car l'énergie et le plaisir de peindre reprennent toujours la direction des choses». (at)

L'exposition est ouverte du jeudi au samedi, de 14h à 19h, ou sur rendez-vous.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Villeret:

les ex-opposants précisent

Nous nous référons à l'article «Villeret: l'exécutif condamné. Injures contre un conseiller et sa famille» du 1er novembre 1990 et rédigé par le Conseil municipal de Villeret.

Les ex-opposants au projet Cartier, qui avaient fait opposition non pas contre l'implantation de la fabrique Cartier au centre du village comme précisé dans la lettre, mais pour prévenir l'augmentation de la circulation occasionnée par la construction de cette fabrique, le long de la rue Neuve via la rue Tivoli et depuis le bas du village via la rue du Château, précisent ce qui suit:

Les ex-opposants se «distancent» totalement de cet acte de bassesse et lâcheté inutile, pour les raisons suivantes:

Suite à la séance du 20 août 1990 organisée par les ex-opposants avec M. Fontana Cornelio, sur la base des longues discussions, nous avons reçus des engagements de la part de la

maison C.T.L. Horlogerie (Cartier) à Saint-Imier. Sur la base du procès-verbal de la séance de conciliation du 17 août 1990, les ex-opposants considèrent ce dossier comme liquidé et attendent le respect des engagements reçus.

Les ex-opposants demandent au Conseil municipal de Villeret à l'avenir d'éviter qu'à chaque contrariété au village, ce dernier ne mélange trop précipitamment les événements avec le dossier Cartier.

Les oppositions ont été levées dans le délai imparti. Les travaux pour la construction de cette fabrique n'ont pas subi de retard.

Par conséquent il serait maintenant judicieux de laisser ce projet se concrétiser sur la base des engagements pris par chacune des parties concernées.

Au nom des ex-opposants Beat Chofflon Villeret

Inquiétude et symbolique paysannes

Négociations du GATT: manifestation des agriculteurs jurassiens

Comme ceux d'autres cantons, les paysans jurassiens sont inquiets devant la tournure que prennent, à Genève, les négociations du GATT sur le commerce international auxquelles les soutiens étatiques accordés aux agriculteurs sont annexés. Les projets suisses de réduction des subventions agricoles de 20 à 30%, et l'octroi consécutif de dédommagements appelés «paiements directs» inquiètent la gent agricole.

Aussi, l'assemblée des délégués de l'Union suisse des paysans (usp), qui se tient ce jour à Genève, promet-elle d'être animée. Dans cette perspective, une manifestation symbolique groupant quelque trois cents agriculteurs venus de tout le Jura s'est déroulée, hier matin, sur la place de la Gare à Glovelier.

De la terre provenant des 82 communes du canton a été apportée et déversée dans un char. A Genève, cette terre, mêlée à celle d'autres cantons, sera déversée sur la plaine de Plainpail où sera ensemencé un champ de blé qui devra être récolté l'an prochain, année des 700 ans de la Confédération.

AVENIR INCERTAIN

Le président de la Chambre d'agriculture du Jura, M. Jean Paupe, et des porte-parole de plusieurs sociétés agricoles, dont MM. André Biedermann, Delémont; Germain Froidevaux, Le

Noirmont; Dominique Varrin, Alle et Raymond Cerf, Saint-Ursanne, ont exprimé leurs craintes et souhaité que la Suisse ne «brade» pas les intérêts de ses agriculteurs confrontés à des coûts de production élevés, en raison d'impératifs largement connus. Le ton n'était pas (en-

core) à l'aigreur, mais à la fermeté. La multiplicité de l'argumentation semblait faire bon poids, comparée aux exigences du commerce international et de la place de la Suisse dans le monde économique.

Les agriculteurs jurassiens et romands - la position alémani-

que est moins clairement définie - ont conscience que leur avenir se joue lors des négociations de Genève. Ils savent aussi la force de leur poids politique, tout en mesurant que leurs intérêts propres ne concourent pas forcément avec ceux des consommateurs.

L'ensemble de la question constitue donc un problème très épineux que les manifestations, toutes légitimes qu'elles soient, ne contribuent pas obligatoirement à conduire vers une esquisse de solution satisfaisante. La solidarité que le monde agricole manifeste en cette circons-

tance constitue cependant un gage de récoltes qui ne devraient pas être décevantes. Mais chacun admet, comme l'ont souligné les orateurs, que la seule certitude touchant l'avenir de l'agriculture, est que son visage changera. Cependant, nul ne sait encore comment... V. G.

Les atouts jurassiens

L'inquiétude des milieux agricoles jurassiens est fondée, en regard de l'importance de difficultés annexes, comme le fort endettement ou la hausse des taux d'intérêt. Aux Franches-Montagnes plus particulièrement, un bon quart des exploitations sont vouées à la disparition dans les prochaines décennies.

Mais, par comparaison avec d'autres cantons, la paysannerie jurassienne devrait pouvoir surmonter l'essentiel des difficultés. La surface moyenne de ses exploitations est de 20 hectares, soit le double de la moyenne suisse. Entrepreneurs dynamiques, les agriculteurs ont su de longue date compenser les diminutions de revenus découlant de baisses de prix - viandes et céréales panifiables ont baissé récemment de 20%, par exemple. Les agriculteurs jurassiens ont donc des atouts dans leur jeu.

Néanmoins, ils représentent encore dans le canton 11% des personnes actives, contre 5,5% en moyenne suisse. Il faut donc s'attendre à de nouveaux abandons de la profession, alors que de nombreux jeunes sont prêts à relever les défis qui se présentent et à embrasser la profession. Les autorités devront donc veiller à prendre des mesures qui freinent l'exode rural et qui maintiennent une population active dans les zones rurales. Celles-ci constituent l'essentiel du territoire cantonal. Alors que la politique agricole fédérale est plutôt dirigiste, ce sont au contraire des mesures souples et dynamiques, opposées à toute forme d'assistance, qui seront de nature à maintenir le dynamisme nécessaire du secteur agricole qui fournit une part importante du produit intérieur jurassien, sur le plan économique. V. G.



Un peu de terre jurassienne a été récoltée hier à Glovelier, afin d'être acheminée à Genève. (Bist)

Préparation de la saison 90-91

Revue des activités du Ski-Club de Saignelégier

Une trentaine de membres du Ski-Club de Saignelégier ont participé à l'assemblée générale tenue sous la présidence de Mario Jeanbourquin, les assises ayant principalement pour but la préparation de la prochaine saison hivernale que chacun souhaite enfin favorable à la pratique du ski.

Après la lecture du procès-verbal rédigé par Mireille Tièche, le président a présenté son rapport d'activité. Il a particulièrement félicité Laurence Schwob, qui a été intégrée dans les cadres de la Fédération suisse, et Jérôme Châtelain qui est parvenu à se maintenir dans ces mêmes cadres.

L'activité estivale a été marquée par la marche de printemps, la journée d'entraînement organisée par la famille

Léon Frésard, à Montvoie, la construction de chars et l'exploitation d'une buvette au Marché-Concours et à la fête de Murioux.

Les membres du club se sont distingués en remportant le Déca-CL. Mario Jeanbourquin a complimenté Jean-Michel Aubry pour son titre de vice-champion suisse de la montagne, sa 11e place aux championnats du monde en Autriche et sa 4e à Morat-Fribourg. Il a également relevé les exploits de Marie-Claude Châtelain et de Vincent Wermeille. Enfin, le président s'est réjoui de la bonne fréquentation des entraînements pré-hivernaux.

FINANCES FAVORABLES

En l'absence du caissier, le président a encore commenté la si-

tuation financière. Celle-ci se présente très favorablement grâce au résultat des actions entreprises cet été. Raphaël Marchon et Jean-Pierre Froidevaux, entraîneurs, ont commenté la reprise des entraînements et se sont inquiétés de la baisse des effectifs des OJ, mais aussi du manque de soutien financier en faveur des OJ membres de la sélection du Giron jurassien. Le club est représenté dans cette sélection par Jean-Noël Froidevaux, Philippe Beuret, Geneviève Frésard, Cédrine Châtelain et Marianne Froidevaux. Quant à Joanne et Laurence Schwob, Jérôme Châtelain, Christophe Frésard et Hervé Chaignat, ils font partie de la sélection juniors.

Le responsable des alpins, Jean Gyger organisera un week-

end dans les Alpes, ainsi qu'une sortie hélicoptérée au Pigne d'Arolla.

DEUX GRANDES COMPÉTITIONS

Le programme d'activité se présente comme suit: 14 décembre grand loto au CL, selon le système fribourgeois; 12-13 janvier, championnats jurassiens de fond (renvoi éventuel aux 16-17 mars); 3 février, Tour des Franches-Montagnes; course en nocturne (à fixer).

L'assemblée a décidé l'achat de dossards en collaboration avec la Banque Raiffeisen. Enfin, les skieurs ont appris avec satisfaction que le Conseil d'administration du Centre de loisirs avait repris l'étude en vue de la réalisation d'une piste finlandaise aux alentours du centre. (y)

Sept chômeurs en plus en octobre

La stabilité dans le canton se confirme

Déjà infirmes en septembre, les propos alarmistes tenus dans le courant du mois d'août, quant à une répercussion des événements du golfe Persique sur l'emploi dans le canton du Jura, dans l'industrie horlogère particulièrement, sont une fois de plus contredits par la statistique de l'emploi établie à fin octobre 1990. Le Jura ne compte que sept chômeurs de plus, soit 265 contre 258. Par district, Delémont 123 (plus 5), Porrentruy 133 (plus 5) et Franches-Montagnes 9 (moins 3); cela indique que les changements sont de peu d'importance.

On assiste peut-être même à un retournement de tendance, à

voir le nombre des offres d'emplois passer de 198 à 241. L'accroissement se produit dans la métallurgie, le bureau, la vente, l'hôtellerie et même l'horlogerie (12, plus 2).

Sur le total des 265 sans-emploi, le chômage est partiel dans 15 cas, comme à fin septembre. Il y a nonante-huit hommes (moins 2) et 167 femmes (plus 9).

Par catégorie d'âge, les variations sont de faible ampleur: moins de 20 ans: moins 5; de 20-24 ans: + 4; de 25 à 29 ans: moins 3; de 30 à 39 ans: + 6; 40 à 49 ans: + 3; 50 à 59 ans: + 2; plus de 60 ans, inchangé.

V. G.

Assises de la CSS

Au Noirmont, la plus ancienne section du canton

Une cinquantaine de membres ont participé à l'assemblée générale de la caisse maladie Chrétienne sociale suisse (CSS) qui s'est tenue le week-end dernier à l'Hôtel du Soleil au Noirmont, présidée par le dynamique président Claude Erard.

L'assemblée qui a lieu tous les trois ans a permis à tous les membres présents d'entendre un intéressant exposé de Doris Weber, docteure au CJRC, sur les préventions des maladies cardio-vasculaires, de prendre connaissance de la nouvelle assurance avec bonus, d'entendre les différents rapports intéressants de la gérante de la section Jeanne Miserez. La section villageoise compte 620 membres adultes.

L'organe de contrôle est représenté par Etienne Godat et Daniel Boillat.

Le comité se présente comme suit: Claude Erard, président; membres: Roger Grosbété,

Pierre Grosmann, Louise Chappatte et Marie-Thérèse Meyer.

ÉVOLUTION

La section du Noirmont a eu septante ans en 1989. Elle est, avec les sections des Bois et de Boncourt-Collective, la plus ancienne section du canton du Jura, ces trois sections ayant été fondées en 1919.

Dans son rapport circonstancié, le président Claude Erard exposa l'évolution de la section. Après une diminution régulière depuis 1982, il semble que le creux de la vague a été atteint, dira le président. La section n'a pas suivi l'évolution suisse qui est elle, en constante augmentation.

Grâce à la rentabilité des comptes administratifs, le bureau a été équipé d'une nouvelle photocopieuse et agrémenté d'une peinture due au talent d'un artiste du village. Le solde actif permet de continuer l'action sociale, soit d'offrir gratui-

tement aux enfants jusqu'à quinze ans, l'assurance dentaire en cas d'accident.

SITUATION SAINE

Quelques chiffres intéressants: en 1989 la section a bénéficié de produits de la somme de 1.199.416 francs, tandis que les charges ascendaient à 1.140.551 francs. Après constitution de la réserve légale (23.676 francs), il restait un solde bénéficiaire de 35.189 francs. Toutes les sections ne présentent malheureusement pas une situation aussi saine. Comparaison intéressante de celle d'aujourd'hui avec 1980. A cette époque, il y avait aux produits 795.532 francs et aux charges 888.074 francs, soit 400.000 francs environ de moins qu'aujourd'hui et cela avec un effectif nettement supérieur (1285 personnes contre 753 en 1989).

VARIATIONS

En outre, le président Claude Erard devait entretenir l'assem-

blée sur les diverses variations survenues entre 1966 et 1988, quant à la durée moyenne des séjours par admission, elle est passée de 17,8 jours en 1966 et à 22,1 jours en 1988, ce qui représente un accroissement important de 24%.

Du côté des patients, cette hausse est imputable pour l'essentiel au vieillissement de la population, ainsi qu'à l'accroissement des exigences en matière de soins.

Du côté des hôpitaux, elle s'explique par les progrès de la médecine, désormais capable de traiter de nombreuses maladies. Les hôpitaux sont donc aujourd'hui en mesure d'offrir des prestations de soins plus intensives et plus étendues.

Le président devait conclure en remerciant les membres féminins qui se dévouent pour la visite des malades, ainsi que les vérificateurs et tous les membres qui apportent leur précieuse collaboration à la caisse-maladie. (z)

Juscan renonce

Achat d'un scanographe à Porrentruy

Créée par des médecins bruntrutains, la société anonyme Juscan, qui avait pour objectif d'acheter un scanographe et de le mettre à disposition de l'hôpital de Porrentruy ou du corps médical d'Ajoie, vient de décider de se dissoudre. Les actionnaires, qui avaient souscrit le capital social, seront remboursés.

Juscan a décidé de renoncer à ses objectifs, parce que les autorités cantonales sont prêtes à doter d'un scanographe d'abord l'hôpital de Delémont, puis celui de Porrentruy. Juscan estime que sa constitution a contribué à la prise de décision des autorités cantonales. Celles-

ci restent toutefois d'avis que la clause du besoin n'est pas complètement remplie, même pour un appareil dans le canton, de sorte qu'on ne peut s'attendre à ce que sous peu deux scanographes y soient exploités.

Il a été décidé que l'hôpital de Delémont exploiterait un scanographe à la fin de l'année prochaine, après quoi une évaluation médicale et financière serait faite, avant de doter l'hôpital de Porrentruy d'un tel équipement.

L'appréciation que les promoteurs de Juscan font des décisions cantonales afin d'expliquer leur renoncement n'est donc pas tout à fait identique.

V. G.

SERVICES

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Bægli, ☎ 51 22 28; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr

Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ (039) 51 12 03.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Recherche de conducteur à Cortaillod

Le conducteur de la voiture qui, dimanche dernier entre 21 heures et 23 h 30, en quittant sa place de parc sise à la hauteur du kiosque Naville, ancien arrêt du tram, a heurté le flanc droit d'une automobile de marque VW Golf, de couleur noire, ainsi que les témoins, sont priés de s'annoncer à la police cantonale à Boudry, téléphone (038) 42.10.21.

EXPO SUR LE LITTORAL

Gunnar Norman: exercice d'humilité

Il est né en 1912 à Malmö en Suède. Diplômé en zoologie, chimie et génétique, il assume la trentaine vers une orientation artistique, centrée progressivement au dessin et à la gravure.

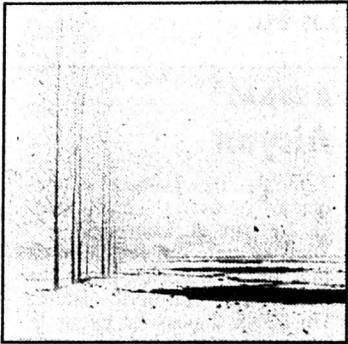
Depuis que Gunnar Norman a fait ses choix si sûrement, il a tracé son chemin dans les galeries européennes, comme s'il apportait une parole, comme s'il était missionnaire de la paix.

Dans des compositions simplissimes, c'est l'hiver qui traduit la tranquillité; les arbres nus témoins d'une infinie tendresse, le ciel endormi, le gel et le froid devenus comme une couverture, un baume.

L'art de Gunnar Norman est rompu à l'exercice de l'humilité, il a traversé le moment de

contemplation sans outrance langagière. Il émane d'une matière qui en caresse une autre, le fusain sur le papier, la soyeuse noirceur sur la pâte neigeuse.

C. Ry
● Galerie Ditesheim jusqu'au 25 novembre



CELA VA SE PASSER

Manchots et baleines à Neuchâtel

Même dans le désert glacé de l'Antarctique, la vie animale s'installe. Au cœur de l'hiver, le manchot empereur vient s'y reproduire et élever son poussin. Plus au nord, dans les eaux peu profondes de la côte de Patagonie, c'est la baleine franche qui offre le spectacle de ses amours. Des images à découvrir cet après-midi à 12 h 30 et 14 h 15 au Musée d'histoire naturelle dans le cadre de Ciné-nature. Entrée libre. (comm)

Les trous noirs

Ce soir à 20 h 15, au moyen auditoire de l'Institut de physique, avenue Breguet 1, après son assemblée générale, la Société neuchâteloise des maîtres de mathématiques, de physique et de chimie (SNMMP) convie toute personne intéressée à suivre la conférence de Jean Rosseï, professeur à l'Institut de physique sur le thème des «Trous noirs». (comm)

Concert symphonique au Temple du Bas

L'Orchestre symphonique neuchâtelois, placé sous la direction de Théo Loosli, donnera vendredi prochain à 20 h 15, au Temple du Bas à Neuchâtel, un concert symphonique. Au programme: le «Concerto pour orchestre et trompette» de R. Gerber avec le soliste Olivier Theurillat, «La mer» de Claude Debussy et le «Concerto no 2 en fa mineur pour piano et orchestre op.21» de

Frédéric Chopin, soliste, la Japonaise Hiroko Sakagami. (comm)

Le vignoble au XVIIIe siècle

Patrice Allanfranchini donnera une conférence sur «Le vignoble de Cressier au XVIIIe siècle», suivie d'un film réalisé par la Noble compagnie des vignolants et l'Office neuchâtelois du tourisme: «Culture traditionnelle de la vigne en pays neuchâtelois». La soirée débutera jeudi à 20 h, au Centre protestant de Cressier. (at)

Crapauds, tritons et salamandres

Les Jeudis du Gor proposent une conférence de M. Marcel Jacquat, sur les «Crapauds, tritons, salamandres et compagnie». La rencontre débutera à 20 h, jeudi, à la Maison du Prussien. (at)

Conférence d'archéologie

Le Cercle neuchâtelois d'archéologie accueille Mme Bryony Coles, professeur d'histoire à l'Université anglaise d'Exeter, pour une conférence publique sur les «Chemins et routes préhistoriques dans les marais du Sud de l'Angleterre». Les auditeurs découvriront des similitudes intéressantes entre les travaux entrepris à Haute-ribe-Champrevyres et dans la région des Somerset Levels. Rendez-vous demain soir, mercredi, à 20 h 15, salle C47 de l'Université (1er Mars). (at)

JURA BERNOIS

Arrestation à La Neuveville

Samedi, aux environs de 9 h 15, la police cantonale bernoise a appréhendé une personne prise en plein flagrant délit de cambriolage dans une villa inhabitée située au bord du lac. Il s'agit d'un Français de 38 ans, sans domicile fixe. Il a été remis aux mains de la justice. (comm)

VIE POLITIQUE

Encore un «niet»

Le comité d'organisation de la Fête de la jeunesse jurassienne communique:

Au pays des Soviets, les «niet» deviennent enfin des «da». A Tavannes, un «non» reste un «non»; le Conseil communal a refusé une nouvelle fois la salle communale à notre comité, désireux d'y organiser la Fête de la jeunesse jurassienne en 1991.

Les pro-bernois du Conseil n'ont même pas daigné entrer en matière sur notre requête, parce qu'un recours est toujours pendante devant le Tribunal fédéral. La procédure en question concerne la fête de 1989: il est

dès lors un peu simple de tirer parti des lenteurs de la justice pour fonder un nouveau refus.

La décision de 1989 était motivée par les «risques d'affrontement et de troubles» d'une telle fête. L'argument ne brillait déjà pas par sa force de persuasion. Depuis, l'édition 1990 s'est déroulée dans le calme et la bonne humeur, ce qui enlève tout crédit aux prétextes successifs invoqués par les autorités tavannoises.

Ces refus répétés trahissent-ils une peur de la jeunesse? Ou simplement une allergie viscérale au drapeau qui flotte durant la fête? (comm)

SERVICES

JURA BERNOIS

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Voirrol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22. Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary — Dr Ennio Salo-

moni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont — Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

Médecins: (Tramelan) Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

AVIS MORTUAIRES



Père, ceux que tu m'as donnés, je veux que, là où je suis, ils soient aussi avec moi.

Madame Marie-Jeanne Boichat-Mamie: Monsieur et Madame Jean-Bernard Boichat-Feroli, leurs enfants, Nathalie, Stéphanie et Nicolas, à Belfaux;

Madame Thérèse Seuret-Boichat, à Courrendlin et famille;

Madame Marguerite Boichat-Comment et famille; Madame Marie Boichat-Seuret, au Peu-Péquignot, et famille;

Les enfants et petits-enfants de feu Justin Paratte-Boichat;

Monsieur Jean-Louis Mamie, à Neuchâtel; Mgr Pierre Mamie, Evêque du diocèse de Genève, Lausanne et Fribourg, à Fribourg;

Monsieur et Madame Philippe Mamie-Berger, à Lausanne;

Les familles Boichat, Bessot, Mamie, Donzé, parentes et alliées, ainsi que les amis,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jules BOICHAT

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui lundi, dans sa 85^e année, à la suite d'une longue maladie muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 12 novembre 1990.

La messe de sépulture, sera célébrée au Centre funéraire jeudi 15 novembre, à 14 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: avenue Charles-Naine 24.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

28-012418

Très émue de la sympathie qui lui a été témoignée lors de son deuil, par les présences, les messages, les envois de fleurs ou dons, la famille de

MADAME DIANA BRISTOT

remercie de tout cœur toutes les personnes qui l'ont entourée et les prie de croire à sa profonde reconnaissance.

28-463406

LE LOCLE

Un soir il n'y eut plus de lumière et dans le cœur naquit le souvenir.

Monsieur Marcel Fauser:

Monique Emery-Fauser, ses enfants:

Pierre-Alec;

Cécile et son ami Fabio, à Peseux;

Jacques et Eliane Braillard-Fauser, à Moudon, leurs enfants:

Jean-David et Carole Braillard, à Châtillens,

Denise et François Meystre-Braillard, à Moudon;

Monsieur Henri Amez-Droz, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Willy Prétôt;

Les descendants de feu Jules Amez-Droz,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Madeleine FAUSER née AMEZ-DROZ

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 75^e année, après quelques jours de maladie.

LE LOCLE, le 12 novembre 1990.

Le culte sera célébré le jeudi 15 novembre, à 16 heures, au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, suivi de l'incinération.

La défunte repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: rue de France 9 2400 Le Locle

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS TENANT LIEU.

LES HAUTS-GENEVEYS

Tout vivant, sur cette terre, Quand vient l'heure doit mourir. Toute fleur est éphémère: La plus belle doit périr. Mais les tiens, en ta présence, Revivront par ta puissance. Dans ta joie. Ô Dieu d'amour. Et nous attendons ce jour.

Psaume 333: 1

Madame Suzanne Kramer-Schweingruber, aux Hauts-Geneveys;

Monsieur Jean-Paul Kramer, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Pierre-Alain et Jocelyne Kramer-Gaille et leurs enfants Sloane et Valentine, à Chézard;

Madame Hélène Schweingruber et ses enfants, aux Geneveys-sur-Coffrane et Colombier;

Madame Anne-Marie Cretton et famille, à Corcelles-près-Payerne et La Tour-de-Peilz;

Les descendants de feu Fritz Kramer;

Les descendants de feu Emile Monnier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Raymond KRAMER

leur cher époux, père, beau-père, grand-papa, neveu, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris paisiblement à Lui, dans sa 72^e année, après une longue maladie supportée avec courage.

2208 LES HAUTS-GENEVEYS, le 9 novembre 1990. (Gare 9)

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Veillez penser à la Fondation aide et soins à domicile du Val-de-Ruz et Rochefort (ccp 20-697-5).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

28-000292

LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE SUISSE UNION CERCLE DU VAL-DE-RUZ

a le pénible devoir de faire part du décès de son Ami

Raymond KRAMER

membre de la société depuis 45 ans.

28-030240

TOUS LES COLLABORATEURS DU CABINET MÉDICAL DE GROUPE: STRUB, KRAMER ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Raymond KRAMER

père du Docteur Jean-Paul Kramer, survenu le 9 novembre 1990.

28-126091

LA SECTION SSP VPOD GROUPE DES TRAVAUX PUBLICS

a le regret de faire part à ses membres du décès de leur collègue

Monsieur

Maurice LOICHAT

dont elle gardera le meilleur des souvenirs.

28-126104

LA SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Maurice LOICHAT

membre ami de notre société.

28-126102

LA SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA CHAUX-DE-FONDS ET ENVIRONS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Maurice LOICHAT

membre actif dont elle gardera un souvenir ému.

28-126103



9.00 TJ-flash
9.05 Top models (série)
9.25 Lotorire
10.15 Vidéomania
10.30 Magellan
11.00 Animaux d'Australie
L'ornithorynque.
11.30 Petites annonces
11.35 Mademoiselle (série)
12.00 Petites annonces
12.05 Le temps de vivre,
le temps d'aimer (série)
12.20 Les jours heureux (série)
12.45 TJ-midi
13.15 Le cercle de feu (série)
13.40 Côte Ouest (série)
14.30 Le fantôme de l'Opéra
Téléfilm de R. Markowitz.
16.10 L'héritage
des Guldenburg (série)
La tentation.
16.55 Les Babibouchettes
et le kangourou
17.00 Patou l'épatant
17.40 Starsky et Hutch (série)
18.35 Top models (série)
19.00 Journal romand
19.15 Téléchance
19.30 TJ-soir
20.05 La vierge noire
Série (5^e partie et dernière), avec Pierre Banderet, Michèle Gleizer.
21.00 La Suisse des années 50
Des frissons nouveaux.

13.30* Murphy Brown
14.00 Cinéma Scoop
14.05 La lune dans le caniveau
Film policier insolite français de Jean-Jacques Beineix, avec Gérard Depardieu, Victoria Abril (1983)
16.20 La confrérie de la rose (2e partie)
Mini-série d'espionnage américaine en deux parties de Marvin J. Chomsky, avec Robert Mitchum, Peter Strauss et Connie Selleca (1989)
17.55 George qui? George Sand
Comédie dramatique française de Michèle Rosier, avec Anne Wiazemsky, Bulle Ogier et Yves Renier (1989)
19.40* Murphy Brown
20.02* Les bébés
20.05* Ciné-journal suisse

6.30 Le club Mini
7.20 Avant l'école
8.28 Météo
8.30 Télé shopping
9.00 Haine et passions (série)
9.40 En cas de bonheur (feuilleton)
10.05 Méaventures (série)
10.35 La chance aux chansons
11.20 Jeopardy
11.50 Tournez... manège
12.25 Le juste prix
12.50 C'est bon à savoir
13.00 Journal
13.30 Météo - La Bourse
13.35 Les feux de l'amour (feuilleton)
14.30 Julien Fontanes, magistrat (série)
16.00 Tribunal (série)
16.35 Club Dorothée
17.35 Starsky et Hutch (série)
18.30 Une famille en or
18.55 Santa Barbara (feuilleton)
19.20 La roue de la fortune
19.50 Pas folles les bêtes
20.00 Journal
20.25 Météo - Tapis vert

6.00 Rancune tenace (feuilleton)
6.30 Télématin
8.30 Amourusement vôtre (feuilleton)
9.00 Top models (série)
9.30 Matin bonheur
11.30 Motus
12.00 Dessinez, c'est gagné!
12.30 Les mariés de l'A2
13.00 Journal
13.35 Météo
13.40 Constance et Vicky
Feuilleton (6 épisodes), avec Marie-josée Nat, Sonia Vollereaux.
Julien, le photographe, ancien amant de Vicky, la retrouve par hasard.
14.35 Les enquêtes du commissaire Maigret
Le voleur de maigret.
16.10 Petit déjeuner compris (feuilleton)
17.05 Eve raconte
Marilyn Monroe.
17.30 Des chiffres et des lettres
17.55 Giga
18.25 Une fois par jour
20.00 Journal
20.35 Météo

7.15 Le journal de Radio-Canada
7.45 La route du Rhum
8.00 Continentales
11.00 Une certaine idée de la France
11.53 Espace 3
12.00 Les titres de l'actualité
13.05 Carré vert
13.30 Regards de femme
14.05 Mille Bravo
15.05 Jean Roch Coignet (feuilleton)
16.05 Zapper n'est pas jouer
17.30 Allô! Bibiz
17.45 La famille Fontaine (série)
18.15 C'est pas juste
18.30 Questions pour un champion
19.00 Le 19-20 de l'information
19.10 Editions régionales
20.10 La classe
20.30 INC

Montagnes neuchâtelaises: FM 97.5
Littoral: 98.2
Val-de-Ruz/Val-de-Travers: 93.9
6.00 Infos SSR. 6.10 L'œuf à la cote. 6.45 Infos RTN-2001. 7.00 Infos SSR. 7.10 L'œuf à la cote. 7.45 Infos RTN-2001. 8.00 Infos SSR. 8.15 Revue presse SSR. 8.20 L'œuf à la cote. 9.00 Arc-en-ciel. 10.00 Infos SSR. 10.05 Arc-en-ciel. 12.00 La dolce vita. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 13.30 La dolce vita. 15.00 Infos SSR. 15.05 La dolce vita. 16.00 Hit-Parade. 17.00 Infos SSR. 17.05 Hit-Parade. 18.00 Infos SSR. 18.30 Infos RTN-2001. 19.00 2001 puces (1er mardi du mois). 19.30 Entre deux. 20.00 Sports ou Au gré des vents. 22.45 Pacific 431. 24.00 Infos SSR. 0.05 Couleur 3.

A 21 h 50 Viva
Et vogue la musique!
Pendant une semaine, les envoyés de Viva se sont glissés à bord de l'un de ces paquebots de luxe proposant des voyages en compagnie d'un orchestre symphonique. Parti de Gênes, le navire gagne la Grèce via la Sicile.

20 h 15 Le boulanger de Valorgue
Comédie française de Henri Verneuil, avec Fernandel, Georges Chamardat et Madeleine Silvain (1953). Sous le soleil de Provence, un petit village bascule dans la guerre civile. La 4e rencontre cinématographique de l'équipe Verneuil-Fernandel. Un vrai régal!

A 20 h 35 Urgence
Film de Gilles Béhat (1985), avec Richard Berry, Fanny Bastien, B.-P. Donnadieu, Max Forestier, jeune journaliste sportif, s'est infiltré dans un mouvement terroriste. Il est surpris par Lucas, l'un des chefs du réseau, alors qu'il filme clandestinement les préparatifs d'un attentat.

A 20 h 40 Norma Rae
Film de Martin Ritt (1979), avec Sally Field, Beau Bridges.
Une bourgade du Sud où toute l'activité économique est concentrée dans une filature de coton. C'est là que travaille Norma Rae, la trentaine, veuve avec deux enfants. Elle vit avec ses parents Vermon et Leona.

A 20 h 40 Alcyon
Téléfilm de Fabrice Cazeneuve, avec F. Negret, H. Jaulmes, R. Lebovici.
Dans la nuit, sur une île abritant un pénitencier pour enfants, une mutinerie éclate. Un début d'incendie gagne le bâtiment détruisant un portique d'entraînement, symbole des brimades endurées par les jeunes.

La Première
9.05 Petit déjeuner, par P. Ferla. 10.05 5 sur 5. 11.00 Info pile + Bulletin boursier. 12.30 Journal de midi. 13.00 Saga. 14.25 Les transhistoires. 15.05 Objectif mieux vivre! 16.05 Ticket chic. 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Zigzag. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 23.30 Emmène-moi au bout du monde. 0.05 Couleur 3.

22.40 TJ-nuit
22.50 Fans de sport
Championnat suisse de hockey sur glace.
23.35 Bulletin du télétexte

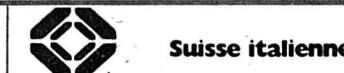
22.00 La fille sur la banquette arrière
Comédie américaine de Arthur Hiller, avec Dudley Moore, Mary Steenburgen et Janet Eilber (1983)
23.40 Rita, Susie et Bob aussi
Comédie anglaise d'Alan Clarke, avec George Costigan, Siobhan Finneran et Michelle Holmes (1987) (* en clair)

22.25 Ciel, mon mardi!
0.15 TF 1 dernière
0.30 Météo - La Bourse
0.35 Passions (série)
1.00 TF 1 nuit
1.30 C'est déjà demain (série)
1.55 Info revue
2.40 Cogne et gagne (feuilleton)

22.50 Le débat
Le syndicalisme est-il mort?
24.00 Journal
0.15 Météo
0.20 Sans frontières: jazz à Antibes
Spécial Blood Sweet and Tears.

22.15 Soir 3
22.35 La route du Rhum
22.50 Programme régional
23.30 Une certaine idée de la France
0.25 Carnet de notes
Demain à la TVR
9.00 TJ-flash
9.05 Top models
9.30 Spécial cinéma
10.30 Hôtel
11.00 5 de der
11.35 Mademoiselle
12.05 Le temps de vivre le temps d'aimer

Espace 2
9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Espace 2 questionne. 11.30 Entrée public. 12.00 Billet de faveur. 12.30 Méridienne. 13.30 Le livre de Madeleine. 14.05 Divertimento. 15.05 Cadenza. 16.30 Divertimento. 17.05 Magazine. 18.05 JazzZ. 19.05 Magazine de la musique. 20.05 Plein feu. 20.30 Les dossiers d'Espace 2. 22.30 Perspectives musicales. 0.05 Notturmo.



7.30 Matinée sur la Cinq
12.35 Duel sur la Cinq
13.00 Le journal
13.35 Kojak
14.35 Le renard
15.35 Soko, brigade des stup
16.30 Youpi, l'école est finie!
18.00 Tennis
19.00 Journal images
19.10 Tennis
19.45 Le journal
20.30 Drôles d'histoires
20.40 48 heures (film)
22.30 Gool
23.30 Tennis
0.10 Les polars de la Cinq

8.30 Schulferschen. 13.00 Die Onedin-Linie. 13.50 Nachschau am Nachmittag. 16.00 Tageschau. 16.05 Treffpunkt. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm. 17.50 Tagesschau. 17.55 Der Landarzt. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 20.00 Der Alte Mörderisches Inserat. 21.05 Kasenssturz. 21.30 Übrigens. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Sport. 22.55 Der Club.

6.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 13.45 Arabische Sprache und Kultur. 14.15 Schaufenster 3sat. 15.10 Ollies Artistenshow. 16.00 Heute. 16.03 Nesthäkchen. 16.50 Logo. 17.00 Heute. 17.15 Tele-Illustrierte. 17.45 Der Landarzt. 19.00 Heute. 19.30 Edgar, Hüter der Mora. 20.30 Richtung Deutschland. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Auf der Fahrt des Adlers (film). 23.40 Bussmanns im Wald. 1.15 Heute.

12.50 A come animazione. 13.00 TG tredici. 13.15 Nautilus. 14.00 Ordine e disordine. 14.30 Il mondo degli animali. 14.55 La Svizzera dell'ottocento. 15.50 Ai confini della realtà. 16.45 Alfazeta. 16.55 Passioni. 17.30 Il giardino segreto. 18.00 Mister Belvedere. 18.25 A proposito di. 19.00 Attualità sera. 19.45 Telegiornale. 20.20 T. T. T. 21.20 Spenser (téléfilm). 22.15 TG sera. 23.05 Martedì sport.

7.45 Carta de ajuste. 7.59 Apertura. 8.00 Buenos dias. 9.00 TV educativa. 11.00 La hora de. 12.00 Galeria de musica. 13.00 Expedición uru. 14.00 Made in España. 14.30 No te rias que es peor. 15.00 Telediario 1. 15.30 TV educativa. 17.25 Telediario. 17.30 Hablando claro. 18.00 El duende del globo. 18.05 Los mundos de Yupi. 18.30 Està es su casa. 19.30 Videomix. 20.00 No te rias que es peor. 20.30 Telediario 2. 21.00 Rapido. 21.30 Un dia es un dia. 23.00 A debate. 24.00 Diario noche.

6.00 Guten Morgen. 6.40 Zum neuen Tag. 7.00 Morgenjournal. 7.15 Presseschau. 8.40 Wir gratulieren. 9.00 Palette. 11.30 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagsjournal. 13.30 Gast/Serie. 14.00 Mosaik. 16.30 Jugendclub. 17.00 Welle Eins mit Sport. 18.00 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal. 19.15 Sport-Telegramm. 20.00 Land und Leute. 23.00 Tonspur. 24.00 DRS-Nachtclub.



6.00 Boulevard des clips
10.05 M6 boutique
10.20 Boulevard des clips
11.35 Les passions de Céline
12.05 Les saintes chéries
12.30 L'ami des bêtes
13.25 Madame est servie
13.55 D' Marcus Welby
14.45 Boulevard des clips
15.30 Bleu, blanc, clip
16.45 Les têtes brûlées
17.35 Tungstène
18.00 Campus show
18.25 Zygomusic
18.54 6 minutes
19.00 Magnum
19.54 6 minutes
20.00 Madame est servie
20.35 Marie et sa bande (téléfilm)
22.20 Messages de l'au-delà
0.05 Dazibao
0.10 Ciné 6
0.25 Boulevard rock'n'hard
0.55 Boulevard des clips

13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.02 Bildergeschichten. 14.30 Babar. 15.03 Talk täglich. 15.30 Frauen können mehr. 16.03 Medisch Centrum West, Amsterdam. 16.30 Die Trickfilmschau. 16.45 Spass am Dienstag. 17.15 Tageschau. 17.25 Regionalprogramm. 20.00 Tagesschau. 20.15 Dingsda. 21.00 Tagesthemen-Telegramm. 21.05 Report. 21.55 Dallas. 22.40 Tagesthemen. 23.10 Keine Zeit für Busse. 0.10 Tagesschau.

8.15 Schulferschen. 8.30 Telekolleg II. 9.00 Schulferschen. 16.25 Musik zum Weghören?. 16.55 Kalte Zonen. 17.10 Zwischen Nordsee und Alpen. 17.30 Telekolleg II. 18.00 Sesamstrasse. 18.30 Welt der Tiere. 18.55 Das Sandmännchen. 19.00 Abendchau. 19.30 Schauplatz Europa. 20.15 Reisewege zur Kunst: China (film de J. Boettcher). 21.00 Südwest aktuell. 21.15 Die Farbe des Geldes (film). 23.10 Die Oper des Barock. 23.40 Nachrichten.

13.30 Telegiornale. 13.55 TG 1-Tre minuti di... 14.00 Il mondo di Quark. 14.45 Cartoni animati. 15.00 Cronache italiane EM. 15.30 A tu per tu con l'opera d'arte. 16.00 Big. 17.55 Oggi al Parlamento. 18.05 Cose dell'altro mondo. 18.45 Santa Barbara. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 20.00 Telegiornale. 20.40 Lubjanka. 21.25 Il vinatore (film). 22.40 Telegiornale. 23.25 Grandi mastre. 24.00 TG 1-Notte. 0.20 Oggi al Parlamento. 0.25 Mezzanotte e dintorni. 0.40 Poesia.

14.30 Snooker. 15.30 Raft racing. 16.00 World rowing championships. 17.00 World powerboat championships. 17.30 US college football. 18.30 Surfing. 19.00 Spanish goals. 19.30 Eurosport news. 20.00 Ice skating. 21.00 WWF superstars of wrestling. 23.00 Equestrianism. 24.00 Eurosport news. 0.30 Motor sport:

7.10 Le point du jour. 8.10 Point de suspension. 8.18 Rond point. 8.30 Koechel que j'aime. 9.05 Le matin des musiciens. 11.00 Le concert. 12.05 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Musique de chambre. 14.00 Le grand bécarré. 14.30 Les salons de musique. 18.00 Quartz. 18.30 6 1/2. 19.07 Un fauteuil pour l'orchestre. 20.00 Haiku. 20.30 Concert de jazz. 23.07 Pous-sières d'étoiles.



TV - À PROPOS

Adelaïde qui ne s'entend plus très bien avec Paul, son boucher de mari; va-t-elle céder aux avances de Richard? Et Clémentine supportera-t-elle longtemps de travailler comme serveuse pendant qu'André rôde autour de Solange?
Adrien et Yvette finiront-ils par manger leur fondue en tête-à-tête quand le bistrot ferme ses portes? Clovis épousera certainement Coco, mais qui, demain, restera sur la terre?
A toutes ces questions et d'autres qui viendraient à l'esprit, le cinquième et dernier épisode de «La vierge noire» va peut-être répondre.
Ainsi aura-t-on fini par s'attacher, de un peu à passablement,

Embarquement pour Cythère

Sur le pont du bateau, près de la piscine, dans un théâtre de verdure, une propriété privée, à Epidauré (quatorze mille places - la meilleure acoustique du monde, paraît-il) l'orchestre avec ses musiciens invités et interchangeable aura joué Bach, Haydn, Gounod, Mozart et encore Mozart, Vivaldi et quelques autres.
Le chef d'orchestre pense qu'il y a un bon vingt pour cent de vrais connaisseurs parmi les passagers, excellente proportion paraît-il. Faute d'oser se livrer à une petite étude sociologique sur les passagers, à livrer le coût de la croisière de luxe, Simon Edelstein et Guy Ackermann retiennent ou masquent un brin de

colère. Ils font lire à quelques passagers «La femme fardée» de Françoise Sagan, qui raconte comment, durant une croisière en mer, certains s'envoient en l'air pour éviter de rester terre à terre.
La violoncelliste joue dans la salle des machines, sans qu'une note parvienne à nos oreilles. Elle passe devant la caméra en disant «J'en ai marre»... Faute de suivre une croisière qui donnerait lieu à un acte de culture populaire, les auteurs, discrètement, se fâchent...
Freddy LANDRY

● **TSR / 20 h 05, La vierge noire, 5e épisode; 21 h 50, Viva, croisière musicale**



7.15 Sur le pont Moulinet. 7.45 Jeu. 8.10 Animation. 8.30 Revue de presse. 8.45 Cette année-là. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Histoire de mon pays. 9.45 Jeu. 10.15 Bruits de la vie. 10.30 Fréquentstars. 10.45 Jeu. 11.15 Reportage. 11.45 Jeu. 12.15 Jura midi. 17.00 Radio active. 18.30 Jura soir. 18.45 Eco-Jura ou Coup de cœur. 19.00 Des chansons... 19.30 Radio varicelle. 20.00 Couleur 3.



8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 9.30 Allô Maman bobo! 10.30 Arc-en-ciel. 11.00 Kaléidoscope. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Actualités régionales. 12.30 Midi-Première. 12.45 La bonn'occace. 15.05 Musique aux 4 vents. 16.30 Retour vers le ciné. 18.35 Magazine régional. 19.30 Antipasto misto. 20.15 Haevy metal fusion.

Un précurseur génial de la sculpture moderne

Auguste Rodin naissait il y a cent cinquante ans

Né il y a cent cinquante ans, le 12 novembre 1840 à Paris, le sculpteur français Auguste Rodin a bâti une œuvre de rupture avec son époque, introduisant le mouvement, l'expression et le romantisme quand sévissait la fadeur éclectique des sculpteurs officiels. Ses effets de puissance et son pessimisme foncier renforcent la particularité de son travail, qui annonce la sculpture du 20^e siècle.

Rodin se sent attiré par l'art dès l'âge de quatorze ans. Il suit des cours de dessin et devient un peu plus tard l'élève du sculpteur Antoine Barye. Sa formation n'a toutefois rien de théorique: c'est presque un autodidacte qui s'éduque en visitant les musées, en lisant, en copiant les maîtres anciens, en voyageant.

TRIPLE ÉCHEC

Un triple échec au concours d'entrée de l'École des beaux-arts, puis le refus, au salon de 1864, de son étude de tête «L'Homme au nez cassé» le placent d'emblée à l'écart des sphères officielles. De retour d'un séjour à Bruxelles, il étonne

et scandalise à nouveau en 1877 avec sa première œuvre monumentale, «L'Age d'airain»: ce grand nu masculin, par son modelé sensible, résume déjà tout ce que Rodin doit au passé et ce qu'il apporte de neuf.

PESSIMISME FONCIER

Une grande porte de bronze lui est commandée ensuite par le musée des Arts décoratifs. Ce sera la «Porte de l'Enfer», dont le thème, tiré de la Divine Comédie de Dante, est choisi par Rodin lui-même. Le sujet montre les tourments et le désespoir des damnés dont l'existence a été dominée par la violence des passions; il correspond au pessimisme foncier de Rodin, aggravé dans cette période de sa vie par les conflits sentimentaux.

REMISE EN CAUSE DE L'ART OFFICIEL

De 1884 à 1895, il se consacre au «Bourgeois de Calais», le seul monument qui lui procurera de grandes satisfactions publiques et plusieurs commandes internationales. Le caractère novateur de certaines autres sculptures suscitera des conflits tels qu'ils

remettent en cause l'essence même de l'art officiel du temps: c'est le cas du «Balzac» (1891-1898), véritable reconstruction plastique d'un génie créateur, qui aboutit à une simplification si audacieuse des formes qu'il ouvre la voie à toute la sculpture moderne.

Outre ses sculptures, Rodin réalise également près de huit mille dessins, dont les trois quarts représentent des femmes.

UN APPORT ESSENTIEL

L'apport de Rodin a été essentiel pour la sculpture du 20^e siècle sur plusieurs plans: travail indépendant du socle (Brançusi, puis les sculpteurs minimalistes), équilibre des masses réalisé par les vides, les ouvertures (relais par la sculpture cubiste à partir de Picasso) et animation de la forme par la touche (la sculpture expressionniste des années 50).

CAMILLE CLAUDEL

Un sculpteur joue un rôle particulier dans la vie de Rodin: à l'âge de 42 ans, il rencontre Camille Claudel, jeune, belle et talentueuse. Ils auront une liaison



La Fondation Gianadda avait consacré, en 1984, une splendide exposition à l'œuvre d'Auguste Rodin. (Keystone)

tumultueuse pendant près de dix ans, au cours desquels elle sera son assistante - la «Porte de l'Enfer» est signée de leur deux noms -, son inspiratrice, et son amante. Mais l'indépendance de la jeune femme et son génie trop insoumis au travail de Rodin amèneront la rupture de leur relation. Camille Claudel ne s'en

remettra jamais vraiment et sera placée les 30 dernières années de sa vie dans un asile, sans que son frère, l'écrivain Paul Claudel, ne daigne une seule fois la visiter. Auguste Rodin meurt lui le 17 novembre 1917, quelques jours après son 77^e anniversaire, dans sa villa de Meudon. (Christophe Giovannini, ATS)

SUR GRAND ÉCRAN

La Chaux-de-Fonds

Corso: 21 h, Prémsumé innocent (16 ans); 18 h 45, 48 heures de plus (16 ans).
Eden: 21 h, 58 minutes pour vivre (16 ans); 18 h 15, Brazil (12 ans).
Plaza: 15 h 30, 18 h 30, 21 h, Ghost (12 ans).
Scala: 21 h, Bienvenue au paradis (12 ans); 19 h, L'histoire sans fin II (pour tous).

Neuchâtel

Apollo 1: 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Le château de ma mère (pour tous); 2: 15 h, 20 h 15, 58 minutes pour vivre (16 ans); 17 h 45, La gloire de mon père (pour tous); 3: 15 h, 20 h 30, Prémsumé innocent (16 ans); 17 h 45, Taxi blues (V.O.) (16 ans).
Arcades: 15 h, 18 h, 20 h 30, Ghost (12 ans).
Bio: 15 h, 18 h, 20 h 30, Sailor et Lula (16 ans).
Palace: 16 h 30, 20 h 45, 48 heures de plus (16 ans); 18 h 30, La vie de Brian (V.O.) (16 ans).
Rex: 15 h, 20 h 30, Total recall (16 ans); 18 h 30, Le mari de la coiffeuse (12 ans).
Studio: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, L'histoire sans fin II (pour tous).

Couvet

Cinéma Colisée: 20 h 30, L'orchidée sauvage (16 ans).

AGENDA CULTUREL

LA CHAUX-DE-FONDS

Club 44: 20 h, «A propos de Albert Herring», conf. de P. Michot.

NEUCHÂTEL

Théâtre: 20 h 30, «La voix humaine; Fragment d'incertitude en doute; Underground II», spectacle de danse par l'Ensemble Sinopia.
Salon de musique du haut de la ville: 20 h, audition d'élèves de la Société suisse de pédagogie musicale.

BOUDRY

Hôtel de l'Areuse: 20 h, «Modification de la philosophie de la conservation des monuments», par Ph. Graef.

ÉPHÉMÉRIDE

Anniversaires historiques

1987 - Nicaragua: le président Ortega propose un cessez-le-feu aux «contras».
1986 - Décès de Thierry Le Luron, 34 ans, imitateur et fantaisiste français.
1985 - Une coulée de boue, descendue du volcan Nevada del Ruiz, ensevelit la ville colombienne d'Armero: plus de 25.000 morts.
1977 - La Somalie expulse les conseillers militaires soviétiques et ferme ses ports aux navires de l'URSS pour protester contre le soutien apporté par Moscou à l'Éthiopie.
1975 - L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) annonce que la variole a finalement été vaincue en Asie.
1961 - Le Congo demande l'aide de l'ONU pour rétablir l'ordre au Katanga.

Il est né un 13 novembre

- L'écrivain écossais Robert Louis Stevenson (1850- 1894).

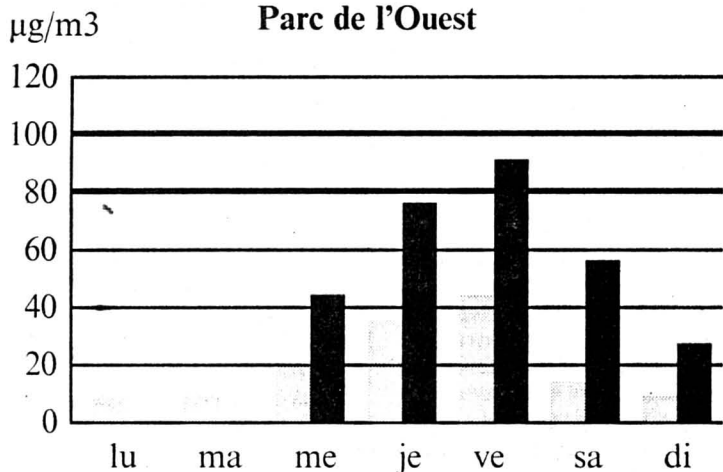
CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(degrés-heures hebdomadaires DH)
Semaine du 29.10 au 5.11.1990
Littoral + 8,2 (1646 DH)
Val-de-Ruz + 5,8 (2049 DH)
Val-de-Travers + 5,9 (2029 DH)
La Chx-de-Fds + 3,2 (2490 DH)
Le Locle + 4,4 (2288 DH)
Renseignements: Service cantonal de l'énergie, Château, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 35 55.

ENVIRONNEMENT

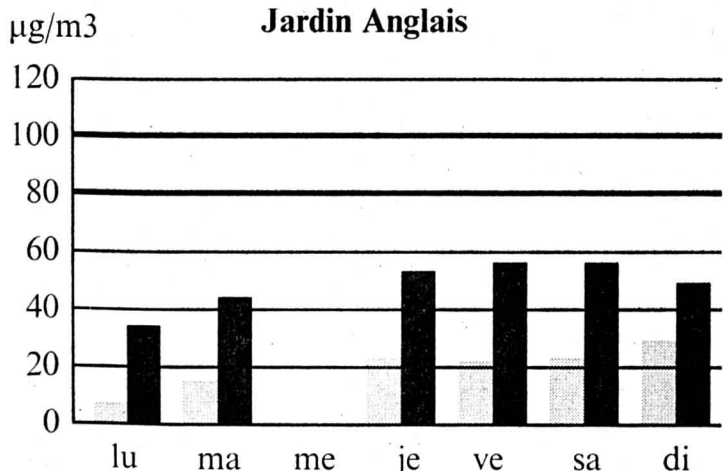
La qualité de l'air du 5 au 12 novembre 90

La Chaux-de-Fonds Parc de l'Ouest



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 0 et 60 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a pas été dépassée.

Neuchâtel Jardin Anglais



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 0 et 55 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a pas été dépassée.

■ SO₂ (Dioxyde de soufre)
■ NO₂ (Dioxyde d'azote)

● µg/m³ = microgramme par mètre cube
● 100 = limite SO₂
● 80 = limite NO₂

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

À L'AFFICHE

Capter le mouvement Silvain Smaniotto à la Galerie Delt'art

Silvain Smaniotto, né à Bienne en 1950, vit et travaille à La Chaux-de-Fonds depuis 1975. Il fait voir - pour quelques jours encore, jusqu'au 17 novembre - l'œuvre créée au cours des deux dernières années, huile, acryl, technique mixte.

Smaniotto ne considère pas comme un but péremptoire le seul souci de la reproduction du visible, même si parfois il dépeint quelque «Jardin de Babel» aux mille couleurs. La suggestion, l'invisible, le préoccupent bien davantage. Ici, aucune fidélité géographique au paysage, mais le désir de fixer l'émotion, la sensation, éprouvées un jour à l'aube en automne au bord de la mer. Smaniotto manie la couleur avec adresse. De dégradés, d'une même tonalité rose-orangée, surgit la lueur, encore pâle du soleil.

Smaniotto sait qu'en ce qui le concerne, l'abstraction exprimera mieux sa pensée, les émotions qu'il entreprend de traduire. Il découvre alors dans ses accords de couleurs, le sens de toute une cosmologie sous-jacente, qui ne s'explique pas, mais évoque de grands mouvements d'eau ou de ciel.

DdC

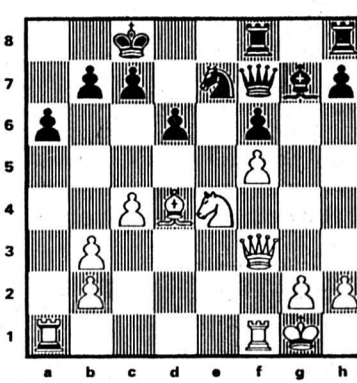


«Cicatrice» huile, acryl, sur pavatex 120 x 80 cm. (Photo Lafuente)

● Galerie Delt'art (Hôtel-de-Ville 3)
Chaque jour de 14 à 20 h. Samedi de 15 à 21 h
Jusqu'au 17 novembre

ÉCHECS

Chronique No 96



A la baïonnette

Partie Vassiliev-Souslov, disputée en URSS en 1977. Les Blancs au trait dominent la position grâce à une meilleure disposition centrale de leurs pièces face à l'entassement des pièces noires à l'aile Roi.

Celles-ci ne protègent pas leur monarque et Vassiliev trouve une idée d'attaque en relation avec sa domination de la colonne ouverte a. Un deuxième coup audacieux induisant une réponse forcée conduit ensuite naturellement au gain de la partie

trois coups plus tard, le mat devenant inéluctable.

Comment punir les Noirs de s'être si peu souciés de la sécurité de leur Roi.

Solution de la chronique No 95

1. Cg7+ Rf8 2. Dh5!! Rxf7 (2... Fd6 3. Dh8+ Re7 4. De8 mat) 3. Th1 1-0. Le mat devient inévitable.

«Nous ne mettrons jamais en péril notre sécurité»

Une interview de David Levy,
ministre des Affaires étrangères d'Israël

Abcès de fixation de toutes les haines du monde arabe, principale puissance militaire du Proche-Orient, Israël, qu'il le veuille ou non, constitue une des données essentielles du problème soulevé par l'invasion irakienne du Koweït. Le récent assassinat du rabbin Kahane, tout comme précédemment les tragiques événements du Mur de Jérusalem, donnent d'ailleurs la mesure des efforts déployés par les extrémistes arabes pour déstabiliser l'Etat hébreu et opérer, aux yeux de l'opinion publique mondiale, un amalgame entre l'agression de Saddam Hussein et la «guerre des pierres» dans les territoires occupés. Peut-être parce que l'on sait, à Bagdad, qu'en cas de conflit militaire ouvert, l'attitude de l'armée israélienne serait déterminante. Dans cette situation complexe, ambiguë, il est donc capital d'essayer de déterminer la position réelle de Jérusalem. L'interview qui suit ne prétend pas à l'objectivité. De par son engagement partisan, elle n'en reflète probablement que plus intensément la vision israélienne de la crise du Golfe. (rg)

Paul Giniwski: Monsieur le Ministre, Israël a tenté de se tenir à l'écart de la crise du Golfe, mais Saddam Hussein tente de l'y impliquer. Israël est-il d'accord avec ceux des Américains qui préconisent la destruction du potentiel militaire irakien? Israël souhaite-t-il le conflit armé entre l'Irak et la coalition anti-irakienne?

David Levy: Israël n'a pas de conseil à donner au monde libre. C'est à lui de décider.

P. G.: Par quels moyens autres que militaires peut-on éliminer la menace chimique et nucléaire irakienne, qui représente pour le monde libre - et pour le monde arabe - un danger mortel?

D. L.: Saddam Hussein n'est pas un personnage susceptible d'être persuadé par la discussion. Ceux qui nourrissent des illusions sur ce point, seront tôt ou tard déçus. C'est un dictateur. A ses yeux, toute approche pacifique est une faiblesse à exploiter impitoyablement.

P. G.: Saddam Hussein a menacé Israël de destruction. Comment y réagissez-vous?

D. L.: Nous prenons en compte depuis longtemps la menace qui pèse sur nous. Et nous n'avons pas attendu l'invasion du Koweït pour clamer au monde quels périls représentent les dictateurs au Moyen-Orient. Nous avons été longtemps seuls à leur faire face.

Nous ne demandons à personne de faire la guerre pour nous. Nous n'avons pas besoin de soldats étrangers. Mais quicon-

que nous attaquera le regrettera. Notre riposte sera très dure. Ce sera peut-être la fin de l'agresseur. Nous espérons que nous n'y serons pas amenés.

Saddam Hussein pratique la loi du chantage, plus cruelle que la loi de la jungle. Les menaces les plus récentes de Saddam Hussein nous ont conduits à adopter un profil bas. Mais les yeux grands ouverts. C'est pour désorganiser la coalition internationale que Saddam Hussein nous menace, pour nous faire sortir de nos gonds, pour pouvoir nous accuser de mettre éventuellement le feu aux poudres.

P. G.: Votre propos vérifie un adage militaire: l'agresseur n'est pas nécessairement celui qui tire le premier coup de feu, comme de Gaulle en avait jadis accusé Israël, mais celui qui rend la guerre inévitable. Si Saddam Hussein évacue le Koweït, mais s'il sort militairement intact de la crise, ne serait-ce pas une défaite totale pour l'Occident?

par Paul GINIEWSKY

D. L.: S'il sauvegarde son potentiel militaire, Saddam Hussein aura réussi à plier le monde à sa conception idéologique, avec des conséquences désastreuses pour l'avenir. Il sera imité par d'autres tyrans. Le monde libre aura donc à décider comment protéger ses intérêts vitaux.

Le monde libre aura perdu tout crédit moral et politique. Saddam Hussein sera devenu le héros d'un monde arabe qui aura tenu tête



David Levy, ministre israélien des Affaires étrangères

aux plus grandes puissances. Le monde entrerait dans une période de réactions en chaîne de coups de force et de faits accomplis.

P. G.: Reste-t-il des juifs en Irak?

D. L.: C'est un domaine que je n'aborderai pas. Israël se préoccupe de tous nos frères en danger et s'emploie à les secourir, partout au monde.

P. G.: Saddam Hussein déploie des ruses machiavéliques. Il a réussi la réconciliation irako-irakienne...

D. L.: Elle ne me paraît pas appelée à durer. Les huit années de guerre, avec leur million de morts, étaient-elles une farce? Saddam Hussein y avait montré son véritable visage, quand il a utilisé les gaz contre des civils. Il a maintenant rendu sa conquête, adoptant même le masque de l'intégrisme religieux pour tenter de briser l'embargo.

Mais l'Irak et l'Iran sont deux ennemis qui s'épient, attendant le moment où l'autre sera affaibli. L'intérêt de l'Iran à soutenir Saddam Hussein, c'est l'avantage économique que Téhéran en tire et le coup porté, par Irak interposé, aux Etats-Unis.

de masser des forces contre les musulmans et les mosquées! Fallait-il donc laisser massacrer nos civils et nos agents de police?

P. G.: Le Conseil de Sécurité n'en a pas moins condamné Israël à deux reprises pour la «tuerie». Le Conseil de Sécurité n'a jamais condamné les pires excès dans les pays arabes. Le condamnez-vous pour sa partialité?

D. L.: Le Conseil de Sécurité n'a pas cherché à établir les faits. Il a condamné avant de savoir. Et s'il a condamné en connaissance de cause c'est pire.

Il a aussi taxé Jérusalem de «territoire occupé». Même un gouvernement israélien de gauche aurait rejeté cette ingérence. Le Conseil de Sécurité a agi pour cimenter la coalition anti-irakienne, et pour apaiser les Arabes. Israël refuse de payer le prix de l'apaisement et de la cohésion des «alliés»

P. G.: L'actuel gouvernement d'Israël jouit dans son pays d'une forte popularité. Comment sera-t-elle utilisée pour faire progresser le processus de paix?

D. L.: Nous rêvons tous à la paix. Mais au Moyen-Orient, un pays faible n'a aucune chance de paix. Voyez ce qui est arrivé au faible Liban, qui avait espéré l'appui des puissances! Il a été détruit par un dictateur. Pour parvenir à la paix, il nous faut être forts.

Nous ne pouvons compter que sur notre propre force en espérant, comme il est écrit dans la Bible, «que Dieu donnera la force à Israël et lui accordera la bénédiction de la paix». Ce sont nos voisins qui nous imposent d'être forts.

Mais tout en travaillant à la paix, l'intention déclarée de nos ennemis de nous détruire, nous interdit de prendre aucun risque pour notre sécurité. Nous n'en prendrons jamais. Nous n'accepterons aucune expérience qui puisse mettre en danger l'existence de notre pays.

Le plan de paix proposé par notre gouvernement aux Palestiniens est basé sur le partenariat. Disons-le clairement: nous disons «Non» à un Etat palestinien qui menacerait notre existence. Nous disons «Non» à ceux qui veulent édifier un Etat sur les ruines de nôtre. Nous disons «Non» à un Etat qui serait le commencement de la fin de l'Etat juif.

Mais si nous avons massé deux mille soldats sur l'esplanade du Temple, que nous aurait-on reproché? On nous aurait accusé

Par contre, nous sommes prêts à accorder l'autonomie aux Palestiniens. Prêts à contribuer à l'institution d'un climat de compréhension, à condition que les Etats arabes renoncent à nous faire la guerre.

Partout dans le monde s'écroulent les murs qui séparent les ennemis. L'Est et l'Ouest se réconcilient. Il est inadmissible que l'on encourage, par le soutien à l'extrémisme et au terrorisme arabes, la persistance du mur de haine que les Etats arabes ont édifié autour de nous.

Le monde civilisé doit comprendre que le problème de nos rapports avec le monde arabe est pour nous un problème d'existence et de survie. Pour les autres pays, il n'est que l'un de leurs problèmes de politique étrangère. D'où les divergences entre certains pays et nous. Mais nous espérons que le monde libre finira par soutenir la seule méthode capable de conduire à la paix: des pourparlers directs entre les Etats arabes et nous, sans ingérences étrangères.

P. G.: C'est l'impératif de sécurité qui avait poussé Israël en 1981, à détruire le réacteur atomique irakien Osirak, fourni par la France. Il s'avère aujourd'hui qu'Israël a ainsi préservé le monde libre - et le monde arabe et l'Iran - de la bombe nucléaire irakienne. On l'oublie trop aujourd'hui alors que la crise du Golfe voudrait qu'on s'en souvienne. Et Raymond Barre a récemment déclaré qu'Osirak n'avait représenté une menace militaire que selon le lobby israélo-américain.

D. L.: Je répondrai à l'assertion de M. Barre par une parabole.

Quand j'étais enfant, j'ai demandé un jour à mon rabbin: «Pourquoi y a-t-il eu un Pharaon qui n'a pas connu Joseph?»

Vous savez que Joseph l'Égyptien avait fait de l'Égypte une puissance économique, mais il est survenu un Pharaon qui n'en avait tenu aucun compte, un Pharaon ingrat.

Mon rabbin a répondu à ma question: «Le Pharaon ne voulait pas savoir. Il savait.»

Nous savons tous la vérité. On la connaît en France. Nous devons nous en tenir à notre juste cause. Elle est notre force, n'en déplaise à ceux qui s'inclinent devant Saddam Hussein. P. G.



Aux tragiques événements du Mur de Jérusalem a répondu, deux semaines plus tard, le 21 octobre, le meurtre par un Palestinien de trois jeunes Israéliens: conséquences logiques du climat de violence et de haine engendré par l'absence de toute négociation entre Israéliens et Palestiniens ou provocations destinées à détourner l'attention de l'opinion publique de l'agression irakienne au Koweït? (Photos Keystone)

Demain: ouvert sur... l'Afrique du Sud